

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

MONT DE MARSAN | VILLE ET AGGLO




m
mont de marsan

ma
mont de marsan agglo

SOMMAIRE

ÉDITO

4

0 FICHE D'IDENTITÉ

5

Le Territoire	6
Les Élus Communautaires	8
Les Maires	9
Les Élus Municipaux de Mont de Marsan	10
Les Compétences de Mont de Marsan Agglomération	11

1 L'ANNÉE 2024

12

Les temps forts de Mont de Marsan Ville et Agglo	13
Les temps forts du territoire	15

2 RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

16

Direction des finances	17
Direction des Affaires Juridiques et de la Commande Publique	19
Direction des Ressources Humaines	20
Direction du Numérique	22
Direction de la Communication	24
Organigramme	26

3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

27

Développement économique et enseignement supérieur	28
Office de Tourisme du Commerce et de l'Artisanat	30
Régie des Fêtes et des Animations	32
Direction voirie et espaces publics	34
Stationnement	37
Service habitat	38
Exploitation énergie	39
Direction politique de la Ville et renouvellement urbain	41
Aménagement, mobilier, base de loisirs, fourrière animale	43
Centre Technique Communautaire	45

4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

47

CCAS	48
Pôle hébergement du CIAS	49
Pôle domicile du CIAS	53
Contrat Local de Santé	56
Plateforme sociale du Marsan	57
Bus France Services	58

5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

59

Accueil et relations aux usagers	60
Population et services régaliens	61
Pompes Funèbres Municipales et Crématorium	62
Police Municipale	63
Vie des quartiers	64
Conseil de Développement	66
Parc Technique Municipal	68

6 UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

70

Direction de l'Éducation, de l'Enfance et de la Restauration	71
Direction de la Jeunesse	74
Service civique	77

7 UN TERRITOIRE DURABLE

78

Transition écologique	79
Service des Espaces Verts	80
Pôle Cycle de l'eau	81
Mobilité	83

8 UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

84

Direction des Sports	85
Musée Despiau-Wlérick	86
Médiathèque Philippe Labeyrie / Lecture Publique	88
Théâtre de Gascogne	90

NOTES

92

É D I T O



Madame, Monsieur, Chères Montoises, Chers Montois,

L'année écoulée a été marquée, une fois encore, par l'engagement de notre ville en faveur d'un développement harmonieux, durable et solidaire. Ce rapport d'activité vous offre une vision claire et détaillée des actions menées par la municipalité, au service de toutes et tous.

À Mont de Marsan, nous avons la conviction que chaque projet, chaque initiative, chaque amélioration du quotidien trouve sa force dans la proximité avec les citoyens. Qu'il s'agisse d'aménagement urbain, d'éducation, de transition écologique, de culture ou de solidarité, notre volonté reste intacte : faire de notre ville un territoire où il fait bon vivre, évoluer et s'engager.

Nous avons ainsi poursuivi la préservation de votre cadre de vie : gestion durable de nos ressources en eau, valorisation de la géothermie, prévention des inondations. Nous avons poursuivi nos actions pour réduire les gaz à effet de serre, amélioré la performance énergétique de nos bâtiments, développé la part d'énergie renouvelable (géothermie) et soutenu l'installation de maraîchers pour que nos enfants puissent consommer des produits frais et locaux dans nos écoles.

2024 a été une année dense : les travaux de requalification de l'avenue Farbos ont été finalisés. Désormais, l'avenue de Sabres poursuit sa transformation. Les mobilités douces ont été encouragées et systématiquement intégrées dans nos travaux de voirie, la dynamique culturelle maintenue à un haut niveau avec 110 représentations par an, nos écoles font l'objet d'un soin particulier. Enfin, une attention toute particulière a été portée aux plus vulnérables.

Chaque action menée en 2024 a été pensée dans une optique de durabilité et de respect de l'environnement.

Bien entendu, il reste encore beaucoup à faire. Ce rapport est aussi l'occasion de saluer le travail remarquable des agents municipaux, des partenaires associatifs, économiques et institutionnels, qui œuvrent chaque jour à la vitalité de notre territoire.

Nous vous invitons à découvrir ces réalisations, reflet de notre ambition partagée pour Mont de Marsan. Car notre ville se construit avec vous, dans l'écoute, l'action et la confiance.

Bonne lecture,

Charles DAYOT
Maire de Mont de Marsan
Président de Mont de Marsan Agglo





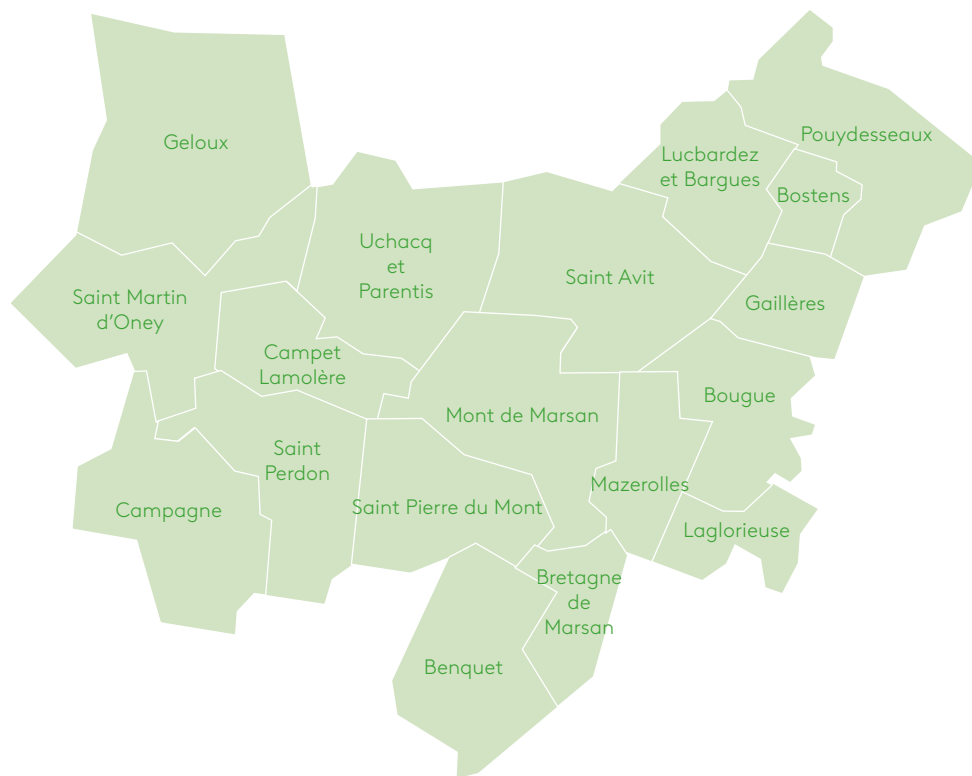
FICHE D'IDENTITÉ



O

FICHE D'IDENTITÉ

LE TERRITOIRE



18
communes
481,1
km² de superficie



30 467
emplois (source INSEE)



340
km de linéaire de cours d'eau



56 042
habitants Agglo INSEE (01/01/2025)
32 867
habitants Ville INSEE (01/01/2025)



4
parcs d'activités
communautaires



4
stations d'épuration



27
km de pistes et bandes cyclables



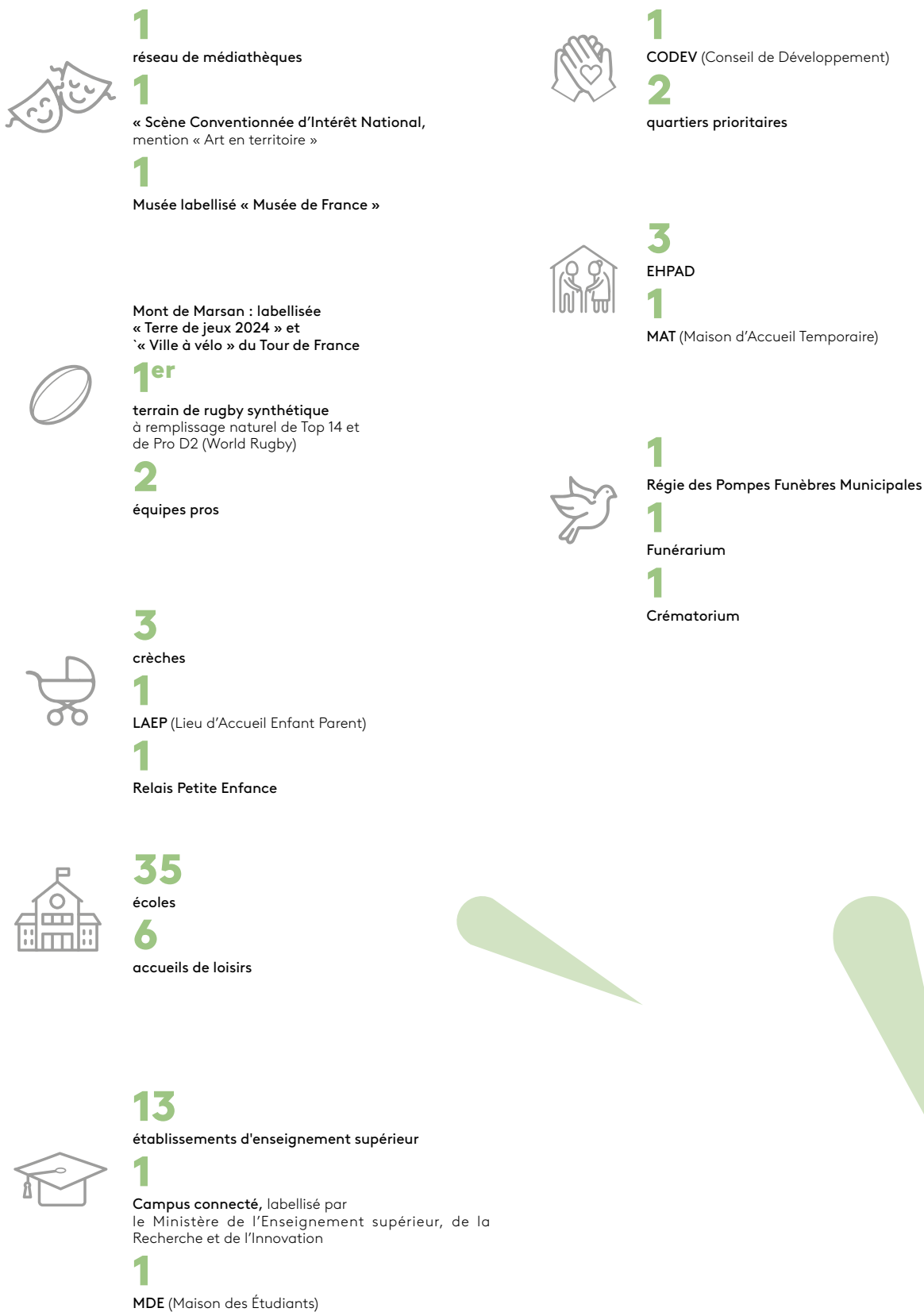
1 800
étudiants
(source Développement Economique et
Enseignement Supérieur sept. 2024)



5
sites remarquables du PNU
(Parc Naturel Urbain)
2
sites Natura 2 000



FICHE D'IDENTITÉ LE TERRITOIRE



FICHE D'IDENTITÉ

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES



CHARLES DAYOT
LE PRÉSIDENT



JOËL BONNET
MAIRE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT
1^{er} vice-président
Attractivité économique et touristique
Développement économique
Politique
Ressources Humaines



FRÉDÉRIC CARRÈRE
MAIRE DE CAMPAGNE
2^e vice-président
Finances
Stratégie budgétaire
Enseignement supérieur
Systèmes d'information et transition numérique



MARIE-CHRISTINE HARAMBAT
ADJOINTE AU MAIRE DE MONT DE MARSAN
3^e vice-présidente
Action sociale
Solidarité



PHILIPPE SAËS
MAIRE DE SAINT-MARTIN D'ONEY
4^e vice-président
Coopérations intercommunales et intercommunales
Contractualisations territoriales
Aménagement du territoire communautaire (SCOT, PLUL...) | Scolaire et périscolaire (hors restauration)



VÉRONIQUE GLEYZE
MAIRE DE POUYDESSEAUX
5^e vice-présidente
Environnement et développement durable
Mobilités (aire de covoiturage, liaisons douces...)



BERNARD KRUYNSKI
ADJOINTE AU MAIRE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT
6^e vice-président
Eau potable
Assainissement
Eaux pluviales
GEMAPI
Voirie



MARIE-CHRISTINE BOURDIEU
ADJOINTE AU MAIRE DE MONT DE MARSAN
7^e vice-présidente
Politique locale du commerce
Artisanat
Transports en commun



FARID HEBBA
ADJOINTE AU MAIRE DE MONT DE MARSAN
8^e vice-président
Jeunesse



JEAN-PAUL ALYRE
ADJOINTE AU MAIRE DE GELOUX
9^e vice-président
Restauration
Lutte anti-gaspi
Optimisation zéro déchet
Déchets de venaison



DELPHINE SALEMBIER
ADJOINTE AU MAIRE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT
10^e vice-présidente
Politiques culturelles



DOMINIQUE CLAVE
MAIRE DE BRETAGNE
DE MARSAN
11^e vice-président
Bâtiments
Accessibilité
Bus France Services



ÉLIANE DARTEYRON
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DE MONT DE MARSAN
12^e vice-présidente
Politique de la Ville
Logement social
Habitat
Insertion professionnelle

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Danielle KUBLER
Benquet
Pierre MALLET
Benquet
Janet DELETRE
Bretagne de Marsan
Jean-Louis CHEVASSON
Laglorieuse
Alain BACHÉ
Mont de Marsan
Jean-Marie BATBY
Mont de Marsan
Hervé BAYARD
Mont de Marsan
Pierre MERLET
BONNAN
Mont de Marsan
Claudie BREQUE
Mont de Marsan
Benoît AUGUIN
Mazerolles
Gilles CHAUVIN
Mont de Marsan
Geneviève DARRIEUSSECQ
Mont de Marsan
Philippe de MARNIX
Mont de Marsan
Frédéric DUTIN
Mont de Marsan

Nathalie GASS
Mont de Marsan
Marie-Pierre GAZO
Mont de Marsan
Pascale HAURIE
Mont de Marsan
Françoise LATRABE
Mont de Marsan
Bruno MINDÉ
Mont de Marsan
Catherine PICQUET
Mont de Marsan
Céline PIOT
Mont de Marsan
Chantal PLANCHENAUT
Mont de Marsan
Bruno ROUFFIAT
Mont de Marsan
Jean-Baptiste SAVARY
Mont de Marsan
Monia LABOULAIS
Saint Martin d'Oney
Jean-Marie BAYLE
Saint Pierre du Mont
Marie DENYS BACHO
Saint Pierre du Mont
Julien PARIS
Saint Pierre du Mont
Patricia BEAUMONT
Saint Pierre du Mont

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES DÉLÉGUÉS

Nathalie BOIARDI
Bostens
Jean-Guy BACHÉ
Bougue
Émilie LABEYRIE
Campet et Lamolère
Catherine BERGALET
Gaillères
Claude COUMAT
Lucbardez et Bargues
Mathieu ARA
Mont de Marsan
Marina BANCON
Mont de Marsan
Jean-Jacques GOURDON
Mont de Marsan
Christophe HOURCADE
Mont de Marsan
Michel GARCIA
Saint Avit
Sandrine CASINI
Saint Perdon
Jean-Louis DARRIEUTORT
Saint Perdon
Ghislaine LALLAU
Saint Pierre du Mont
Denis CAPDEVILLE
Uchacq et Parentis

O

FICHE D'IDENTITÉ

LES MAIRES



PIERRE MALLET
Benquet



NATHALIE BOIARDI
Bostens



JEAN-GUY BACHE
Bougue



DOMINIQUE CLAVE
Bretagne-de-Marsan



FRÉDÉRIC CARRÈRE
Campagne



ÉMILIE LABEYRIE
Campet-et-Lamolère



CATHERINE BERGALET
Gaillères



MAYLIS ETCHEVERRY
Geloux



MARC DE VALICOURT
Laglorieuse



CLAUDE COUMAT
Lucbardez-et-Bargues



CATHERINE DEMÊMES
Mazerolles



CHARLES DAYOT
Mont-de-Marsan



VÉRONIQUE GLEYZE
Pouydesseaux



MICHEL GARCIA
Saint-Avit



PHILIPPE SAËS
Saint-Martin-d'Oney



JEAN-LOUIS DARRIEUTORT
Saint-Perdon



JOËL BONNET
Saint-Pierre-du-Mont



DENIS CAPDEVIOILLE
Uchacq-et-parentis



FICHE D'IDENTITÉ

LES ÉLUS MUNICIPAUX DE MONT DE MARSAN



CHARLES DAYOT
LE MAIRE



HERVÉ BAYARD
1^{ER} ADJOINT
Aménagement urbain,
cadre de vie, urbanisme,
logement, travaux



MARIE-CHRISTINE BOURDIEU
2^E ADJOINTE
Développement durable,
démocratie locale,
vie des quartiers



FARID HEBA
3^E ADJOINT
Sports, accessibilité,
sécurité des Fêtes



NATHALIE GASS
4^E ADJOINTE
Vie associative, projets
intergénérationnels



GILLES CHAUVIN
5^E ADJOINT
Centre-Ville (prospective
économique, action "cœur
de Ville", animation), Santé



PASCALE HAURIE
6^E ADJOINTE
Affaires juridiques et
commande publique, Fêtes et
manifestations
Stratégie globale du centre-ville



PHILIPPE DE MARNIX
7^E ADJOINT
Culture (saison culturelle,
musées, patrimoine)



CATHERINE PICQUET
8^E ADJOINTE
Police de proximité, Affaires
funéraires, Chauffage urbain



CHRISTOPHE HOURCADE
9^E ADJOINT
Finances,
Ressources Humaines, Informatique



**MARIE-CHRISTINE
HARNAMBAT**
10^E ADJOINTE
Solidarité, action sociale,
relations avec les citoyens

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Marie-Pierre GAZO
Pierre MERLET BONNAN
Geneviève DARRIEUSSECQ
Jean-Jacques GOURDON
Hicham LAMSIKA
Claudie BREQUE

Éliane DARTEYRON
Jean-Marie BATBY
Marina BANCON
Mathieu ARA
Chantal PLANCHENAU
Bruno ROUFFIAT

Jeanine LAMAISON
Mathis CAPDEVILLE
Delphine LEBLANC
Philippe EYRAUD
Nathalie GARCIA
Jean-Baptiste SAVARY

Céline PIOT
Alain BACHÉ
Jean-Noël CAPDEVILLE
Frédéric DUTIN
Françoise LATRABE
Bruno MINDÉ



O FICHE D'IDENTITÉ

LES COMPÉTENCES DE MONT DE MARSAN AGGLO

La communauté d'agglomération dispose de compétences obligatoires confiées par la loi ainsi que de compétences facultatives, transférées par les conseils municipaux des communes membres.

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (limités à certains équipements culturels)
- Action sociale d'intérêt communautaire

LES COMPÉTENCES LIBREMENT TRANSFÉRÉES PAR LES CONSEILS MUNICIPAUX

- Politique locale du tourisme
- Actions dans le domaine culturel
- Actions dans le domaine scolaire, périscolaire et extrascolaire
- Actions en faveur du développement de l'enseignement supérieur
- Gestion d'une unité de production culinaire
- Soutien au développement des infrastructures et des activités liées aux technologies de l'information et de la communication
- Création et gestion d'une fourrière animale
- Bornes de charge électrique : création, entretien et exploitation des infrastructures de charges nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides
- Gestion du paysage
- Gestion des cours d'eau
- Gestion des déchets de venaison
- Protection de la biodiversité et des espaces naturels sensibles

En complément de ces compétences transférées, la ville de Mont de Marsan et l'agglomération ont choisi de mutualiser la plupart de leurs fonctions supports. Ainsi, les Directions des Finances, RH, Affaires Juridiques, Communication, Informatique, Services Techniques sont aujourd'hui totalement intégrées, au service de l'agglomération, de la ville-centre et le cas échéant, des autres communes membres.





1

L'ANNÉE 2024

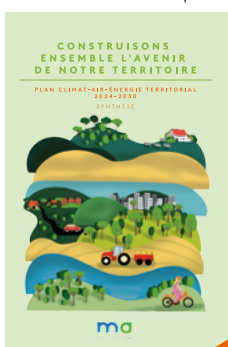


1 L'ANNÉE 2024

LES TEMPS FORTS DE MONT DE MARSAN VILLE ET AGGLO

PCAET 2024-2030

31 janvier : présentation complète du document-cadre qui engage le territoire dans une démarche de transition écologique pour 6 ans, suivie d'une consultation publique.



ANNONCE DES CARTELS DE LA MADELEINE

24 février : présentation des ganaderias et des figuras au cinéma « Le Grand Club »



SIGNATURE D'UN NOUVEAU CONTRAT DE VILLE

19 mars : Mont de Marsan Agglo s'est ainsi engagée pour la période 2024-2030, avec Françoise Tahéri, préfète des Landes, Charles Dayot, président de Mont de Marsan Agglo, Joël Bonnet, maire de St-Pierre-du-Mont, et les représentants des institutions engagées dans ce contrat.



CARNAVAL

9 mars : en cette année de Jeux Olympiques et Paralympiques, la Ville de Mont de Marsan, labellisée « Terre de Jeux 2024 », a invité petits et grands à se déguiser sur le thème du sport. Nombreuses animations en centre-ville : structures gonflables, atelier maquillage, jeux en bois, manèges, danses et chants gascons.

JANV.

FÉV.

MARS

AVR.

MAI

MADELEINE J-100

samedi 6 avril : « percent » de la Madeleine : présentation de l'affiche officielle des fêtes place Charles de Gaulle, réalisée par l'artiste peintre nîmois Roman ; animations conviviales proposées l'après-midi, notamment par les jeunes de la classe des 18 ans ; novillada de St-Perdon aux arènes du Plumaçon.



INAUGURATION RÉSIDENCE « LES CRAIES BLANCHES »

24 avril : la nouvelle résidence services seniors de 133 appartements de standing répartis sur 6 niveaux rue de la Croix Blanche a été livrée en octobre 2023.



FÊTE DES JARDINS

28 avril : journée dédiée au jardinage, à l'horticulture, à la création et au partage des savoirs, au parc Jean Rameau et à l'Auberge Landaise.



ARRIVÉE DE LA PASSEM

5 mai : dans une ambiance festive et sportive, de multiples acteurs du territoire se sont réunis à Mont de Marsan pour accueillir les coureurs partis de Tarbes. Nombreuses festivités : animations musicales, échassiers, lecture du message du « Ligam » (témoin symbolisant la langue), concerts, course landaise...



FOIRE A LA BROCANTE

18 et 19 mai : près de 150 brocanteurs et antiquaires présents de la place de la Mairie aux Halles



1

L'ANNÉE 2024

LES TEMPS FORTS DE MONT DE MARSAN VILLE ET AGGLO

FINALES DE LA COUPE DES LANDES DE BASKET

1^{er} juin : pour la 1^{ère} fois, les arènes du Plumaçon à Mont de Marsan ont accueilli cet événement sportif mythique, surnommé « la Coupe du monde des Landes ». Devant 8 000 spectateurs, Boris Diaw et ses coéquipiers de Biscarrosse ont remporté la Coupe des Landes face à l'Élan Souémontain Montgaillardais Sarraziétois (Nationale 2).



FORUM BIEN VIEILLIR A DOMICILE

du 11 au 13 juin : 2^{ème} édition organisée par le CIAS du Marsan, à l'Auberge Landaise, axée sur la prévention de l'isolement chez les seniors. Au programme : ateliers, conférences et temps d'échange avec les professionnels du territoire.



INAUGURATION DU SITE DES NEUF FONTAINES A BOSTENS

5 juin : Nouvelle digue du grand étang.



FÊTES DE LA MADELEINE

du 17 au 21 juillet : fête populaire intergénérationnelle et spectacles taurins. 10^{ème} anniversaire de la classe des 18 ans.



35^{ÈME} FESTIVAL ARTE FLAMENCO

du 1^{er} au 6 juillet : des nouveautés pour cette édition. Plusieurs spectacles, entièrement gratuits, sont proposés chaque soir sur la place Charles de Gaulle (village du festival), avec des artistes des scènes française et espagnole. L'exposition et les conférences se sont déroulées salle Lamarque-Cando. Le Molière et le Pôle ont accueilli les spectacles payants.



JUIN

JUIL.

AOÛT / SEPT.

OCT. / NOV.

INAUGURATION PUBLIQUE DE L'AVENUE HENRI FARBOS

30 août : grâce aux nombreux aménagements de la voirie, en passant par les plantations et les équipements, cet axe offre désormais à la fois une entrée végétalisée et apaisée vers le cœur de ville montois mais également une entrée d'agglomération partagée par tous. Au tour de l'avenue de Sabres de poursuivre les travaux d'aménagement de cette entrée nord-ouest.



PASSERELLE DE LA FORMATION VERS L'EMPLOI

18 septembre : la direction Politique de la Ville de Mont de Marsan Agglo, France Travail et le Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion organisent cette 5^{ème} édition. Un événement dont l'objectif est double : mettre en relation entreprises et candidats et favoriser le développement de la qualification et des compétences des demandeurs d'emploi par la formation.

BAPTÊME PLACE SAMUEL PATY

16 octobre : dévoilement des supports perennes au Lycée Despia, en hommage au professeur d'histoire-géographie Samule PATY (4^{ème} anniversaire de son assassinat)



INAUGURATION DU CAFÉ MUSIC

18 octobre : après plus de 3 ans de travaux, cette salle de spectacles, haut lieu culturel incontournable du paysage montois, réintègre ses locaux et offre désormais une meilleure fonctionnalité, une jauge optimisée (500 personnes) et des conditions d'accueil confortables et qualitatives pour ses usagers. Une véritable renaissance !



PASSERELLE MUSÉES

5 novembre : installation de la nouvelle structure, flambant neuve, en aluminium peint de 42 m de long et 2,4 m de large enjambant le Midou.



CME

9 novembre : mise en place des 20 nouveaux conseillers municipaux des enfants lors de la cérémonie d'investiture, élus par les 980 élèves de CE2, CM1 et CM2 des 10 écoles de la ville parmi les 60 candidats. Pendant 2 ans, ces 10 filles et 10 garçons représenteront les jeunes de Mont de Marsan, tout en préparant des projets dans des commissions.



SIGNATURE MEDIATISEE DE LA CONVENTION VILLE / ADOUR AFICION

30 novembre : Charles DAYOT et Richard MILIAN, directeur artistique, professeur de l'école taurine « Adour Aficion » ont signé une convention de partenariat aux arènes du Plumaçon, en présence des élèves du maestro qui s'entraînent désormais en hiver sur le sable montois et au sein des infrastructures couvertes.



1

L'ANNÉE 2024

LES TEMPS FORTS DU TERRITOIRE

BENQUET

3 FÉVRIER

Concours de pâtisseries intergénérationnel pour mieux faire connaître les services d'aide à domicile : au foyer municipal, le CIAS du Marsan et le CCAS de Benquet ont organisé une rencontre destinée au public, afin de mieux faire connaître leurs actions. 24 pâtisseries amateurs, en binômes intergénérationnels, ont présenté aux 6 membres du jury leurs œuvres culinaires, puis ont partagé leurs desserts avec le public.



BOSTENS

5 MAI

1^{ère} édition réussie de la "Marche gourmande" organisée par l'APÉ des 3 Petits Lutins, sur le thème des Jeux Olympiques. Une balade de 5 kms en forêt avec 5 haltes gourmandes (nature, produits locaux) qui a réuni plus de 250 personnes.



BRETAGNE-DE-MARSAN

30 AVRIL

Inauguration de l'école communale Édith Piaf, artiste internationale et citoyenne d'honneur de Bretagne de Marsan depuis 1953. Entre 2 tournées et pendant leurs 3 années de mariage, son mari Jaques Pills, enfant du pays connu sous le nom de baptême René Ducos, l'amenait se reposer à « Jean Blanc ».

CAMPAGNE

INAUGURATION DU CITY STADE

En présence des Campenois, des élus communaux et des conseillers départementaux. Le City stade, né de l'initiative du Bureau Participatif Citoyen et soutenu par le Conseil Départemental des Landes, est le résultat de l'engagement de la commune et des jeunes citoyens. En complément, des agrès de sport et une table de ping-pong ont été installés à proximité.



CAMPET-ET-LAMOLERE

AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE DU LOGEMENT DE L'ÉCHASSIER

Dans le cadre de sa démarche en faveur de la transition énergétique et du soutien au commerce de proximité, la commune a engagé en 2024 une série de travaux ambitieux pour améliorer la performance thermique du logement situé au-dessus du bar-restaurant l'Échassier : remplacement des menuiseries et vitrages, isolation complète de la toiture, couverture neuve, changement des fenêtres de toit, installation d'une pompe à chaleur air/air et de panneaux photovoltaïques.



GAILLÈRES

23 MAI

Comme chaque année, **la transhumance s'est arrêtée à Gaillères.** Les brebis, parties le matin du Centre de la Biodiversité « Jean Rostand » à Pouydesseaux, sont arrivées vers 11h sur le site de Massy à Gaillères, accompagnées par les enfants de l'école maternelle : démonstration de tonte des brebis, travail des chiens de berger, histoires de Yann de Buross, pique-nique convivial.



LAGLORIEUSE

NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL :

Après le décès soudain du Maire de Laglorieuse, Jean-Pierre Allais, le 9 mai 2024, une élection municipale partielle complémentaire a été organisée pour élire deux nouveaux conseillers le 30 juin. Suite à cette élection, le nouveau Maire, Marc de Valicourt, a été élu le 5 juillet, avec Jean-Louis Chevasson (1^{er} adjoint), Bernard Randé (2^{ème} adjoint) et Dominique Falières (3^{ème} adjoint).



POUYDESSEAUX

INAUGURATION DE LA SUPÉRETTE API :

L'automne a été marqué par l'inauguration de la supérette API. Depuis le **27 septembre** dernier, ce nouveau service connaît un beau succès auprès des habitants de la commune et des villages voisins.



SAINT-MARTIN-D'ONEY

7 DÉCEMBRE

Plus de 600 personnes se sont rassemblées pour assister au traditionnel **concert de Sainte-Cécile** de l'Harmonie centenaire du Biniou qui partageait la scène avec KAMINO, groupe montois aux accents latinos.



SAINT-PERDON

19 OCTOBRE

Finales des championnats de France de pelote basque : sous un ciel clément, le club de Saint-Perdon Pelote Basque et la commune de Saint-Perdon ont accueilli les finales de championnat de France vétérans de « place libre ».



SAINT-PIERRE-DU-MONT

11 JUILLET

Inauguration du Chalet de Lamoustey : ce nouveau chalet fait partie intégrante du quartier qui offre à l'Association de Quartier de la Moustey un espace intergénérationnel dédié à l'éducation, à la citoyenneté et à la parentalité. C'est le fruit d'une forte collaboration entre la ville, l'AQM et les partenaires du projet.





RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS



DIRECTION DES FINANCES

[13 agents]

La Direction des Finances Mutualisée pour la Ville et l'Agglomération est un service support essentiel qui a pour mission la gestion des ressources financières de la collectivité ainsi que la mise en œuvre des décisions budgétaires et fiscales.

Son rôle est crucial pour assurer le bon fonctionnement et le développement de la collectivité, tout en garantissant une gestion rigoureuse et transparente des fonds publics.

 **Hôtel de Ville**
2 place Général Leclerc
40 000 Mont de Marsan

MISSIONS PRINCIPALES

Le service des finances intervient dans plusieurs domaines clés :

- élaboration et exécution du budget : il prépare les budgets de la collectivité, en fonction des priorités définies par les élus, et veille à son respect tout au long de l'année
- suivi de la comptabilité : il assure la gestion comptable des recettes et des dépenses, en respectant les normes et les procédures en vigueur
- gestion de la trésorerie : le service veille à la gestion des flux financiers pour garantir la solvabilité de la collectivité, gérer la dette
- recouvrement des recettes fiscales et non fiscales : il collecte les impôts locaux (taxe foncière, etc) et les autres recettes (redevances, subventions, etc)
- conseil et accompagnement des services : il soutient les autres services de la collectivité dans la gestion financière de leurs projets, en offrant des conseils sur les aspects budgétaires et financiers.

ORGANISATION DU SERVICE

Le service des finances est structuré autour de plusieurs pôles ou divisions :

- Direction des finances : elle coordonne l'ensemble des actions financières et supervise l'équipe. Elle met en œuvre les orientations budgétaires et établit les documents budgétaires de la Ville et de l'Agglomération (budgets prévisionnels, décisions modificatives et comptes administratifs) : 1 agent
- Pôle Comptabilité : il est chargé de la gestion budgétaire et comptable, des dépenses et recettes de fonctionnement : 7 agents
- Observatoire de la fiscalité : il gère les aspects fiscaux, notamment l'analyse et l'optimisation des ressources fiscales de la collectivité : 2 agents
- Pôle investissements, travaux, patrimoine et gestion de la dette : ce pôle assure l'exécution budgétaire et comptable des dépenses et recettes d'investissement, le suivi financier des opérations de travaux, la gestion de la dette et de l'actif : 3 agents.

OUTILS ET PROCÉDURES

Le service des finances utilise divers outils et procédures pour assurer la bonne gestion des finances publiques :

- système d'information comptable et financier : des logiciels de gestion financière permettent de suivre en temps réel les dépenses, les recettes et la situation budgétaire de la collectivité
- procédures de contrôle interne : des mécanismes sont en place pour garantir la régularité et la transparence des opérations financières, ainsi que pour prévenir les erreurs et fraudes
- documents budgétaires : le service produit plusieurs documents, tels que le budget primitif, le compte administratif, et les modifications du budget en cours d'exercice.



EN 2024

MISE EN ŒUVRE D'UNE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2024

La Direction de Finances a développé une nouvelle méthode de comptabilité analytique permettant de recueillir des données analytiques sur 4 axes d'analyses : les communes, les compétences, les structures et les politiques publiques sur l'ensemble des dépenses et des recettes de la Ville et de l'Agglomération.

Ces données analytiques et leur exploitation via notre nouveau logiciel décisionnel seront de précieux outils d'aides à la décision à l'avenir.

ÉVOLUTIONS NOTABLES

En 2024, la Direction des Finances a connu une évolution réglementaire notable : le remplacement de la nomenclature budgétaire et comptable des communes et des intercommunalités en vigueur depuis 1997, la nomenclature M14, remplacée par une nomenclature désormais commune au 3 niveaux de collectivités territoriales (régions, départements et bloc communal) dénommée M57. Cette nouvelle nomenclature a apporté quelques modifications dans les codifications comptables. Elle a introduit l'obligation de rédaction d'un règlement budgétaire et financier retraçant les procédures mises en œuvre en matière de finances. Elle a introduit également de nouveaux principes tels que la fongibilité des crédits entre chapitre dans un cadre limité ou la nouvelle règle de l'amortissement de nos immobilisations au prorata temporis.

A VENIR

- Les prochaines évolutions seront, d'une part la mise en œuvre du Compte Financier Unique (CFU) corollaire du passage à la M57. Ce compte sera partagé entre le comptable et l'ordonnateur pour retracer la réalisation de l'exercice budgétaire écoulé. Il remplacera les actuels compte de gestion du Trésorier et le compte administratif de notre côté.
- D'autre part, nous avons désormais une nouvelle annexe verte au compte administratif à produire qui a pour objectif de détailler l'impact environnemental des dépenses publiques réalisées par la collectivité au cours de l'année écoulée.

EN CHIFFRES

Ville de Mont de Marsan = 9 Budgets :

- **1 Budget Principal : 59 325 800 €** total BP 2024
- **8 budgets annexes** : Crématorium (**1 419 040 €** BP 2024), Pompes Funèbres Municipales (**2 614 915 €**), Régie des Fêtes et Animations (**2 491 505 €**), Projet de Rénovation Urbaine (**695 221 €**), Self Bosquet (**285 742 €**), Parcs de Stationnements (**550 738 €**), ZAC du Peyrouat (**16 076 987 €**) et Chauffage Urbain Géothermie (**4 693 020 €**).

Mont de Marsan Agglomération = 5 Budgets :

- **1 Budget Principal : 78 607 438 €** total BP 2024
- **4 budgets annexes** : Logements Sociaux (**864 238 €**), Transports (**4 668 453 €**), Zones d'activités (**924 851 €**) et Eaux pluviales GEMAPI (**2 103 315 €**).

19 930 factures traitées par la Direction en 2024, soit **7 190** Ville et **12 740** Agglomération

RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

[7 agents]

Mutualisée en 2015 entre la Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglomération, la Direction des Affaires Juridiques (DAJ) et de la Commande Publique est rattachée au Directeur Général Adjoint en charge de l'administration générale, de la proximité et du pilotage stratégique des ressources. Elle travaille en relation avec l'ensemble des services (y compris les établissements satellites tels que le CIAS, le CCAS, l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat, et la régie du Théâtre de Gascogne).

 **Hôtel de Ville**
2 place Général Leclerc
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

Plusieurs compétences :

- service de la commande publique : **2 ETP**
- service juridique : **3 ETP**
- service des assurances : **0,5 ETP**
- service des assemblées : **1,5 ETP**

A VENIR

- Acquisition d'un nouveau logiciel pour le service des assemblées, à déployer auprès des services et des élus : il servira à l'instruction et à la rédaction des projets de délibérations puis à l'envoi des dossiers aux élus en amont des réunions des assemblées délibérantes. L'outil servira par ailleurs à la transcription des actes finaux (délibérations et décisions), à leur signature par voie dématérialisée et à leur télétransmission au contrôle de légalité.
- L'année 2024 a permis de paramétrer le logiciel, de former les premiers services et d'entrer dans une phase de test. Objectif : déploiement pour tous les services à compter de la mi-juin 2025.

EN 2024

COMMANDE PUBLIQUE

46 procédures lancées :

- **Grouperements de commande** entre Mont de Marsan Agglo, la Ville de Mont de Marsan, le CIAS et le CCAS de Mont de Marsan : **13** procédures dont 10 procédures formalisées (appels d'offres) et 3 procédures adaptées
- **Mont de Marsan Agglomération** : **11** procédures dont 5 procédures formalisées (appels d'offres, système d'acquisition dynamique), 5 procédures adaptées et 1 délégation de service public
- **Ville de Mont de Marsan** : **18** procédures dont 3 procédures formalisées (appels d'offres, système d'acquisition dynamique), 14 procédures adaptées et 1 concession
- **Autres** : **3** procédures pour le CIAS du Marsan (3 procédures adaptées, un appel d'offres), 1 procédure adaptée pour le Théâtre de Gascogne

ASSEMBLÉES

- **Mont de Marsan Agglomération** : **8** conseils communautaires, **173** délibérations, **87** décisions
- **Ville de Mont de Marsan** : **8** conseils municipaux, **138** délibérations, **215** décisions

ASSURANCES (hors risques statutaires)

- **Mont de Marsan Agglomération** : **69** sinistres dont 11 sinistres en dommages aux biens, 29 sinistres en responsabilité civile, 28 sinistres en véhicules à moteur (dont 12 Agglo et 16 RIEA), 1 recours direct
- **Ville de Mont de Marsan** : **44** sinistres dont 4 sinistres en dommages aux biens, 18 sinistres en responsabilité civile, 21 sinistres en véhicules à moteur dont 1 recours direct

CONTENTIEUX

- **Mont de Marsan Agglo**: **2** nouveaux recours, **3** contentieux clôturés, **11** contentieux en cours
- **Ville de Mont de Marsan** : **2** nouveaux recours, **4** contentieux clôturés, **13** contentieux en cours



RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DRH MUTUALISÉE AGGLO/VILLE/CIAS/CCA

[28 agents]

En charge de la gestion des carrières, maladies, accidents, retraites, rémunérations, formation, évolution et égalité professionnelles, discipline, conditions de travail, aménagements de postes, de l'accompagnement des services, managers ; et de la masse salariale représentant la principale charge de fonctionnement de la collectivité.

Mont de Marsan Agglomération
575 avenue Maréchal Foch
40 000 Mont de Marsan

A NOTER EN 2024

- Modification de l'organigramme : rattachement direct de la DRH à la DGS : implication dans le Comité de Direction Générale dans une recherche de transversalité et d'efficience
- Un turn-over sur la Direction RH
- Poursuite du plan de formation interne initié en 2022 visant à professionnaliser les équipes, notamment les nouveaux arrivants et développer l'expertise dans certains domaines.

ORGANISATION DE LA DIRECTION EN 4 SERVICES

- Carrière (7 agents)
- Paie (3 agents)
- 1 responsable Carrière Paie et son adjointe
- Prévention (4 agents)
- Compétences Emploi Formation (5 agents) et accueil d'une apprentie RH (Master)
- Direction (2 agents) avec en appui 1 chargée du dialogue social, intervenant sur les dossiers transversaux, et référente en matière d'Égalité professionnelle ; 1 chef de projet SIRH/Logiciel temps de travail ; 1 contrôleur de gestion sociale ; 1 poste d'assistante de direction.

EN 2024

Faits marquants 2024 en matière de RH concernant l'ensemble de la collectivité :

DRH

- Adhésion au contrat groupe Prévoyance (Territoria) porté par le CDG40 : campagne de sensibilisation et d'information à l'ensemble de nos agents
- Finalisation du plan d'action mutualisé égalité professionnelle femmes hommes 2024-2027
- Déploiement de la campagne d'entretien d'évaluation dématérialisée sur l'ensemble des services et entités (20 sessions de formation à destination des managers)
- Dématérialisation des bulletins de paie : coffre-fort numérique pour l'Agglomération et la Ville
- Mise à jour de la Charte Télétravail
- Création d'une Charte des valeurs managériales en collaboration avec les managers (niveau Direction)

CARRIÈRE

- Campagne de titularisation des agents contractuels afin de lutter contre la précarité de certains emplois qui se poursuit en 2024 et sur 2025

RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

PRÉVENTION

- Intégration d'une nouvelle conseillère de prévention dédiée au pôle médico-social
- Pérennisation de la dynamique des assistants de prévention, relais de terrain du service prévention (2 journées de cohésion réseau - Stabilisation et recrutement - Institutionnalisation des routines terrain mensuelles)
- Essais de vêtements et équipements pour continuation de l'élaboration des dotations en EPI et vêtements de travail
- Ateliers de sensibilisation à l'alcool et aux addictions grâce à la campagne Dry January (15 ateliers sur le premier trimestre 2024 : RDEA, Espaces verts, CTC, Éducation, RH). Au total, 140 personnes présentes.
- Diagnostic et plan d'action pour la Police Municipale dans le cadre de l'appel à projet (mise en œuvre de travaux d'amélioration sur site, équipements techniques, tenues, formation, accompagnement...+ 2 réunions au FNP)
- Mise en opérationnel d'un espace prévention sur la plateforme Interstis : mise en ligne des procédures, fiches techniques et documents utiles, modèles...
- Avancement des DUERP de la collectivité, études de poste, fiches techniques et procédures (travail en hauteur, protocole agression, travailleur isolé...)

FORMATION

- Formations au management pour le CODIR, les primo-managers et la gestion de projet
- Développement de l'apprentissage et de l'accueil de stagiaires soit 95 personnes accueillies en 2024
- Mise à jour du règlement formation

ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT « DUODAY »

(découverte de métiers pour les personnes en situation de handicap) : 8 personnes en situation de handicap ont été accueillies en 2024.
Services : éducation, accueil hôtel de ville, RH, politique de la ville, restaurant Bosquet, Régies des eaux et assainissement, etc

RECRUTEMENT

- Intégration d'un nouveau logiciel de recrutement : Beetwen, ce dernier devrait nous permettre notamment de développer notre marque employeur

DIALOGUE SOCIAL

- Organisation dans chacune des assemblées du débat obligatoire sur la Protection Sociale Complémentaire qui devra être mise en œuvre en 2025 pour la Prévoyance et en 2026 pour la Santé.
- 7 séances du CST Ville/Agglo et 4 séances de la F3SCT.
- 5 séances du CST du CIAS et 2 séances de la F3SCT.
- 5 séances du CST du CCAS.

A VENIR

Chantiers 2024/2025 en cours ou à lancer :

- Finalisation de la mise à jour en 2025 du règlement « temps de travail »
- La rédaction et la réflexion d'un projet QVCT avec implication des managers
- Implication de l'ensemble des managers dans le partage et la mise en œuvre de la Charte des valeurs managériales
- Le travail sur l'évaluation des risques professionnels avec les managers via le DUERP
- Mobilisation de Territoria pour continuer à informer et sensibiliser les agents aux enjeux de bénéficier d'une couverture Prévoyance ; à moyen terme, un objectif de 60 % des agents « couverts » est fixé.

EN CHIFFRES

Chiffres clés 2024 pour les 4 entités (Agglo, Ville, CCAS, CIAS) :

1 747 dossiers suivis

3 600 arrêtés individuels notifiés, **3 673** dossiers maladie suivis

20 570 bulletins de salaire édités

407 recrutements dont **156** saisonniers et jobs d'été

85 avancements de grade et 11 promotions internes

40 dossiers de médaille du travail instruits

37 accompagnements en évolution professionnelle

27 départs à la retraite

3 000 jours de formation suivis par **837** agents, **290** actions de formation réalisées

12 dossiers disciplinaires instruits

175 forfaits « mobilités durables » versés en 2025 au titre de l'année 2024.

BUDGET AGGLO

CA 2024 = **25 776 020 €** / BP 2024 = **26 283 374 €**

BUDGET VILLE

CA 2024 = **12 200 755 €** / BP 2024 = **12 384 920 €**

DIRECTION DU NUMÉRIQUE

[14 agents dont 2 alternants en BUT Réseaux et Télécommunication]

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) est une fonction clé au sein de la Mairie, du CCAS, de la Communauté d'Agglomération, du CIAS.

La DSI est chargée de planifier, de concevoir, de mettre en œuvre et de gérer les systèmes informatiques et téléphoniques utilisées par les quatre entités pour atteindre ses objectifs. Elle maintient également le socle numérique des écoles primaires et maternelles de l'agglomération.

29 quai Silguy
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

La Direction du Numérique est responsable :

- de la gestion et de la maintenance de l'infrastructure informatique et téléphonique
- de la sécurité de l'information, notamment de la protection des données sensibles de l'organisation contre les cyberattaques et autres menaces.

Dans l'ensemble, la Direction du Numérique joue un rôle essentiel dans la transformation numérique, en assurant une utilisation efficace et efficiente des technologies de l'information pour soutenir la stratégie globale de l'organisation.

LES MISSIONS PRINCIPALES COMPRENNENT

1. La planification stratégique :
elle définit les priorités, les budgets et les échéances pour la mise en œuvre des systèmes et des technologies numériques.

2. La gestion des projets informatiques :
elle supervise la gestion des projets numériques, y compris la définition des objectifs, la planification des ressources, la coordination des activités et la gestion des risques.

3. La gestion des infrastructures informatiques et téléphoniques :

la Direction du Numérique assure la gestion, la maintenance et l'évolution de l'infrastructure numérique de l'organisation, y compris les serveurs, les réseaux, les bases de données et les logiciels.

4. La sécurité de l'information :

La Direction du Numérique est responsable de la protection des données sensibles de l'organisation contre les cyberattaques et autres menaces. Elle élabore et met en œuvre des politiques de sécurité, gère les incidents de sécurité et sensibilise les utilisateurs aux risques de sécurité en lien avec le DPP (Délégué à la Protection des Données) et le RSSI (Responsable de la Sécurité des Systèmes de l'Information).

5. La gestion des services informatiques :

la Direction du Numérique fournit des services informatiques aux utilisateurs de l'organisation, y compris l'assistance technique, la résolution des problèmes et la gestion des demandes de service.

6. La veille technologique :

la Direction du Numérique est responsable de la veille technologique pour identifier les tendances et les innovations en matière de technologies de l'information qui pourraient bénéficier à l'organisation. Elle évalue les nouvelles technologies et détermine comment les intégrer dans l'infrastructure numérique de l'organisation.

LA DIRECTION DU NUMÉRIQUE EST COMPOSÉE DE 14 AGENTS

(dont 2 alternants de la section universitaire de Mont de Marsan - BUT Réseaux et Télécommunication)

- **Cellule de direction**
1 DSI, 1 DSI adjoint, 1 assistante administrative
- **Cellule d'Assistance**
5 agents (dont 2 dédiés aux écoles)
- **Cellule Réseaux et Systèmes Informatiques et Téléphoniques**
6 agents

LES ENJEUX STRATÉGIQUES DE LA DSI

- **Instaurer la confiance auprès des services**

- Fournir un service de qualité
- Garantir la continuité de service
- Garantir la sécurité
- Communiquer
- Écouter

- **Aligner les Systèmes d'Informations sur les besoins des services**

- Créer de la valeur pour les métiers
- Sécuriser le portefeuille applicatif
- Mettre en œuvre les évolutions réglementaires
- Moderniser le patrimoine
- Mettre en place les infrastructures réseaux, systèmes et téléphoniques
- Enrichir le bouquet de services
- Favoriser les mutualisations

- **Innover et moderniser ; s'appuyer sur les outils et technologies de pointe**

- Faciliter les usages
- S'afficher comme offreur de services auprès des directions et services
- Communiquer sur ses services
- Démontrer son savoir-faire

LES MOYENS POUR ATTEINDRE LA CIBLE

- **Gérer les ressources**

- Mobiliser de façon efficace les ressources de la Direction du Numérique
- Prendre en compte la dimension humaine des équipes
- Gérer les ressources matérielles et financières

- **Piloter**

- Rapprocher les équipes de la cellule assistance et de la cellule Réseaux et systèmes Informatiques et téléphoniques
- Mesurer, piloter
- Impliquer les agents

- **S'outiller**

- S'appuyer sur des méthodes et des référentiels
- Mettre en place des outils collaboratifs

RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DU NUMÉRIQUE

EN 2024

L'année 2024 est dans la continuité de l'année 2022 et 2023, c'est à dire en perpétuel changement. Il est difficile de maintenir une organisation stable lorsque l'effectif n'y est pas.

AUDIT ET SUPERVISION DES RÉSEAUX – CYBER SÉCURITÉ

Nous sommes en relation avec l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes de l'Information) afin de maintenir à niveau le système centrale de la Mairie et de l'Agglomération de Mont de Marsan.

Une plateforme de supervision des systèmes et divers outils de gestion des postes informatiques sont mis en œuvre pour exploiter à la fois en interne et en externe.

Des sessions de sensibilisation aux attaques cyber ont été dispensées ainsi qu'un exercice d'attaque cyber a été simulé en partenariat avec l'ANSSI, la police judiciaire de Bayonne et la préfecture.

A VENIR

- Harmonisation des infrastructures informatique et télécoms de l'Agglo / Mairie, ses écoles (2023-2025)
- Participation au Développement de l'Intranet via l'interfaçage avec les logiciels métiers
- Rédaction de la Politique de Sécurité des Systèmes de l'Information (PSSI)

EN CHIFFRES

52

sites plus les écoles à interconnecter

1 000

Ordinateurs (dont 380 dans les écoles) – 304 tablettes et 143 Tableaux Numériques

106

photocopieurs

1 000

lignes de télécommunications (fixes, mobiles et accès internet)

2 062

interventions

RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

[14 agents]

La direction de la communication conçoit et met en œuvre la stratégie de communication de la Ville et de l'Agglo. Elle informe les citoyens, valorise les politiques publiques portées par nos collectivités et les services à la population assurés par les agents. Elle renforce l'image du territoire

 **Hôtel de Ville**
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS :

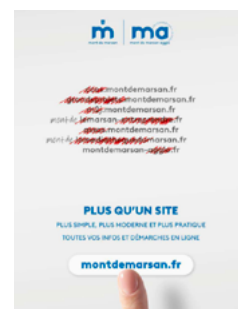
La direction de la communication est un service mutualisé Ville / Agglo.

Elle est constituée de 13 agents répartis en trois pôles : chefs de projet, pôle graphistes, pôle digital. Elle assure la diffusion de l'information aux habitants, la valorisation des actions publiques menées par nos collectivités, tant en matière de grands projets structurants que de services du quotidien, la gestion des supports print et digitaux, les relations presse, l'événementiel, et veille à la cohérence de l'image du territoire.

EN 2024

- **Lancement du nouveau site web mutualisé :
Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglo -
Budget : 34 000 €**

Pour remplacer une myriade de sites internet (pour l'essentiel datant de 2008), la Ville et l'agglo ont créé leur nouveau portail web mutualisé, facilitant l'accès à l'information et aux démarches en ligne.



- **Inaugurations de réalisations structurantes :**

Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglo
CaféMusic, avenue Henri Farbos... L'année 2024 a permis la concrétisation de projets structurants portés par nos collectivités. La direction de la communication a été au rendez-vous de leurs inaugurations.

- **Fêtes de la Madeleine :**

Mont de Marsan

Comme chaque année, l'équipe de la communication est particulièrement mobilisée sur les Fêtes de la Madeleine, tant dans la valorisation de la fête populaire que sur le volet taurin.

Bonus : Le déploiement du nouveau mobilier urbain (planimètres, abribus, colonnes Morris) offre une visibilité sensiblement renforcée à notre communication institutionnelle, permettant de multiplier les campagnes (114 en 2024).



RESSOURCES ET SERVICES SUPPORTS

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

ÉVOLUTIONS NOTABLES EN 2024

En 2024, la direction de la communication de la Ville et de l'Agglomération de Mont de Marsan a poursuivi sa dynamique de modernisation et d'efficacité au service de l'information citoyenne et de la valorisation du territoire. Près de 220 projets graphiques ont été réalisés, accompagnant l'ensemble des services dans leurs besoins en communication visuelle.

Le service a également assuré près de 150 envois presse (communiqués, dossiers, invitations...), consolidant ainsi ses relations avec les médias et sa capacité de diffusion de l'information.

Notre présence sur les réseaux sociaux a continué à se renforcer, avec une ligne éditoriale adaptée aux différents publics et une réactivité accrue face à l'actualité locale. L'événement majeur de l'année reste toutefois le lancement du nouveau site internet institutionnel. Ce site, entièrement repensé, met l'accent sur les informations pratiques, les démarches en ligne et une navigation fluide, particulièrement optimisée pour les usages sur smartphones et tablettes.

L'objectif : simplifier l'accès aux services pour tous les usagers.

Enfin, notre équipe a accompagné, organisé et couvert plusieurs événements publics marquants, notamment les inaugurations du CaféMusic et de la requalification de l'avenue Henri Farbos, illustrant une communication de terrain, proche des habitants et en appui des projets structurants du territoire.

A VENIR

Après une année 2023 marquée par la refonte des identités visuelles de la Ville et de l'Agglomération de Mont de Marsan – avec de nouveaux logos et une charte graphique unifiée – et le lancement en 2024 d'un site internet repensé pour offrir une meilleure expérience usager, la direction de la communication aborde 2025 avec de nouveaux chantiers ambitieux au service de la visibilité de l'action publique et de la proximité avec les habitants.

Parmi les projets phares figure la création d'un **nouveau magazine de la collectivité**. Tout en conservant son rythme de parution (5 numéros par an distribués dans toutes les boîtes aux lettres du territoire), ce support bénéficiera d'une maquette modernisée, plus visuelle, favorisant les témoignages d'habitants, les récits de terrain, et intégrant des passerelles vers des contenus digitaux ou vidéo. Cette refonte vise à renforcer l'attractivité du magazine et son ancrage local. La **newsletter institutionnelle** fera également l'objet d'un nouveau lancement, avec une approche plus dynamique et thématique.

Par ailleurs, la direction accompagne la **mise en lumière de politiques publiques majeures**, notamment dans les domaines du sport et de l'éducation, à travers des dispositifs de valorisation adaptés.

2025 sera également jalonnée par la **concrétisation de projets structurants**, tels que l'avenue de Sabres, les tennis couverts de la Hiroire, la nouvelle police municipale ou encore le Jardin public Laulom, autant d'opportunités de communication au plus près du quotidien des habitants.

Enfin, une attention particulière sera portée à la **valorisation du travail des services et des agents**. Ces derniers pourront être mis en avant dans certaines campagnes, comme celle des vœux, incarnant ainsi l'action publique avec authenticité et proximité. L'ensemble de ces actions s'inscrit dans une stratégie globale de renforcement du lien avec les citoyens et de mise en valeur du territoire.

EN CHIFFRES

34 000

boîtes aux lettres
dans lesquelles est diffusé
notre magazine m2mag

145

envois presse réalisés
(81 pour l'agglomération, 44 pour la ville,
20 pour la Madeleine)

220

projets graphiques mis en œuvre,
depuis la carte de visite jusqu'au
programme de la Madeleine

20 900

abonnés à la page facebook de la Ville

92

plans de communication
préparés et mis en œuvre
par la direction de la communication

M A I 2 0 2 5





UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

[6 agents]

La Direction possède 2 compétences. Elle accompagne les entrepreneurs locaux et veille à favoriser un environnement propice à l'implantation, au maintien et au développement des entreprises et de la formation supérieure sur le territoire

Pépinière d'entreprises

LA FABRIK
Parc SO WATT
236 avenue de Canenx
40 000 Mont de Marsan

Campus connecté

Site de l'INSPE
335 rue de Saint-Pierre
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

2 compétences : développement économique / enseignement supérieur.

Une commission développement économique, tourisme et enseignement supérieur composée de 26 élus, réunie 5 fois, co-présidée par 2 vice-présidents, M. Bonnet en charge du développement économique et M. Carrère en charge de l'enseignement supérieur.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- **Accompagnement des acteurs économiques du territoire :**

- appui à la création, développement, transmission/reprise
- accompagnement individuel des projets d'entreprises
- mise en œuvre d'aides aux entreprises
- soutien aux structures d'accompagnement à la création/reprise d'entreprises et réseaux d'acteurs

- **veiller à créer un environnement propice au développement économique du territoire :**

- stratégie foncière économique
- gestion de l'offre foncière et immobilière économique communautaire
- observatoire foncier et économique
- animations et promotion du territoire

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- **veiller à développer un environnement propice au développement de la formation supérieure sur le territoire :**

- feuille de route de l'enseignement supérieure et de la vie étudiante : SLESRI
- gestion et animation du campus connecté pour diversifier l'offre de formation supérieure pour tous

EN 2024

- Adoption du nouveau règlement d'intervention économique incluant des éco-socio-conditionnalités pour favoriser un développement économique et responsable : 2024-2028

Validé en février 2024, le nouveau règlement d'intervention économique intègre désormais des critères d'éco-socio-conditionnalités, conformément aux règles définies dans le SRDEII par la Région Nouvelle-Aquitaine et aux orientations du PCAET 2023-2030 de l'Agglomération. Ainsi, les montants des aides accordées dans le cadre des différents dispositifs locaux sont fonction :

- de la nature du projet pour lequel le soutien est demandé,
- des impacts attendus des investissements réalisés sur le développement pérenne de l'entreprise, du maintien et de la création d'emplois à 3 ans,
- de l'effet levier de l'aide publique sur l'entreprise,
- de l'engagement de l'entreprise dans la réalisation des critères d'éco-socio-conditionnalités parmi les 4 suivants :
 - optimisation foncière (ratio emplois/m², mutualisation de parkings, gestions des eaux...)
 - construction ou rénovation de bâtiments durables (photovoltaïque, énergies renouvelables, matériaux...)
 - économie d'eau, gestion des déchets (recyclage, réemploi, et valorisation)
 - mobilité décarbonée (pour les salariés et les transports de marchandises...)
- de l'engagement de l'entreprise dans une démarche de transition numérique et sécurité informatique : via la réalisation d'un diagnostic cybersécurité (réalisé gratuitement par le Centre de Ressources Cybersécurité Mont de Marsan Agglomération),
- des capacités financières de l'Agglomération.

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Renouvellement du protocole d'accord en cybersécurité avec la BA118, l'UPPA et Campus Landes à l'occasion de la 5^{ème} édition de Mars@hack : 4 avril 2024 - IUT de Mont de Marsan

L'Agglomération de Mont de Marsan a établi un partenariat avec BA 118, l'UPPA (Université de Pau et des Pays de l'Adour) et Campus Landes pour promouvoir la filière de la cybersécurité. Dans cette optique, elle soutient l'UPPA dans la création de son Master 2 en cybersécurité au sein de l'IUT de MDM. Cette initiative vise à développer l'offre de formation académique et professionnelle sur le territoire, tout en générant des opportunités d'emploi dans les entreprises du secteur numérique des Landes.

Ce partenariat vise à promouvoir et développer la filière cyber dans les Landes. Il revêt diverses formes :

- création de formation académique (au sein du département réseaux et télécoms de l'IUT de Mont de Marsan et de l'ESNL du Campus Landes)
- création de formation professionnelle avec la CCI des Landes
- aide au développement économique des entreprises locales du numérique
- sensibilisation et accompagnement des entreprises du territoire sur leur sécurité informatique.



- Une 5^{ème} promotion pour Campus connecté : un dispositif pour réussir ses études supérieures à distance : Campus connecté

- Un effectif étudiant croissant : 96 étudiants accompagnés depuis 2020, 32 étudiants pour la rentrée 2023-2024 et 50 étudiants pour la rentrée 2024-2025
- Un dispositif de réussite : 61,3 % des étudiants de la promotion 2023-2024 ont obtenu leur diplôme ou ont poursuivi sur l'année de formation supérieure
- Un levier de développement pour les formations post-bac :

Depuis le Campus connecté de Mont de Marsan Agglo, 24 formations différentes préparées par les étudiants de la promotion 2024-2025 auprès d'établissements partout en France :

- 9 BTS différents en : communication, agronomie et cultures durables, immobilier, tourisme, viticulture-oenologie, diététique, économie social et familiale, management commercial opérationnel, support à l'action managériale
- 11 licences différentes : STAPS, psychologie, sociologie, gestion, histoire lettres, droit, physique, LLCER, sciences humaines et sociales, sciences de la vie et de la terre
- Des masters et mastères : management et stratégie d'entreprise, MEEF second degré EPS
- Et + encore : diplôme universitaire (DU) coréen, Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)
- 90 % de formations publiques

● Un dispositif pour tous :

- 22 % en reprise d'études / 78 % en formation initiale
- 81 % d'étudiants issus du territoire
- 90 % de 18-24 ans
- 80% de femmes
- 6 % en situation de handicap
- 25 % de boursiers
- 37 % de sportifs en double parcours dont 16 % haut niveau

● Une dynamique collective riche :

Ponctuée de + de 80 ateliers organisés par le Campus connecté et menés avec les partenaires et des intervenants extérieurs sur des thématiques variées

A VENIR

- Poursuite de la mise à jour de la stratégie foncière économique élaborée en 2021, incitant à la sobriété foncière et à la valorisation des friches et disponibilités foncières, notamment sur le foncier « Malage »
- Poursuite et développement de l'offre du Centre de Ressources en Cybersécurité
- Mise en œuvre des premières actions du SLESRI schéma local d'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation
- Pérennisation du Campus connecté

EN CHIFFRES

82

projets d'entreprises accompagnés (étude de projet, informations économiques territoriales, recherche de foncier et immobilier d'entreprise, financements, mise en relation)

Près de

700

emplois dans les 103 entreprises installées en parcs d'activités communautaires

13

établissements d'enseignement supérieurs proposant 36 formations différentes + 1 Campus connecté

12

diagnostics de maturité Cyber réalisés auprès d'entreprises par le Centre de Ressources en Cybersécurité de Mont de Marsan Agglomération

3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

OFFICE DE TOURISME DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

[10 agents]

L'OTCA assure l'accueil et l'information touristique sur le territoire, l'exploitation et la gestion d'équipements. L'Office met également en œuvre la politique locale du tourisme, apporte un concours technique à la réalisation de projets et d'opérations touristiques à caractère structurant, assure la promotion touristique du territoire et des équipements communautaires. Il coordonne les interventions des divers partenaires, soutient l'amélioration et le développement du commerce et de l'artisanat en répondant aux objectifs communautaires. Enfin, il anime le montage et la commercialisation de produits touristiques.

1 place Charles de Gaulle
40 000 Mont de Marsan

EN 2024

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'OTCA est réparti entre 5 pôles :

- Le pôle « direction » qui a pour missions principales de diriger la structure, l'équipe, gérer la représentation extérieure, le lien avec l'Agglomération, construire et gérer les budgets, les dépenses et recettes, le dossier RH des agents
- Le pôle « commercialisation et développement » qui gère principalement les groupes et le tourisme d'affaires, mais aussi la gestion des équipements : meublés et aire de camping-cars
- Le pôle « accueil » qui assure le conseil et le renseignement des visiteurs au travers d'une vitrine touristique physique. Le pôle accueil gère également une boutique qui propose des produits en cohérence avec l'image de la destination
- Le pôle « commerce » accompagne les porteurs de projets pour la création, la reprise ou la transmission d'entreprises. Ce pôle développe également l'offre en animations
- Le pôle « communication/promotion » gère les outils et crée les supports nécessaires pour informer les visiteurs et promouvoir notre destination. Ce pôle mène des actions promotionnelles dans le cadre de salons, d'accueil presse et la réalisation d'opérations spécifiques.

- L'OTCA développe une offre de service de billetterie – investissement de 12 000 €

Investissement dans un logiciel de billetterie permettant de développer la vente en ligne, mais également des offres de billetterie pour les événements hors Théâtre de Gascogne, type concerts ou événements sportifs. La première réalisation a été l'organisation et la commercialisation de la billetterie pour les Finales des Coupes de Basket des Landes dans les Arènes de Plumaçon.

- Les concerts de l'été – un succès à renouveler – 6 000 €

L'OTCA a également investi les Arènes le 31 juillet et le 1^{er} août pour proposer des concerts aux habitants et touristes. Ce premier succès relatifs (4 000 personnes) est à renouveler et à développer dans les années à venir.

- Soirée VIP pour l'association d'entreprises de la BARRE des Territoires sur la BA 118

L'OTCA a organisé une soirée sur l'employabilité sur notre Agglomération avec le premier employeur de la BA 118. Avec plus d'une quarantaine de participants, cette rencontre a été un réel succès.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

OFFICE DE TOURISME DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT



A VENIR

- Renouveler les concerts de l'été
- Poursuivre le développement de l'offre « Au fil de nos Histoires » qui a pour objectif de valoriser le patrimoine des différentes communes de l'Agglomération
- Développer une offre inédite de Micro-Aventure Terra Aventura à l'échelle des Landes Intérieures
- Investir sur l'aire de camping-cars pour augmenter sa rentabilité

EN CHIFFRES

Données sur le Commerce -
périmètre cœur de ville :

217

cellules pour 22 vacantes
soit un taux de vacance de **10,14 %**

Accueil OTCA :
plus de

30 000

visiteurs en 2024

Visites guidées :

32

visites guidées proposées
sur 3 thèmes (ville et son histoire /
les arènes / Jean Rameau)

Boutique :
plus de

150

produits référencés pour
un chiffre d'affaire de **79 000 €**

Billetterie :

204 000 €

de chiffre d'affaires

3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

RÉGIE DES FÊTES ET DES ANIMATIONS

[4 agents]

La Régie des Fêtes et des Animations a pour mission d'organiser les fêtes patronales, les manifestations festives et locales et d'assurer la coordination des divers partenaires susceptibles d'intervenir à l'occasion, dans l'organisation de ces manifestations.

479 avenue Maréchal Foch
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

La Régie des Fêtes est dotée de la seule autonomie financière. Elle est administrée sous l'autorité du Maire et du Conseil Municipal de la Ville de Mont de Marsan par un Conseil d'Exploitation (composé de 15 membres), sa présidente et sa directrice. A partir du mois de mai et jusqu'à la fin des Fêtes de la Madeleine, 5 agents saisonniers en Billetterie viennent compléter progressivement l'équipe. Différentes commissions composées de bénévoles (bandas, journée des Pitchouns, arènes) viennent aider l'équipe de la Régie pour l'organisation des fêtes.

EN 2024

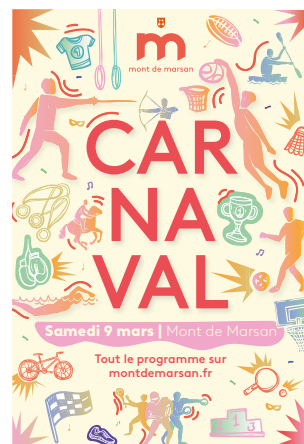
- Carnaval :

9 mars – Centre-ville - Budget : 8 000 €

À l'occasion de l'Année des Jeux Olympiques et Paralympiques, la Ville de Mont de Marsan, labellisée « Terres de Jeux », a choisi le sport comme thème de son carnaval.

Tout au long de la journée, diverses animations ont été proposées aux enfants : structures gonflables, atelier maquillage animé par la Classe des 18 ans, ainsi que des animations musicales assurées par différents groupes en attendant la cavalcade. Jeux, danses et chants gascons étaient également au programme avec l'Asso Validade, sans oublier une prestation musicale de l'Orchestre montois.

Le temps fort de cette journée fut la grande cavalcade, composée de chars, qui a traversé le centre-ville avant de s'achever sur le toit du lavoir, où la sentence a été prononcée et San Pansar embrasé.



- Fêtes de la Madeleine :

du 17 au 21 Juillet - Centre-ville et Arènes du Plumaçon

Budget : 2 000 000 €

Rdv incontournable au mois de juillet, les fêtes de Mont de Marsan se sont déroulées du 17 au 21 juillet 2024. 5 jours et 5 nuits avec des concerts, animations de rue, journée Pitchouns, cavalcades, bandas et tauromachie. En raison des jeux olympiques, les horaires de fermeture ont été modifiés cette année (2h le mercredi, jeudi et dimanche et 3h le vendredi et samedi).



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

RÉGIE DES FÊTES ET DES ANIMATIONS



- Animations Noël :

décembre – Centre-ville - Budget : 65 000 €

Les festivités se sont tenues du 29 novembre au 5 janvier, offrant un programme riche et varié : animations, manèges, ateliers pour enfants, balades en calèche et à poney, ainsi qu'un spectacle laser. Tout au long du mois de décembre, le traditionnel calendrier de l'Avent a permis aux enfants de rencontrer le Père Noël chaque mercredi, vendredi, samedi et dimanche à 18h, pour les faire patienter jusqu'au grand jour.

Le marché de Noël, installé place de Gaulle et dans les Halles, a rassemblé une vingtaine d'exposants locaux proposant des créations artisanales : décorations, armagnacs, confiseries, chocolats, macarons, foie gras, bijoux fantaisie, jouets en bois, et bien d'autres trésors.

Grande nouveauté cette année : la Cavalcade de Noël, organisée le samedi 14 décembre. Le Père Noël, accompagné de la Mère Noël et de ses joyeux lutins, a défilé en centre-ville sur son traîneau, suivi de chars festifs animés par des chants et musiques de Noël, en partenariat avec l'Amicale des quartiers et les associations montoises.

ÉVOLUTIONS NOTABLES EN 2024

Intégration de la Régie de Fêtes dans le Pôle attractivité (avec l'OTCA et le développement économique).

A VENIR

Reconduction des événements organisés par la Régie des Fêtes : carnaval, braderies, fêtes de la Musique, Fêtes de la Madeleine et animations de Noël.

EN CHIFFRES

132

agents de sécurité
privé déployés pendant
ces fêtes de la Madeleine

1 050

barrières de police
installées dans la ville
pendant ces fêtes

720

musiciens durant
ces cinq jours de fêtes,
répartis sur **24** groupes

37 413

entrées pour
les spectacles taurins,
corridas et novilladas

600 000 €

subvention d'équilibre

2 516 771,38 €

recettes réalisées

2 468 179,59 €

dépenses réalisées

48 591,79 €

résultat de l'exercice

3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

DIRECTION VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

[12 agents]

La compétence Voirie est une compétence communautaire.

La direction de la voirie gère les 550 km de voirie communale des 18 communes de l'agglomération, dont 185 km sur Mont de Marsan. Le stationnement est une compétence communale. D'autres thématiques sur le domaine public de Mont de Marsan tels que l'éclairage public, le mobilier urbain, les voiries sur le domaine privé de la commune et les voies communales non revêtues, la vidéoprotection, le développement de la fibre interne de la ville sont suivis par la direction.

**Direction des Pôles
Techniques, de la Stratégie
Territoriale et des Sports**
8 rue Maréchal Bosquet
40 000 Mont de Marsan

Parking souterrain du Midou
Allées Raymond Farbos
40 000 Mont de Marsan

Organisation : 1 directrice ; 6 agents à la direction de la Voirie ; 1 responsable du Stationnement et 3 agents au service du Stationnement ; 1 assistante comptable
La direction de la Voirie a été mutualisée en 2015 entre agents de l'agglomération et agents de la Ville.

EN 2024

MISSIONS

La direction conduit les travaux externalisés d'aménagement, de réfection et d'entretien des routes comprenant les VRD, la signalisation horizontale et verticale, des travaux d'aménagement des Conseils de Quartier. Elle organise aussi la gestion des eaux pluviales de voirie en coordination avec la Direction du Cycle de l'Eau.

Par ailleurs, des travaux sont effectués dans divers équipements : cours d'école, parcs, aires de jeux, équipements sportifs extérieurs, parkings...

De plus, le service traite les arrêtés de circulation et de stationnement pour la commune dans le cadre des pouvoirs de police du Maire (environ 900 arrêtés par an), et les permissions de voirie dans le cadre de la police de conservation, pouvoir du Président, pour les 18 communes de l'agglomération (environ 350 permissions par an). Le service du domaine public communal gère aussi la perception de la Taxe Locale de Publicité, instruit les demandes d'enseignes et de publicité au travers de son règlement intercommunal de Publicité pour Mont de Marsan.

La gestion des droits de place des forains lors des manifestations est également effectuée par ce service.

- Aménagement de l'entrée Nord-Ouest :

**d'octobre 2023 à décembre 2025 -
avenue Henri Farbos et avenue de
Sabres à Mont de Marsan**

Budget : 3 873 983 € TTC

Aménagement d'une entrée d'agglomération de 3 ha avenues de Sabres et Henri Farbos. Objectifs : améliorer le traitement paysager et la perception de cette entrée ; réduire les emprises de circulation pour les plantations et pour les mobilités actives ; améliorer les conditions de stationnement ; lutter contre les îlots de chaleur, végétaliser (373 arbres plantés) et augmenter les espaces verts de 5 % à 20,8 % ; développer, sécuriser les modes doux et créer des continuités cyclables (ml multiplié par 3). Mise en accessibilité des arrêts de bus ; réduire la vitesse et sécuriser les traversées piétonnes ; utiliser des matériaux pérennes, locaux durables : béton bas carbone poreux, enrobé poreux, dalles bétons engazonnées bas carbone ; améliorer la gestion des eaux de ruissellement par infiltration, et désimperméabilisation (noues plantées, cagettes d'infiltration, dalles engazonnées).

Sur l'année, l'avenue Henri Farbos a été entièrement réaménagée. Cette avenue réfectionnée a été inaugurée le 30 août 2024. La 1^{ère} tranche de l'avenue de Sabres a démarré le 21 octobre 2024. Les travaux ont consisté à installer des cagettes d'infiltration d'eau pluviale sous chaussée.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

DIRECTION VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

- Aménagement de l'îlot Laulom :
du 2 octobre 2023 au 30 avril 2025 - îlot situé entre l'avenue de la République et la rue Montluc -
Budget : 2 603 640,41 € HT

Aménagement de l'ancienne friche Laulom : un jardin public en cœur de ville.

Cet aménagement s'inscrit dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de Mont de Marsan Agglomération. Il s'agit de créer un parc arboré. Ce parc assurera une liaison douce entre la gare et les berges pour favoriser les modes de déplacements actifs, en encourageant l'utilisation du vélo et en promouvant la marche à pied. Il permettra de créer un îlot de fraîcheur en centre-ville avec une gamme végétale durable favorisant la biodiversité, de désimperméabiliser des sols et infiltrer les eaux pluviales. Il répond au concept du design actif avec la construction d'équipements de plein air tels qu'un street park, une aire de fitness, une aire de jeux pour enfants, des toboggans, et également un théâtre de verdure.

Les travaux de déconstruction, désamiantage et curage et renforts des murs mitoyens ont été réalisés entre le 2 octobre 2023 et le 1^{er} juillet 2024. Les travaux d'aménagement ont démarré le 29 juillet 2024. Le gradinage du théâtre et les travaux d'éclairage et d'alimentations électriques, et les cuves de récupération des eaux pluviales ont été réalisés. La construction du street park a commencé en novembre, ainsi que les plantations en décembre.



- Aménagement de la cour de l'école pré-élémentaire du Peyrouat :
du 21 octobre 2024 au 21 novembre 2024 et du 24 février 2025 au 7 mars 2025 - Budget : 142 000 € TTC

La rénovation de la cour d'école pré-élémentaire a plusieurs objectifs :

- végétaliser, renaturer la cours d'école, développer la biodiversité,
- infiltrer les eaux pluviales, déconnecter les eaux pluviales du réseau et désimperméabiliser les sols,
- résoudre le rejet des eaux pluviales sur la parcelle privée située en contre-bas,
- rénover et créer des espaces de jeux et des jeux adaptés à l'âge des enfants, changer les sols des jeux,
- créer un cheminement pour pratiquer le vélo.

L'aménagement a consisté à :

- réparer le réseau cassé d'évacuation des eaux usées
- installer des ouvrages de type cagettes pour stocker et infiltrer les eaux de toiture
- remplacer les revêtements goudronnés déformés par les racines par un béton bas carbone poreux limitant le ruissellement
- rénover les sols souples dégradés des jeux en installant des aires de gazon synthétique
- mettre en œuvre un sol de copeaux de bois sur les espaces.



ÉVOLUTIONS NOTABLES EN 2024

- Les ASVP ont quitté le service stationnement pour rejoindre le pôle Tranquillité publique ainsi que le placier du marché. Ce sont donc 7 agents qui ont quitté la direction (dont 6 ASVP et 1 placier) le 1^{er} juin 2024. Le contrôle du stationnement et la gestion des droits de place du marché communal sont désormais suivis par le Pôle Tranquillité publique. La direction Espaces Publics a réduit ses effectifs de 19 à 12 agents.
- En terme de travaux, l'avenue Henri Farbos a été inaugurée le 30 août 2024, première tranche de l'aménagement de l'Entrée Nord-Ouest.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

DIRECTION VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

A VENIR

GRANDS CHANTIERS

- terminer l'aménagement de l'îlot Laulom pour une livraison au 30 avril 2025,
- aménagement de la rue Cherche-Midi pour une livraison au 30 avril 2025,
- aménager l'avenue de Sabres pour une livraison en fin d'année 2025,
- réfectionner la rue des Arceaux pour valoriser ce patrimoine historique de la ville,
- rénover l'aire de jeux du parc animalier de Nahuques et pose de nouveaux jeux sur l'aire extérieure du parc animalier de Nahuques,
- déploiement de la vidéoprotection,
- modernisation de l'éclairage public.

EN CHIFFRES

Indicateurs financiers :

2 222 764 € TTC : budget Voirie investissement

Mont de Marsan Agglomération

295 816 € TTC : budget Voirie fonctionnement

Mont de Marsan Agglomération

4 088 562 € TTC : budget Voirie investissement

Mont de Marsan

204 027 € TTC : budget Voirie fonctionnement

Mont de Marsan

59 730 € TTC : budget Voirie investissement

Mont de Marsan Conseils de Quartier

Indicateurs sur l'activité de l'année :

9,68 km : Ml de voirie réfectionné en 2024

7 740 ml de voirie en milieu rural,

1 090 ml sur Saint-Pierre-du-Mont,

850 ml à Mont de Marsan

1 190 ml de trottoirs refaits

195 mobiliers urbains installés à Mont de Marsan,
dont 30 appui-vélos

611 luminaires d'éclairage public remplacés

3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

STATIONNEMENT

[10 agents jusqu'en mai 2024 puis 4 agents]

La Régie Municipale des Parcs de Stationnement est un service qui a été créé en 2012 avec nomination d'un directeur et intégration des ASVP pour assurer la cohérence du service du stationnement.

**Mise en place de la dépenalisation du stationnement de voirie en 2018.
Intégration des Parking Périssé, Mandela et Curie en 2019.**

**Direction des Pôles
Techniques, de la Stratégie
Territoriale et des Sports**
8 rue Maréchal Bosquet
40 000 Mont de Marsan

Parking du Midou
Allées Raymond Farbos
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

Le service assure 24h/24 7J/7 et 365J/an l'accueil dans les parkings en ouvrage ou en enclos (parkings à barrières) avec contact par interphone aux caisses automatiques, bornes entrées et sorties ainsi que l'accueil physique tous les jours sauf dimanches et fériés de 7h à 14h pour la vente d'abonnement notamment. La maintenance des équipements (parking, péage et horodateurs) est assurée par le service et prestataires de services.

La régie financière est assurée par le service.

Les ASVP assurent la surveillance et le contrôle du stationnement payant et interdit ainsi que la surveillance générale des voies publiques (à pied et en véhicule sérigraphié ASVP) et les abords de deux écoles du centre-ville.

Les ASVP assurent également le marché forain non alimentaire (mardi aux arènes). Un ASVP est en particulier également placier régisseur et remplace le placier titulaire au marché alimentaire Saint-Roch en son absence.

1 Directeur du stationnement ; 6 ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) jusqu'en mai 2024; 3 Agents d'Accueil/Exploitation/Régies ; 1 assistante comptable partagée avec la Voirie

EN 2024

- Évolutions notables :

Départ des ASVP du service en mai 2024.

Ils ont intégré le pôle proximité (Police municipale).

A VENIR

Remplacement de l'ascenseur du parking Saint-Roch en 2025

EN CHIFFRES

VOIRIE

Recettes horodateurs et application Flowbird : **95,760 €**

Recettes FPS (Forfait Post Stationnement) reversés par l'ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions) : **28 933 €**

Nombre de FPS (Forfait Post Stationnement) : **1 185** jusqu'en mai

PARCS DE STATIONNEMENTS

Recettes horaires : **128 993 € TTC**

Recettes abonnements : **167 701 € TTC**

3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

SERVICE HABITAT

[1 agent]

Ce service pilote la politique de l'habitat de l'agglomération

➤ **Pôle Technique**
8 rue Maréchal Bosquet
40 000 Mont de Marsan

EN 2024

- Lancement de la 3^{ème} Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) :

janvier 2024 - décembre 2028

Coût du suivi animation : 43 872,50 € sur la durée de la convention, soit un coût annuel de 8 774,50 € - budget pour les aides financières : 764 000 € sur la durée de la convention

Mont de Marsan Agglo a lancé sa 3^{ème} OPAH-RU pour la période 2024-2028. Ce programme de réhabilitation du parc privé s'adresse aux propriétaires du centre-ville de Mont de Marsan, qu'ils soient occupants ou bailleurs, et poursuit trois objectifs :

- améliorer les conditions de vie des résidents (lutte contre l'habitat indigne, amélioration de la performance énergétique des logements, adaptation au vieillissement)
- faciliter la remise sur le marché locatif des logements aujourd'hui vacants en raison de leur vétusté
- attirer des habitants dans le centre-ville de Mont de Marsan.

L'agglomération, avec l'appui de ses partenaires (État, Banque des territoires, France Rénov', Action Logement et Procivis) propose des aides financières et un accompagnement personnalisé gratuit pour vos projets de travaux d'amélioration de l'habitat dans ce périmètre.

EN CHIFFRES

Les précédentes OPAH RU ont permis :

147

logements réhabilités, dont **108** locatifs

90

facades d'immeubles rénovées

6

îlots très dégradés ont été traités



A VENIR

- Approbation du Programme Local de l'Habitat (PLH) : fin 2025
- Signature de la convention Pacte Territorial pour le déploiement d'un service public de la rénovation de l'habitat : avril 2025

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

EXPLOITATION ÉNERGIE

[2,3 ETP (0,5 ETP affecté au patrimoine bâti en 2024)]

Exploitation et maintenance des installations / gestion de l'énergie

Direction des Pôles Techniques
8 rue Maréchal Bosquet
40 000 Mont de Marsan

MISSIONS ET COMPÉTENCES

- **Exploitation** : contrôles réglementaires (programmation et levées de réserves) : équipements de travail et levages (matériels et véhicules avec levage, scénique, outillage), installations électriques, ascenseurs et monte-charges, efficacité énergétique et polluants atmosphériques, systèmes de sécurité incendie, équipements de jeux, équipements sportifs, tribunes et gradins
- **Sécurité des bâtiments (programmation maintenance préventive et gestion du curatif)** : alarmes et centrales incendie, désenfumage, extincteurs et éclairage de secours, sonorisation d'urgence, contrôles d'accès, alarmes intrusion, télésurveillance, vidéosurveillance (Menasse) et gardiennage pour levées de doute, protection anti-foudre, gestion des clés, diagnostic et piégeage termites
- **Maintenance préventive et curative** : ascenseurs et monte-charges, portes automatiques, portes basculantes et sectionnelles, portails automatiques, groupes électrogènes, pompes de relevages, campanaire
- **Équipements de cuisine** : acquisition et maintenance préventive et curative des équipements : cuisson, froid, laverie, réseaux d'extraction, thermoscelleuses, vidange bacs à graisse et fosses
- **Entretien des locaux** : gestion des marchés de nettoyage des locaux et des vitres, maintenance préventive et curative du matériel d'entretien des locaux (50 matériels)
- **Piscine** : suivi du marché d'exploitation (chauffage et traitement air-eau), gestion du matériel d'exploitation (robots et matériel de nettoyage)
- **Énergie** :
 - Chauffage : gestion du marché d'exploitation de chauffage et climatisation (installations gaz, géothermie, PAC), gestion du marché d'exploitation des chaudières murales, VMC et extracteurs (65 logements et divers), suivi des consignes, optimisation et réduction des consommations d'énergie
 - Exergies : gestion des marchés électricité et gaz (groupement d'achat SYDEC), eau et assainissement (Régie des eaux, SYDEC, SOGEDO), géothermie (Régie des eaux), suivi des consommations et factures, ouverture, fermeture et modification de compteurs 50 marchés et contrats.

EN 2024

- **Plan de sobriété énergétique, performance énergétique, énergies renouvelables et décret tertiaire** :

Sobriété énergétique : consommation générale de l'énergie en diminution

- Électricité : Agglomération : consommation = ; facture : + 20 % | Ville : consommation - 28 % ; facture : - 10 %
- Gaz : Agglomération : consommation : - 16 % ; facture : + 2 % | Ville : consommation - 12 % ; facture + 6 %

Performance énergétique : travaux budget 2024 réalisés ou à réaliser fin de saison de chauffage :

- Agglomération : remplacement des vannes 3 voies et pompes des circuits de chauffage de l'école des arènes
- Ville : remplacement de la chaudière des vestiaires de la Plaine des Sports, mise en place de robinets thermostatiques du pôle technique, des vestiaires Jacques Foix, remplacement de vannes 3 voies et pompes des circuits de chauffage de l'école de musique, remplacement des huisseries du logement du stade de l'Argenté, remplacement de 16 chaudières dans des logements (Bouheben et divers)

Budget : 106 000 €

Mise en place d'une AMO pour le suivi d'exploitation des installations de chauffage, ventilation et climatisation

Lancement d'un AMI photovoltaïque : projet : installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de l'Espace François Mitterrand et du stade Boniface, avenue du stade

Décret tertiaire : accompagnement du SYDEC (données de consommation énergétique, usages d'utilisation des locaux)

Maîtrise de la demande en énergie : convention d'adhésion au SYDEC pour la mise à disposition de prestations de services énergie (études, maîtrise d'œuvre, CEE, SDIE...)

- **Modernisation des installations de chauffage, ventilation et climatisation** :

Travaux 2024 (gros entretien P3 et travaux d'amélioration P6) :

- Agglomération : école St-Avit, école Biarnes, Centre Technique Communautaire, école maternelle Argenté, école St-Médard, siège agglomération, école primaire Bourg Neuf, Cuisines centrales.

Budget : 42 650 €

- Ville : maison des associations Camille Pédarré, Parc Technique Municipal, Auberge landaise, vestiaires foot du Beillet, salle Dorgambide, maison des associations Joëlle Vincens, Espace François Mitterrand, salle de l'Argenté, gymnase Rozanoff.

Budget : 41 650 €

UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

EXPLOITATION ÉNERGIE

- Renouvellement des équipements :

Renouvellement ou acquisition matériel d'entretien (auto-laveuses et aspirateurs) :

- Agglomération : écoles Lucbardez, St-Martin-d'Oney, Gaillères, Laglorieuse, Pouydesseaux, St-Perdon, Mistral, CaféMusic

Budget : 12 200 €

- Ville : salle du Pégly, magasin, piscine

Budget : 11 800 €

Renouvellement ou acquisition de matériel d'équipement de cuisine et électroménager :

- Agglomération : écoles St-Perdon, Centre, Bourg Neuf, Arènes, St-Jean-d'Août, Jules Ferry, Biarnès, Bostens, Gaillères (déploiement circuit court), Lucbardez, St-Martin-d'Oney, CLSH Menasse, Bougue, Cuisines Centrales, cuisine CaféMusic.

Budget : 36 250 €

- Ville : salle Lamarque-Cando, plateforme de l'Oranger, police municipale, service jardins

Budget : 1 500 €

- Self Bosquet : four

Budget : 14 550 €

ÉVOLUTIONS EN 2024

- intégration de l'exploitation du CaféMusic (estimation des coûts de maintenance, nouveaux contrats, avenants)
- renouvellement de 4 marchés d'exploitation (maintenance des équipements de cuisine, maintenance des système incendie, de nettoyage des locaux, maintenance des chaudières murales) et contrats de maintenance (nettoyage de vitres, maintenance du matériel d'entretien des locaux, maintenance des portes et portails automatiques, maintenance des installations de protection foudre)

A VENIR

Opérationnel et études pour le développement d'énergies renouvelables :

- Opérationnel : développement et suivi de la phase opérationnelle de l'AMI photovoltaïque
- Études : extension de boucles de réseau de chaleur
 - Schéma Directeur Immobilier Énergétique

EN CHIFFRES

VILLE

Patrimoine bâti : **93 000 m²**

Coût exploitation patrimoine bâti : **2 000 000 €** dont **1 670 000 €** pour les fluides

Ratio exploitation : **21,50 €/m²**

Consommation énergétique : 6,3 MWh

Fluides bâti :

- **Électricité** : 101 pdl - consommation 2,9 MWh - **980 000 €**

- **Gaz** : 46 pdl - consommation 3,4 MWh - **560 000 €**

- **Eau** : **130 000 €**

Fluides éclairage public :

- **Électricité** : 244 pdl - consommation 1,7 MWh - **260 000 €**

AGGLOMÉRATION

Patrimoine général bâti : **63 000 m²**

Fluides :

- **Électricité** : 84 pdl - consommation : 2,7 MWh - **760 000 €**

- **Gaz** : 31 pdl - consommation : 2,4 MWh - **340 000 €**

- **Eau** : **95 000 €**

Aires des gens du voyage :

- **Électricité** : 3 pdl - consommation : 0.47 MWh - **176 000 €**

Patrimoine Agglomération hors scolaire avec exploitation :

22 000 m² + 1 300 m² CaféMusic

Coût exploitation : **595 000 €** dont fluides **385 000 €**

- **Électricité** : 1,1 MWh - **305 000 €** dont installations > **130 000 kWh** : Médiathèque, Pôle culturel

- **Gaz** : 0,6 MWh - **80 000 €** dont Médiathèque 0,4 MWh

Ratio exploitation : **27,05 €/m²** (exploitation 1 trimestre CaféMusic)

Patrimoine scolaire, CLSH, Cuisines Centrales :

39 000 m²

Coût exploitation : **985 000 €** dont fluides **740 000 €**

Consommation énergétique :

- **Électricité** : 1,6 MWh - **455 000 €** dont Cuisines Centrales **350 000 kWh**

- **Gaz** : 1,8 MWh - **260 000 €** dont installations > **200 000 kWh** : Cuisines Centrales et groupe St-Médard ; > **100 000 kWh** : Pouy, Bourg Neuf, St-Jean-d'Août et Biarnès

Ratio exploitation : **25,25 €/m²**

3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

DIRECTION POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

[13 agents]

La Politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle est mise en œuvre au moyen du Contrat de ville. Elle traite tous les sujets de la vie des habitants au quotidien.

3 antennes à Mont de Marsan :
La passerelle sur le Peyrouat
Bureaux à la Moustey
Siège de l'Agglomération

Composition de l'équipe : une direction, des coordonnatrices, des médiateurs réussite éducative, des médiateurs tranquillité publique, référents jeunesse, enfance.

- Les territoires d'intervention sont :

- le quartier Nord : Peyrouat – Hélène Boucher – Gouailladet (2 787 habitants) à Mont de Marsan
- le quartier de la Moustey (1 295 habitants) à Saint-Pierre-du-Mont

Ce sont des zones d'habitations où vit la population la plus fragile et la plus pauvre du point de vue socio-économique.

- Les champs d'intervention :

- Cohésion sociale
- Éducation et soutien à la parentalité
- Insertion emploi
- Tranquillité publique
- Accès aux droits
- Culture Sport Loisirs
- Inclusion numérique
- Citoyenneté
- Santé

EN 2024

- Journée Parentalité :

25 juin 2024 - Salle Georges Brassens - Budget : 1 000 € (prestation intervenant extérieur + accueil café, thé... pour tous les participants + déjeuner offert)

Dans le cadre des actions de soutien à la parentalité du Programme de Réussite Éducative (PRE), des ateliers café-parents (groupes de paroles) sont organisés pendant l'année sur les 2 quartiers et sont animés par un intervenant professionnel, Philippe Charrier sur la thématique « éduquer et accompagner mon enfant aux différentes étapes de sa vie ». Cette journée Parentalité permet de rassembler les 2 groupes sur un lieu commun et d'aborder une thématique « fil rouge » de la journée sur une problématique récurrente entendue sur les ateliers de l'année. Pour 2024, le thème abordé fut « Gérer son stress et sa fatigue de parents pour mieux vivre les relations avec les enfants », décliné en travail en sous-groupes, puis retours tous ensemble. Cette journée permet de créer du lien entre des parents des 2 quartiers qui ne se connaissent pas forcément et de prendre du temps pour eux, pendant que les enfants sont à l'école. 21 personnes présentes sur cette journée.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

DIRECTION POLITIQUE DE LA VILLE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

- Les amis du MuMo :

du 21 au 25 octobre – Quartier du Peyrouat au parc Lacaze - **Budget : 2 500 € pour l'Agglomération**
Le Musée Mobile (MuMo) avec l'exposition « Le dessin dans tous ses états ».

Ce projet visait à rendre l'art accessible à tous en offrant des expositions temporaires dans un espace spécialement conçu et transportable.

Une exposition mêlant bande dessinée et art contemporain, imaginée par la Cité internationale de la Bande Dessinée et de l'Image et le FRAC Poitou-Charentes a été proposée.

Cette action s'est déroulée sur le quartier du Peyrouat, car le Musée Mobile bénéficie du soutien financier et humain de la Politique de la Ville.

Les chiffres clés :

- 483 visiteurs dont 60 % d'enfants
- 246 visiteurs en temps extrascolaire (dont 78 % d'enfants, 22 % d'adultes, 19 % des enfants se sont rendus pour la 1^{ère} fois au musée en visitant le MuMo)
- 3 expositions des travaux réalisés par les enfants en atelier

- "Rallye des Métiers" :



une semaine en décembre et une semaine en janvier - Collège Victor Duruy à Mont de Marsan et Collège Lubet-Barbon à St-Pierre-du-Mont - **Budget : 4 400 €**

Dans le cadre du contrat de ville de Mont de Marsan Agglomération, la Politique de la Ville et le CREPI Pyrénées ont mis en place une action "Rallye des Métiers" à destination des collégiens issus de classes de 3^{ème} et n'ayant pas trouvé de lieu de stage pour leur période de "Stage de découverte professionnelle".

Pendant 2 semaines, des jeunes ont découvert des entreprises locales et leurs métiers in situ révélateurs du bassin économique de Mont de Marsan.

Au total : une quinzaine de jeunes concernés et 12 entreprises mobilisées.

MARS 2024

Signature du nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 ».

Il souligne aussi le partenariat et la mobilisation du droit commun pour une meilleure synergie et transversalité entre toutes politiques sectorielles.

A VENIR

- Lancement de l'opération NPNRU Hélène Boucher

EN CHIFFRES

Enveloppe financière de Mont de Marsan Agglomération 143 000 € : **63 projets** qui se sont concrétisés dans les quartiers - **40 porteurs** associatifs qui mettent des actions en place dans les quartiers

Les clauses sociales dans la commande publique qui consistent à réserver des heures de travail pour des salariés éloignés de l'emploi dans les marchés publics : **8 500 heures** réalisées sur les **57 bénéficiaires**

189 enfants inscrits au Clas (aide aux devoirs + temps d'activités ludiques) sur les écoles élémentaires de l'Argenté, Arènes, Péglié, Peyrouat à Mont de Marsan et Frédéric Mistral à St-Pierre-du-Mont

85 enfants bénéficiant d'un parcours PRE, ce qui représente 74 familles issues des QPV accompagnées pendant l'année scolaire sur différentes actions

Dispositif de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP) : c'est une démarche d'intervention partenariale à la fois coordonnée et partagée, entre ceux qui habitent les quartiers et les institutions qui ont la responsabilité de sa gestion au quotidien. Elle vise à améliorer la qualité de vie quotidienne des habitants, en répondant aux problèmes courants liés à l'habitat et au cadre de vie.

En 2024 : **22 cellules de veille** ont été réalisées (1 fois par mois sur chaque quartier du Peyrouat et de la Moustey).

Action du Musée mobile (MuMo) : **483 visiteurs**

3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

AMÉNAGEMENT, MOBILIER, BASE DE LOISIRS, FOURRIÈRE ANIMALE

[1 responsable de service]

Base de Loisirs du Marsan
D 824
40 280 Saint Pierre du Mont

Recrutement de 5 MNS de mi-juin à début septembre.

Au cœur d'un domaine forestier de plus de 120 hectares, situé à Saint-Pierre-du-Mont, la Base de loisirs constitue un lieu protégé et sécurisé dédié aux activités de plein air pour petits et grands et offre une gamme diversifiée d'activités : course d'orientation, pêche, baignade, circuits pédestres et VTT, accrobranche, aréna beach, aires de jeux, accès handiplage, table de ping-pong...

ORGANISATION ET MISSIONS

- entretien annuel avec les équipes des services techniques
- organisation de la saison estivale : mise en œuvre d'un programme d'animations, surveillance de la baignade et suivi de la qualité des eaux de baignade en lien avec le syndicat mixte de gestion des baignades landaises
- mise en place d'un gardiennage durant la saison estivale.

Fourrière animale communautaire
3 290 route de Haut Mauco
40 280 Saint Pierre du Mont

Elle assure, avec ses 4 agents, la prise en charge, la garde et l'entretien des animaux errants ou saisis, et procède à la recherche des propriétaires des animaux trouvés et tatoués ou pucés, et à leur restitution.

ORGANISATION ET MISSIONS

- assurer l'accueil et le suivi des animaux
- appliquer les protocoles, alimentation, entretien et soins.

Mobilier - Pôle Technique
8 rue du Maréchal Bosquet
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

- Commande de mobilier pour le personnel et aménagement de nouveaux projets pour la ville et l'agglomération
- Gestion du magasin réemploi. Utilisation du mobilier d'occasion par la collectivité et les écoles
- Ventes en ligne (enchères)

EN 2024

- Marché des Producteurs de Pays (MPP) :

8 juillet 2024 - Base de loisirs du Marsan - Budget : 1 275 €

3^{ème} édition du Marché des producteurs locaux. Une fréquentation locale avec beaucoup de familles avec enfants. Un lieu adapté pour ce type d'événement où petits et grands se retrouvent en toute sécurité dans une ambiance conviviale.

- Tri des déchets :

avril 2024 - Base de loisirs du Marsan

Les services de l'Agglomération et le SICTOM du Marsan ont œuvré pour déployer le tri des déchets sur la base de loisirs, dans l'objectif d'une meilleure gestion des déchets à la source. Des points de collecte stratégiques ont été définis sur le site, afin de proposer des solutions pour trier ses déchets et supprimer les 35 poubelles dispersées. Afin de limiter les coûts du projet et d'être dans une démarche de réemploi, les équipements déjà présents sur site ont été revalorisés et des panneaux de sensibilisation ornent les points de collecte.



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

AMÉNAGEMENT, MOBILIER, BASE DE LOISIRS FOURRIÈRE ANIMALE

- « Espace Sans tabac » :

Inauguration juin 2024 - Base de loisirs du Marsan

La plage de la Base de loisirs du Marsan est labellisée « Espace sans tabac ». Ce label lancé par la ligue nationale contre le cancer en 2012, a été mis en place sur de nombreuses communes, élargissant les lieux sans tabac concernés par l'interdiction de fumer à des espaces extérieurs tels que les plages, les aires de jeux et les parcs.

Les espaces sans tabac, en particulier sur les plages, représentent une avancée significative vers la promotion de la santé publique et la protection de l'environnement.



- Tournage C8 : avril 2024

L'équipe de l'émission « Animaux à Adopter » est venu tourner sur le site de la Fourrière et refuge SPA, un site souvent mis en valeur par son emplacement et sa superficie. Il fait partie des plus grands refuges nationaux.

- Mouvements « mobilier » :

Le CaféMusic, lieu culturel emblématique montois, a repris ses quartiers suite à de longs travaux de réhabilitation. Nouveau mobilier pour ce lieu dédié à la musique, aménagement de bureaux, salles de cours, salle de concert, cuisine, espace convivial... Mais aussi :

- nouvelles tables pour la salle du Conseil Municipal (réalisation des coffres et installation du nouveau mobilier par le Parc Technique Municipal)
- Salle Cando : changement des tables, chaises et chariots
- Halles : aménagement de tables, chaises, mange-debout
- Salle du Petit Bonheur : une partie des chaises ont été changées.

Magasin réemploi : 2 ventes en ligne (enchères) du mobilier d'occasion.

ÉVOLUTIONS NOTABLES EN 2024

- Fourrière animale
- Ressources Humaines : stagiérisation d'une agent, suivie d'une titularisation.

A VENIR



- Saison estivale de la base de loisirs 2025 :

- Baignade surveillée : week-end de juin : 21/22 et 28/29 et du 5 juillet au 31 août.
- Marché des Producteurs de Pays 7 juillet 2025 - 18h
- Animations pour tous gratuites : 9 juillet et 11 août 2025 de 15h à 19h
- Gasc'on tour : 24 août 2025 à partir de 11h, spectacle sur l'eau.
- Numéro de cirque sur portique (tissu aérien) : 24/07 et 27/08 à 17h30
- Agenda de l'été en ligne : début juin

EN CHIFFRES

Base de loisirs du Marsan :

- Saison estivale de mi-juin à début septembre : **40 000 visiteurs**
- La Plage : **17 000 baigneurs** ; plus de 50 personnes en situation de handicap ont utilisé les équipements PMR, 60 groupes d'enfants des centres de loisirs, soit 1 650 jeunes.

Marché des Producteurs de Pays :

+ de **875 assiettes** salées vendues

Fourrière entrées 2024 :

236 chats

242 chiens

3 UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

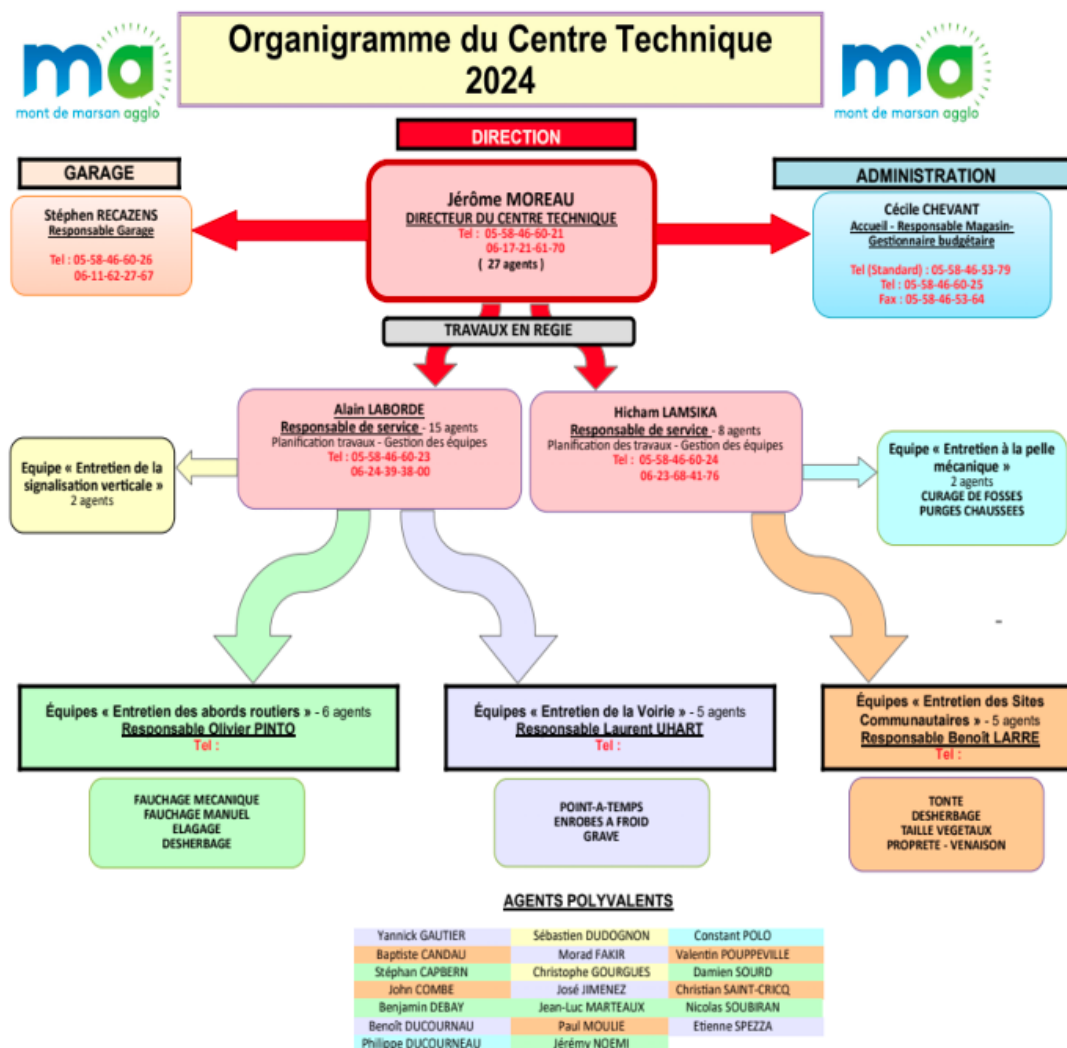
CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

[28 agents]

Service créé en 2003 dans le cadre de la compétence optionnelle
au sens de l'article L 5216-5-II du Code général des collectivités
territoriales : création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt
communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de
stationnement d'intérêt communautaire

ZA de Mamoura
51 allée des fauvettes
40 090 St-Avit

ORGANISATION ET MISSIONS :



UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET INNOVANT

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

EN 2024

- Acquisition d'un robot débroussailleuse radiocommandé :

novembre 2024 – CTC

Budget : 26 388 € TTC

En 2024, après avoir analysé avec le service Prévention les accidents du travail survenus aux agents du Centre Technique Communautaire (CTC), nous avons identifié un vecteur commun à l'origine de plusieurs accidents : le travail des agents dans les pentes.

En effet, et notamment dans le domaine de l'entretien des espaces verts situés au sein des bassins d'orage, des stations d'épuration, et de certains sites communautaires (base de loisirs de Menasse par exemple), les agents effectuant le fauchage des pentes avec leurs équipements manuels sont exposés régulièrement, non seulement à des postures très inconfortables et périlleuses, mais aussi au risque de chute ou glissade pouvant engendrer des blessures parfois importantes.

Aussi, une étude a été menée entre les services du CTC et Prévention afin de trouver une solution palliative à ce travail manuel très éprouvant et présentant des risques potentiellement importants. Cette réflexion a mené vers l'acquisition d'un robot débroussailleuse radiocommandé.

La tâche est dorénavant accomplie non plus par l'agent lui-même mais par un outil piloté à distance, éliminant ainsi tous risques de chute/glissade et les mauvaises postures de travail des équipes opérationnelles. Ce robot, équipé de chenilles, a été dimensionné pour réaliser un maximum de travail dans les zones les plus pentues et dangereuses.



- Acquisition d'une débroussailleuse auto-portée 4 roues motrices d'occasion :

novembre 2024 – CTC

Budget : 13 200 € TTC

Nous avons dû renouveler notre débroussailleuse auto-portée 4 roues motrices, celle acquise en 2020 ayant subi un grave incendie en Janvier 2024.

Dans le même esprit que pour le robot radiocommandé, ce puissant outil de fauchage exécute des travaux de débroussaillage les plus exigeants, et permet ainsi de s'affranchir de tâches manuelles éprouvantes et présentant des risques potentiellement importants pour les agents (notamment le travail en pente dans des zones broussailleuses). Conçue pour s'attaquer aux herbes hautes et aux broussailles denses, la machine a également la capacité de travailler dans des pentes importantes.



ÉVOLUTIONS NOTABLES EN 2024 :

Un encadrement de terrain a pu être mis en place en 2024 avec la création de 3 postes de chefs d'équipe, postes fléchés sur le grade d'agent de maîtrise fonctionnel.

Ces 3 agents positionnés représentent le « relais » entre les donneurs d'ordre et les équipes dans lesquelles ils sont intégrés.

Ce choix a également permis l'évolution des personnels du CTC en terme de carrière vers des grades à responsabilité.

A VENIR

Renouvellement de matériels et véhicules (chariot élévateur/chargeur, matériel de motoculture, véhicule de chantier) pour un budget de 134 000 €.

EN CHIFFRES

Purge de racines sous-chaussées : environ **25 zones dangereuses traitées**

Entretien des bassins d'orage sur Mont de Marsan et St-Pierre-du-Mont : **1 325 H de travail « agent temps plein »**

Curage/re-profilage des fossés des routes communautaires : **réalisation de 43,5 kms**





UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

CCAS

[160 agents]

Le CCAS est en charge de l'action sociale et de l'aide légale en partenariat avec le Conseil Départemental des Landes.

375 avenue de Nonères
40 000 Mont de Marsan

Il a la compétence petite enfance et gère un pôle composé de :

- trois structures petite enfance :
 - le multi-accueil Călin Căline
 - la Crèche Familiale du Manot
 - la Micro Crèche du Bourg Neuf
- un LAEP les Petits Pas
- un relais petite enfance juridiquement rattaché au CIAS mais rattaché fonctionnellement au Pôle Petite Enfance

Il gère aussi :

- 2 clubs seniors (Barbe d'Or et St-Médard)
- 2 établissements médico-sociaux, juridiquement rattachés :
 - la MAS Simone Signoret, établissement d'accueil de résidents polyhandicapés
 - la résidence Nelson Mandela qui accueille les jeunes travailleurs du territoire

EN 2024

- MAS Simone Signoret :

Arrivée d'un nouveau directeur au 01/07/2024.

Modification de l'organigramme avec la création d'un Pôle Support venu compléter le Pôle Soins et le Pôle Vie Sociale.

- CCAS :

Mise en place de 3 nouveaux logiciels métiers pour mieux assister les agents dans leurs missions :

- un logiciel pour le CCAS afin de permettre une facturation simplifiée de la téléalarme et des prestations de clubs, faciliter l'instruction des dossiers d'aide légale et répondre aux besoins des bénéficiaires
- un logiciel pour la petite enfance permettant l'accès à un portail des familles et au paiement en ligne
- un logiciel pour gérer le temps de travail et les plannings, mieux adapté aux spécificités du médico-social et des crèches.

- Petite enfance :

Le programme du projet de la maison des 1 000 premiers jours a été choisi et la mission débutée. Les premières réunions ont eu lieu afin de définir les besoins en terme de bâtiments propres à chaque service.

ÉVOLUTIONS NOTABLES EN 2024

Une réorganisation des missions des agents administratifs du CCAS a été initiée afin de simplifier l'instruction des dossiers traités aujourd'hui lors de rendez-vous, ce qui permet aux agents d'avoir une meilleure disponibilité pour les usagers et de proposer un accompagnement de qualité.

A VENIR

MAS SIMONE SIGNORET

nouvel audit en cours pour accompagner l'établissement dans son évolution

RÉSIDENTE NELSON MANDELA

travaux de rénovation bâtimementaires de l'établissement attendus pour 2025/2026

CLUBS SENIORS

mise en place de nouvelles tarifications et paiement des factures par prélèvement.

EN CHIFFRES

PETITE ENFANCE

Nombre d'enfants accueillis en crèche :

182 : 104 à Călin Căline, 28 à la Micro crèche et 50 à la crèche familiale du Bourg Neuf / Manot

ACTION SOCIALE

217 demandes d'aides ont été traitées : 165 accordées pour des CAP alimentaires, 19 pour des prises en charge de factures d'eau/gaz/électricité, 5 pour des participations à des frais d'obsèques, 23 pour des frais de cantines et 1 pour des réparations de véhicule (240 demandes en 2023 ; 220 réponses positives données).

CLUBS SENIORS

9 066 repas ont été distribués dans les **2 clubs** (augmentation de 6 682 repas par rapport à 2023)

DOMICILIATIONS

331 domiciliés au 01/01/24 et 361 au 31/12/24 (augmentation de 9 %).

Au cours de l'année 2024 :

- **207** domiciliations ont pris fin
- **256** nouvelles demandes ont été accordées
- **120** domiciliations ont été renouvelées.

4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

PÔLE HÉBERGEMENT DU CIAS

[230 agents]

Rattaché au CIAS du Marsan, il regroupe la Maison d'Accueil Temporaire (HT, HTU et AJ) et les EHPAD du Marsan, Jeanne Mauléon et St-Pierre, et accueille 264 résidents. Chaque EHPAD est habilité à 100% pour l'accueil de personnes bénéficiaires de l'aide sociale départementale.

EHPAD Jeanne Mauléon
532 avenue de Nonères
40 000 Mont de Marsan

L'EHPAD Jeanne Mauléon se situe à Mont de Marsan et a ouvert ses portes en 1992. Situé dans un cadre verdoyant, il dispose de 76 places d'hébergement réparties en 72 chambres simples et 2 chambres couples.

L'établissement accueille des personnes âgées de 60 ans et plus et est habilité à 100% à l'aide sociale départementale.

À noter que des personnes de moins de 60 ans peuvent également être accueillies sous dérogation.

EHPAD du Marsan
54 rue Vice-Amiral Gayral
40 000 Mont de Marsan

L'EHPAD du Marsan se situe à Mont de Marsan et a ouvert ses portes en 2004. Situé sur les bords de la Midouze et dans un cadre verdoyant, il dispose de 91 places d'hébergement réparties en 85 chambres simples et 3 chambres couples.

L'établissement accueille des personnes âgées de 60 ans et plus et est habilité à 100% à l'aide sociale départementale.

À noter que des personnes de moins de 60 ans peuvent également être accueillies sous dérogation.

EHPAD Saint Pierre
108 rue Marie Curie
40 280 Saint Pierre du Mont

L'EHPAD Saint Pierre se situe à Saint Pierre du Mont et a ouvert ses portes en 2008. Situé au cœur du centre-ville et proche du Pôle Culturel, il dispose de 80 places d'hébergement dont 12 en unité protégée. L'établissement bénéficie également d'un PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) de 14 places qui accueille les résidents en journée du lundi au vendredi.

L'établissement accueille des personnes âgées de 60 ans et plus et est habilité à 100% à l'aide sociale départementale.

À noter que des personnes de moins de 60 ans peuvent également être accueillies sous dérogation.

ORGANISATION ET MISSIONS

Ces 3 EHPAD accueillent principalement des personnes âgées poly-pathologiques. Afin d'accompagner les résidents au quotidien, l'établissement est composé d'une équipe pluridisciplinaire : auxiliaires de soins, agents sociaux de soins et de services généraux, infirmières, ergothérapeute, psychologue, diététicien, animatrice mais aussi de cuisiniers, personnels administratifs et techniques. L'animatrice, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe, propose chaque jour aux résidents des activités diverses, individuelles ou collectives afin de favoriser le lien social au sein de l'établissement mais aussi avec l'extérieur.

Maison d'Accueil Temporaire (MAT)
1 avenue Henri Lacoste
40 000 Mont de Marsan

La MAT se situe à Mont de Marsan et a ouvert ses portes en janvier 2023. Située dans le parc de l'EHPAD Jeanne Mauléon, elle dispose de 17 places d'Hébergement Temporaire (HT) dont 2 places d'Hébergement Temporaire d'Urgence (HTU) et de 10 places d'Accueil de Jour (AJ).

L'établissement accueille des personnes âgées de 60 ans et plus.

À noter que des personnes de moins de 60 ans peuvent également être accueillies sous dérogation.

ORGANISATION ET MISSIONS

La mission principale est d'offrir de façon ponctuelle une ressource d'hébergement à une personne âgée de plus de 60 ans, en perte d'autonomie, qui ne peut, seule, assumer ses besoins de base ou à une personne en besoin de protection sociale. D'une durée de 3 à 90 jours sur une année lissante, ce temps d'hébergement temporaire peut être séquencé.

Les objectifs de l'hébergement temporaire sont :

- permettre un répit planifié aux familles ou proches qui assument la prise en charge d'une personne en perte d'autonomie temporaire ou permanente vivant à domicile et ne pouvant assumer seule ses besoins de base,
- répondre à une urgence sociale dans une situation de crise personnelle ou familiale subite ou imprévue qui survient dans l'entourage d'une personne vivant à domicile et ne pouvant assumer seule ses besoins de base (ex : hospitalisation de l'aidant),
- proposer une protection liée à l'urgence sociale lors d'une situation d'abus, de négligence ou de violence,
- prendre en charge une personne en perte d'autonomie temporaire ou de faiblesse psychologique suite à une hospitalisation dont l'état ne nécessite pas de service de convalescence ou de soins médicaux actifs mais dont l'état physique ou psychique demande une aide partielle et temporaire avant le retour possible au domicile.

L'ACCUEIL DE JOUR

Le recours à l'accueil de jour est facilité dans le cadre de la réforme de l'APA (Activité Physique Adaptée) à domicile et de l'instauration, par la Loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement, d'un droit au répit pour les proches aidants.

L'intérêt de l'accueil de jour réside dans les activités proposées : stimulation des ressources physiques et des fonctions cognitives par des actions de groupe, des activités occupationnelles, des ateliers mémoire devant contribuer à la préservation de l'autonomie. Elles sont réalisées de manière individuelle, en petit groupe ou collectives.

Il concourt principalement à :

- préserver, maintenir voire restaurer l'autonomie physique et cognitive des personnes pour permettre une poursuite de leur vie à domicile dans les meilleures conditions possibles,

- resocialiser la personne,
- soutenir les aidants dans l'accompagnement de leurs proches (éprouement psychologique...).

Cet accueil est personnalisé en fonction du projet de la personne (un ou plusieurs jours par semaine) du lundi au vendredi de 10h à 16h.

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

PÔLE HÉBERGEMENT DU CIAS

EN 2024

- Mise en place de nouvelles organisations et de nouveaux horaires :

depuis août 2024 - EHPAD Saint-Pierre

Le Pôle Hébergement, tout comme de nombreux EHPAD en France, doit faire face à une pénurie de professionnels.

De nombreuses pistes ont été explorées. L'une d'entre elles repose sur la nécessité de proposer aux professionnels de nouvelles organisations associées à de nouveaux horaires pour favoriser de meilleures conditions de travail et une meilleure conciliation vie personnelle et vie professionnelle.

Objectifs Principaux :

- répondre aux besoins des résidents,
- harmoniser les horaires sur les EHPAD,
- favoriser de meilleures conditions de travail,
- promouvoir une meilleure conciliation vie personnelle et vie professionnelle,
- répondre à une demande des professionnels,
- améliorer la réponse à l'absentéisme par la création d'un pool de remplacement.

Un travail préparatoire par l'encadrement de proximité auprès et avec les équipes a été nécessaire pour le déploiement de ce projet.

Actions :

- Création d'une équipe dédiée au bio nettoyage (7h par jour du lundi au vendredi),
- Création d'un mi-temps supplémentaire au niveau de l'équipe infirmière avec un réajustement des horaires en 8h00 en semaine et 11h00 le week-end,
- Mise en place de cycles de travail en 8h pour les AS et ASO.

Impacts :

- Satisfaction de l'équipe infirmière,
- Satisfaction des résidents, familles et proches aidants quant à la propreté de leur logement,
- Satisfaction des personnels dédiées à cette mission,
- Satisfaction des équipes quant à l'organisation des 8h.

Ce projet sera déployé sur les 2 autres EHPAD en 2025.

- Création d'un jardin sécurisé :

EHPAD Saint Pierre - printemps 2024 -

Budget : 30 000 €

La création d'un jardin sécurisé est essentielle pour améliorer la qualité de vie des résidents tout en assurant leur sécurité. L'EHPAD Saint Pierre en était dépourvu.

Ce projet repose sur les objectifs suivants :

- respecter le droit des résidents à la liberté d'aller et venir (intérieur/extérieur),
- promouvoir la prise en charge de motricité des résidents dans un cadre verdoyant et agréable,
- maintenir l'autonomie des résidents (prévention des chutes, stimulation à la marche, confiance en soi...) dans un environnement extérieur et sécurisé,
- participer aux ateliers dans le cadre de l'APA,
- développer la socialisation des résidents par les activités de groupe,
- ouvrir l'EHPAD sur l'extérieur,
- impliquer les familles.

Entièrement sécurisé et accessible, il dispose d'allées larges et adaptées aux personnes à mobilité réduite, de pentes douces et de bordures prévenant les chutes. De plus, il est doté d'espaces de déambulation en boucle pour les personnes désorientées évitant ainsi les impasses.

Son embellissement est prévu pour le printemps 2025.



UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

PÔLE HÉBERGEMENT DU CIAS

-Une politique culturelle de qualité affichée :

année 2024 - Pôle Hébergement

Budget : 5 000 € par EHPAD

L'accès à la culture est un droit fondamental reconnu à chaque humain en vertu de l'article 27 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Ce droit a été également précisé dans la Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, dite Loi Kouchner et dans la Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ; ce qui a motivé la mise en place de la culture au sein des établissements. Ces lois placent au centre de la reconnaissance citoyenne des usagers les actions contribuant aux développements social et culturel.

La formalisation de la politique culturelle du Pôle Hébergement du CIAS du Marsan est récente et va pleinement s'intégrer dans le futur projet d'établissement en cours de rédaction.

En effet, inscrire la politique culturelle et ses objectifs dans le projet d'établissement témoigne d'un engagement de la direction et permet de l'afficher comme un objectif institutionnel et de la pérenniser.

L'idée est de favoriser une politique cohérente et structurée plutôt qu'un ensemble d'événements ponctuels fondée sur les besoins des différentes structures.

La culture participe à la prise en charge globale de la personne accueillie considérée comme une personne dans son intégralité. Il s'agit de passer du cure au care. Les établissements ont recours à des artistes professionnels et/ou à des bénévoles confirmés dans leur prestation.

Le Pôle Hébergement est doté d'une équipe de professionnelles dédiée à l'animation très investie et engagée.

L'année 2024 a été marquée par une dynamique culturelle riche et diversifiée visant à améliorer la qualité de vie des résidents grâce à des activités variées, des spectacles, des sorties et des interventions régulières. Voici un récapitulatif détaillé des principales initiatives culturelles menées tout au long de l'année. De nombreux partenariats existent : établissements de l'éducation nationale, du handicap, médiathèque, intervenants musicaux, sportifs, nombreux bénévoles...



BONUS

La semaine du 30 septembre 2024 a englobé la journée internationale des personnes âgées du 1^{er} octobre 2024 ainsi que la journée nationale des Aidants du 6 octobre 2024.

Cette année, le Pôle Hébergement a eu l'ambition d'élaborer avec un grand chef étoilé un menu sur site, un midi, à destination des résidents et des professionnels des différentes structures.

La Maison Guérard s'est imposée à nous comme une évidence compte-tenu de sa notoriété, de la très haute qualité de ses prestations, de sa réputation et de la convivialité des lieux.

C'est le chef Stéphane Mack, ancien chef de cuisine du restaurant étoilé de Michel Guérard pendant 10 ans, qui a été aux commandes. Ce professionnel de haut niveau exerce aujourd'hui la cuisine à travers différentes activités : la restauration à Eugénie, le catering pour des prestations traiteur, la formation de chefs de cuisine, les relations culinaires dans le cadre de l'événementiel.

Son expérience pluridisciplinaire lui confère une expertise particulière sur le choix des produits, les contraintes de coûts et les méthodes de travail en restauration traditionnelle et collective.

Les objectifs de ce projet sont de :

- célébrer la diversité des saveurs et valoriser le patrimoine culinaire local,
- sensibiliser à l'importance du bien manger tout en suscitant la curiosité et l'enthousiasme autour de la cuisine et de la gastronomie,
- lutter contre la dénutrition,
- encourager la participation,
- laisser des souvenirs mémorables au public ciblé : résidents et professionnels,
- promouvoir la convivialité,
- ouvrir les EHPAD sur l'extérieur,
- s'inscrire dans un projet innovant.

Ce projet a rencontré un vif succès.

4

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

PÔLE HÉBERGEMENT DU CIAS



ÉVOLUTIONS NOTABLES EN 2024

La MAT a fêté sa première année d'ouverture début 2024. À cette occasion, une journée « portes ouvertes » a été organisée rassemblant plus de 70 personnes. Les échanges furent nombreux et riches. Cette journée sera renouvelée en 2025 lors du Salon des Seniors les 13 et 14 juin 2025 à l'Auberge Landaise.

A VENIR

Les perspectives du Pôle Hébergement sont :

- réalisation de travaux sécuritaires sur l'EHPAD du Marsan (changement du groupe électrogène, réhabilitation du local déchets),
- poursuite de la montée en compétences des professionnels par la formation,
- poursuite de partenariats dans le cadre de la politique culturelle,
- poursuite des actions en vue de la certification en juin et juillet 2025,
- s'inscrire encore davantage dans une politique de bientraitance,
- poursuivre l'ouverture du Pôle sur l'extérieur,
- mise en place de nouveaux horaires et organisations,
- création d'un centre de simulation sur l'EHPAD Saint-Pierre,
- augmenter nos taux d'occupation,
- organiser la 1^{ère} journée régionale de partage d'expérience sur la MAT qui se tiendra le 6 octobre 2025 (journée nationale des aidants) à la MAT.

EN CHIFFRES

515

personnes prises en charge
sur le Pôle

35,5%

en 2024 – 40,10% en 2023
Turn-over des professionnels

87,5 ans

moyenne d'âge des résidents accueillis
à leur entrée

10,5

nombre moyen de médicaments
par résident par jour

81 297

nombre de journées réalisées (EHPAD)

4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

PÔLE DOMICILE DU CIAS

[173 agents (155.33 ETP)]

Un Pôle. Trois services complémentaires pour une même population, avec des actions communes et des projets de rapprochement / fusion des services.

Domicile des bénéficiaires de Mont de Marsan Agglomération

SAAD [129 AGENTS]

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile concourt au soutien à domicile des bénéficiaires, à la préservation ou à la restauration de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne et au maintien ou au développement des activités sociales et des liens avec l'entourage (familial, institutionnel, et médical si nécessaire).

Organisation et missions :

Le service s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus bénéficiant d'une prise en charge de la dépendance, aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques bénéficiant d'une prise en charge du handicap, aux personnes qui bénéficient d'une prise en charge (caisse de retraite, aide sociale, mutuelle...), aux personnes de plus de 60 ans ne bénéficiant d'aucune prise en charge et dont la situation relève d'un accompagnement médico-social du SAAD.

Les prestations proposées :

- auxiliaire de vie : aide à la toilette, aux changes, aux transferts et déplacements, à la prise de repas, à l'habillage...
- aide ménagère : entretien du logement, du linge, confection des repas, vaisselle...
- garde de jour : veille et présence auprès du bénéficiaire (conversation, lecture, jeux, promenade...)

SSIAD [33 AGENTS]

L'équipe du SSIAD assure des soins d'hygiène et de confort de base, associés ou non à des actes techniques, des soins de réadaptation et d'accompagnement psychologique dans le but d'éviter l'hospitalisation, de faciliter le retour à domicile après un séjour à l'hôpital et de prévenir ou de retarder la dégradation progressive de l'état des bénéficiaires, d'accompagner la fin de vie.

Organisation et missions :

Le service s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus dont la perte d'autonomie requiert, sur prescription médicale, des interventions coordonnées par du personnel soignant diplômé.

Les prestations proposées :

- soins infirmiers, sur prescription médicale
- accompagnement individualisé pluridisciplinaire des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : une équipe spécialisée Alzheimer (ESA) a pour mission de maintenir ou restaurer des capacités en lien avec les actes de la vie courante auprès de patients en début ou phase modérée de maladie

PAD [11 AGENTS]

Le service du Portage de repas À Domicile (PAD) est une solution pour les seniors en perte d'autonomie ou ceux ne pouvant plus se préparer à manger. Répondant à des normes d'hygiène strictes et adaptées aux besoins nutritionnels des demandeurs, les repas sont équilibrés et réalisés en partenariat avec une diététicienne. Les agents sociaux ont un rôle essentiel pour assurer le soutien à domicile ainsi que pour prévenir d'éventuelles difficultés.

Organisation et missions :

Le service s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus bénéficiant d'une prise en charge de la dépendance, aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques bénéficiant d'une prise en charge de la dépendance et aux autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle ponctuelle et/ou qui bénéficient d'une prise en charge (ex : sortie d'hospitalisation, caisse de retraite)

Les prestations proposées :

- livraison de plateaux repas pour tous les déjeuners de la semaine, passage du lundi au samedi
- sur prescription médicale, le PAD est en mesure de délivrer notamment des patients avec régime particulier



4

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

PÔLE DOMICILE DU CIAS

EN 2024

- Mise en œuvre de l'ESMS Numérique :

Le CIAS du Marsan s'est engagé auprès de l'ALPI afin de mettre en œuvre l'ESMS numérique pour faciliter la mise en œuvre de la réforme (restructuration de l'offre par rapprochement des structures), sécuriser les gestionnaires de SSIAD, individualiser la prise en charge en fonction des bénéficiaires avec l'intégration dans le programme ESMS Numérique, un projet d'accompagnement personnalisé formalisé.

- Forum Bien Vieillir :

Cette action a été menée en réponse à divers objectifs :

- Faire connaître les services du CIAS du Marsan et ses partenaires : ALLER VERS

Interventions sur les communes volontaires pour présenter de manière pédagogique et ludique les services du CIAS du Marsan, leurs missions et de créer du lien avec les habitants concernés ou qui pourraient l'être, en tant que bénéficiaire ou aidant.

- Favoriser l'attractivité de ces métiers auprès des jeunes générations : les lycéens ont été invités à participer au forum.

Organisation d'une 2^{ème} édition du Forum Bien Vieillir les 11, 12 et 13 juin 2024 sur la prévention de l'isolement social avec les partenaires du territoire sous 3 thématiques : les domiciles, les loisirs et le numérique. Le Forum a été rythmé par des conférences et des animations sur les 3 journées.

- Continuer à travailler sur la prévention des risques :
 - Stands aides techniques et simulateurs pour faire connaître les aides techniques aux aidants et aux agents non-formés ou en cours de formation. L'IDEC, le cadre de santé, les aides à domicile et les aides-soignants formés ont pu montrer la manipulation des aides techniques en situation avec notamment le simulateur de vieillissement,
 - Permanence d'un stand SOLIHA afin d'améliorer les conditions d'habitat des populations fragiles et vulnérables et ainsi favoriser leur maintien à domicile.
- Associer les différents partenaires du Contrat Local de Santé (CLS) et communiquer sur les différentes actions sur notre territoire
- Faire connaître la Maison d'Accueil Temporaire (MAT), les EHPAD, les résidences seniors et favoriser le répit des aidants : présence du stand spécifique avec les IDEC de la MAT et des EHPAD.
- Offrir à nos agents un temps d'échange et de convivialité avec les services du Pôle Domicile (SAAD-SSIAD-PAD)

- Accompagnement et formation des agents pour une fidélisation des agents et diminution de l'absentéisme :

Miser sur la formation et la prévention est une stratégie essentielle pour valoriser le capital humain et en faire un levier de performance et de bien-être au sein des organisations, d'autant plus sur des métiers peu valorisés en termes de salaire ou d'importance sociétale, bien que les lignes bougent depuis la crise sanitaire.

Pourquoi la formation et la prévention sont cruciales ?

- Développement des compétences : une formation continue permet aux employés d'acquérir de nouvelles compétences, de s'adapter aux évolutions du public accompagné.
- Amélioration de prises en charges : des agents bien formés sont plus efficaces, engagés, autonomes et capables de proposer des pistes d'amélioration.
- Réduction des risques professionnels : la prévention des risques (santé, sécurité, bien-être au travail) diminue l'absentéisme et améliore la qualité de vie au travail.
- Renforcement de la motivation et de la fidélisation : investir dans la formation montre aux agents qu'ils sont valorisés, ce qui favorise leur engagement et leur loyauté envers la collectivité.

Le plan de formation a été réalisé en prenant en compte les besoins des services, le parcours d'intégration mis en place en 2023, les souhaits des agents lors des entretiens professionnels individuels, les préconisations dans le cadre du DUERP.

En partenariat avec le CNFPT et l'ensemble des services du Pôle Domicile, un plan de formation mutualisé avec des formations internes et externes sur 3 ans a été créé.



4

UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

PÔLE DOMICILE DU CIAS

A VENIR

- La mise en œuvre du Service Autonomie à Domicile (SAD) :

La création du Service Autonomie à Domicile Mixte (SAD mixte) devra être effective pour 2026 pour le CIAS du Marsan.

Cette fusion des services est facilitée pour le CIAS du Marsan par rapport à d'autres territoires étant donné que le SAAD et le SSIAD sont déjà rattachés à une même structure. Toutefois, le territoire d'intervention des deux services n'est pas identique puisque le SSIAD du Marsan n'intervient pas sur les communes de Pouydesseaux, Lucbardez-et-Bargues, Gaillères, Bostens, Bougue et Laglorieuse.

L'extension d'intervention du SSIAD devra donc être effective au 01/01/2026.

En complément, des questions d'ordre administrative et financière restent à être clarifiées.

- L'attractivité des métiers du domicile :

Les défis liés à la gestion des services d'aide à domicile sont importants : pénurie de personnel, augmentation de la demande, amélioration des conditions de travail.

Dans le cadre de l'expérimentation de la mobilité financée par le Conseil Départemental des Landes, le CIAS du Marsan s'est porté volontaire pour expérimenter une flotte automobile dédiée aux aides à domicile. Cette expérience vise à améliorer l'organisation du travail des aides à domicile leur permettant une plus grande flexibilité et efficacité dans leurs déplacements, renforcer l'attractivité du métier et réduire les coûts.

De ce fait, 5 véhicules de services maximum (véhicules thermiques, électriques et sans permis) seront mis à disposition de l'équipe de remplacement des aides à domicile. Ces véhicules pourront faire l'objet d'un remisage à domicile.

Fin 2024, le CIAS du Marsan a également conclu une convention d'adhésion au service remplacement dispositif préformation avec le Centre de Gestion des Landes (CGD40).

Pour faire face à la pénurie d'aides à domicile qualifiées sur le territoire, le CDG40 s'est associé au GRETA-CFA Aquitaine pour mettre en place des formations de préqualification d'auxiliaire autonomie (aide à domicile). Le CIAS du Marsan accueillera durant la formation des stagiaires pour une durée de 204 heures de partie pratique.

À l'issue de cette formation, les stagiaires pourront ensuite être recrutés par voie contractuelle, rémunérés et mis à disposition par le CDG 40 au bénéfice du CIAS du Marsan.

EN CHIFFRES

SAAD

1 021

bénéficiaires et
129 615 heures réalisées au
domicile des bénéficiaires,
réalisées 7 j/7 tout au long de
l'année

SSIAD

136

patients et 33 300 visites
réalisées 7 j/7 tout au long de
l'année

ESA

89

patients et 902 visites réalisées

PAD

644

bénéficiaires et 114 767 repas
livrés du lundi au samedi,
pour 365 déjeuners/an



4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

[1 agent]

Le Contrat Local de Santé de l'Agglomération de Mont de Marsan a été signé en juillet 2019 pour une période de 5 ans et comporte 3 axes :

- attirer les professionnels de santé sur le territoire
- prévenir la perte d'autonomie des seniors
- développer des actions de promotion et de prévention en santé

 **CIAS du Marsan**
326 rue de la Croix Blanche
40 000 Mont de Marsan

EN 2024

- **Évaluation du CLS** 2019-2024 et préparation du CLS 2025-2029 avec un accompagnement de l'ORS et de « promotion santé » (ex IREPS)
- **Conférence** « Et si on parlait Santé Mentale »
- **Forum Santé Jeunes** le 7 novembre 2024 avec pour but d'améliorer l'accès aux soins, à la prévention et de réduire les inégalités sociales de santé
- Tenue d'un stand au **Forum des Jeunes Médecins Généralistes** à la faculté de médecine de Bordeaux le 10 octobre
- **Organisation d'événements** / d'animations pour les étudiants en santé en stage sur le terrain
- **Accompagnement de l'implantation d'un pôle de santé libéral** « ISLO santé » sur le Mont de Marsan Agglo
- **Animation de la communauté montoise** « Attractivité des Métiers de l'Accompagnement » en lien avec le Conseil départemental des Landes et le Centre de Gestion
- **Forum** « Bien vieillir à domicile » du 11 au 13 juin 2024

EN CHIFFRES

3

cafés partenaires
seniors organisés,
réunissant près de
30 partenaires à chaque édition

9

professionnels de santé
accompagnés dans leur
recherche de poste ou de cabinet

100

médecins installés et
remplaçants membres
du groupe Facebook créé par
le CLS pour les annonces
de remplacement

300

partenaires inscrits sur
la plateforme collaborative
Interstis

4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

PLATEFORME SOCIALE DU MARSAN

[4 agents]

L'équipe de coordination de la Plateforme Sociale du Marsan est composée de 4 agents œuvrant dans le secteur médico-social :

Assistante de Service Social, Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale, Moniteur Éducateur.

Cette équipe pluridisciplinaire est une richesse pour le service car elle permet d'aborder des réflexions et projets de manière globale et pour lesquels chacun peut apporter l'expertise en lien avec ses compétences.

243 chemin de l'Evasion
40 000 Mont de Marsan

EN 2024

- VIDE PFS (Plateforme Sociale)

Mercredi 4 octobre

- **Conventionnement fonds de dotation SMR pour mise à disposition gratuite de 60 places pour les matchs à domicile :**

année sportive 2024/2025

Dans le cadre d'une démarche projet enclenchée par la classe de terminal SAPAT accueillie fin d'année 2023 à la Plateforme Sociale, le fonds de dotations SMR a mis à disposition 60 places pour les matchs à domicile à destination des associations et usagers de la PFS pour la saison 2024-2025. Pour formaliser et mettre en valeur cette action, l'ensemble des responsables d'associations de la PFS ainsi que les représentants du CIAS du Marsan ont été conviés par le SMR au match de **vendredi 6 décembre 2024 dès 18h** pour une signature en bord de terrain de la convention de mise à disposition ainsi qu'au réceptif d'après match.

A VENIR

Le service social GDV intervient sur l'aire d'accueil, via la mise à disposition d'une unité locale mobile par un partenaire : 20 permanences pour 2024. Pour 2025, il est projeté d'intervenir conjointement avec des intervenants en fonction d'un besoin identifié (permanence santé, insertion, accompagnement numérique).

EN CHIFFRES

+ de

200

acteurs sur la structure (bénévoles, salariés...)

1 922

familles inscrites et soutenues sur le plan alimentaire

1 116

douches soit 93 / mois

208

temps de permanences de partenaires (accès à la santé, à l'insertion, aux droits, au numérique)

85

aides financières dans le cadre du Fonds Local d'Aide aux Jeunes

4 UN TERRITOIRE SOLIDAIRE

BUS FRANCE SERVICES

[4 agents]

Le Bus France Services de Mont de Marsan Agglomération est un service itinérant créé en 2020, visant à rapprocher les services publics des habitants des communes rurales et périurbaines.

Ce dispositif, déployé dans le cadre du programme national France Services, facilite l'accès aux démarches administratives essentielles en proposant un accompagnement personnalisé et gratuit.

**Centre technique
Communautaire**
40 090 Saint-Avit
Stationnement du camping-car
Hôtel de Ville
40 000 Mont de Marsan

Un service de proximité

- Le bus sillonne les communes de l'agglomération selon un calendrier précis, offrant ainsi une solution aux citoyens éloignés des administrations. Il permet de réaliser diverses démarches administratives liées à la CAF, la CPAM, France Travail, la CARSAT, la MSA, la DGFIP, ainsi que d'autres services publics et partenaires locaux.
- Un accompagnement personnalisé.
- Deux agents formés accueillent et guident les usagers dans leurs démarches.

Une solution contre la fracture numérique

Le Bus France Services est également un levier important pour lutter contre l'exclusion numérique. En plus de fournir un accès à Internet et du matériel informatique, il propose des initiations aux outils numériques pour renforcer l'autonomie des citoyens.

Un impact fort sur le territoire

Grâce à cette initiative, Mont de Marsan Agglomération favorise l'égalité d'accès aux droits et renforce la cohésion sociale sur son territoire. Ce dispositif itinérant constitue une réponse concrète aux défis de la désertification administrative en milieu rural.

ORGANISATION

- service rattaché au Pôle Administration générale, proximité et pilotage stratégique des ressources
- 1 responsable
- 3 agents

MISSIONS

- informer et orienter vers les organismes partenaires
- accompagner les usagers dans les démarches administratives et numériques
- faciliter l'accès aux droits
- favoriser l'apprentissage aux usages du numérique

EN 2024

- Participation aux journées portes ouvertes des structures France services :

samedi 10 octobre 2024 - marché St-Roch à Mont de Marsan

Le service du Bus a organisé une permanence exceptionnelle dans le cadre des journées nationales des portes ouvertes des structures France services. Une belle visibilité pour le service avec plus de 30 personnes informées et renseignées sur l'offre de services et son itinérance.

ÉVOLUTION NOTABLE EN 2024

Lors de la mise en place de son règlement intérieur, le Bus a changé ses horaires de permanence sur les communes et aussi les modalités d'accessibilité du service qui peut dorénavant recevoir sur rendez-vous.



A VENIR

- Projet de prestations « hors le bus » avec l'arrivée d'un Conseiller Numérique afin de favoriser l'apprentissage et l'autonomie des usages du numérique au plus près des habitants
- Rajout d'un 3^{ème} secteur de permanence juridique avec le partenariat du CDAD et d'Info-droits

EN CHIFFRES

Budget du bus : 100 000 € dont 45 000 € de subvention de fonctionnement FNADT et fonds opérateurs, du 1^{er} janvier au 31 décembre, sur le territoire et hors agglo

1 925 accompagnements réalisés en 2024

35,6 % de primo-arrivants sur 2024

Moyenne d'âge des publics accueillis : **45-75 ans**

UN TERRITOIRE
PROCHE DE SES
HABITANTS



5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

ACCUEIL ET RELATIONS AUX USAGERS

[7 agents]

L'accueil de la mairie et de l'agglo sont des lieux privilégiés de contact entre l'utilisateur et l'administration, des accueils de proximité qui – en répondant aux questions – diffusent énormément d'informations.

Hôtel de Ville
2 place du Général Leclerc
40 000 Mont de Marsan

Mont de Marsan Agglomération
575 avenue du Maréchal Foch
40 000 Mont de Marsan

Le service est composé d'un responsable et de six agents :

- 3 agents d'accueil
- 2 agents au courrier.
- 1 agent d'accueil polyvalent "Pôle ressources"

MISSIONS PRINCIPALES DU SERVICE ACCUEIL

- Gestion de l'accueil physique et téléphonique
- Accueil, orientation, accompagnement des usagers dans leurs démarches administratives
- Diffusion des différentes actualités de la municipalité ou de Mont de Marsan Agglomération
- Gestion du standard téléphonique, réception et orientation des appels vers les services compétents
- Distribution et gestion des rouleaux de sacs jaunes «tri sélectif»

MISSIONS PRINCIPALES DU SERVICE COURRIER

- Réception quotidienne à La Poste du courrier « entrant » (lettres et colis)
- Prise en charge de l'affranchissement et du transport du courrier « sortant » (lettres et colis)
- Gestion des envois en nombre (Théâtre de Gascogne, magazines m2m.ag, etc)
- Transfert des parapheurs
- Distribution du courrier dans les services des 4 entités (Ville, Agglo, CCAS, CIAS), des écoles et des mairies de l'agglo
- Distribution et réception du courrier dans différentes structures extérieures (Préfecture, Tribunal judiciaire, Conseil Départemental des Landes, Théâtre de Gascogne, etc)

MISSIONS PRINCIPALES « AGENT PÔLE RESSOURCES »

L'agent d'accueil polyvalent du Pôle Ressources assure le remplacement du personnel absent (congés, formations, maladie, etc), au sein des accueils des 4 entités (Ville, Agglo, CCAS, CIAS), pour éviter toute rupture.

Remplacements effectués en 2024 : CCAS, Pôle Jeunesse, accueils Mairie/Agglo et Guichet Éducation.

EN 2024

- Permanence du Conciliateur de Justice :

Gestion et prise des rendez-vous par les agents d'accueils en concertation avec le Conciliateur : 11 permanences – 44 personnes.

- Période estivale :

L'été est une période riche en événements et en manifestations (Festival Arte Flamenco, Fêtes de la Madeleine, etc) ; le nombre d'appels téléphoniques augmente.

- L'exposition « Toros y Arte » pendant les fêtes de la Madeleine :

L'accueil du public est assuré par 2 agents d'accueil de Mont de Marsan Agglomération : 1 500 visiteurs le week-end du 20 et 21 juillet

A VENIR

- Mise en place d'une 2ème permanence de Conciliateur de justice, le 3^{ème} jeudi du mois au siège de Mont de Marsan Agglomération, en partenariat avec le Tribunal Judiciaire

- Mesure de l'affluence de l'accueil du public

EN CHIFFRES

36 795

appels Mairie
soit 150 appels / jour

12 472

appels soit 201 appels / jour
durant la période estivale juin/juillet/août

13 306

appels Agglo
soit 54 appels / jour

67 433

courriers envoyés
pour les 4 collectivités
soit une dépense de 85 685,91€

470

cartons de 12 rouleaux
de 25 sacs jaunes de «tri sélectif» :

5 640

rouleaux distribués

141 000

sacs jaunes

5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

POPULATION ET SERVICES RÉGALIENS

[13 agents]

Le service population est intégré dans le Pôle Administration générale
proximité et pilotage stratégique des ressources

État civil, titres d'identité,
cimetière, animation
numérique, élections,
recensement de la population,
recensement militaire, débits
de boissons

Hôtel de Ville
2 place du Général Leclerc
40 000 Mont de Marsan

Service cimetière
44 boulevard d'Haussez
40 000 Mont de Marsan

A VENIR

- Nous espérons obtenir un dispositif de recueil mobile, ce qui nous faciliterait l'accès aux personnes à mobilité réduite qui ne peuvent se déplacer en mairie, mais qui pour autant ont besoin d'un titre valide.
- Création d'un service archives.

EN CHIFFRES

ORGANISATION ET MISSIONS

- Gestion de l'état civil enregistrement des naissances, mariages, décès, PACS, reconnaissances, changements de noms, de prénoms
- Instructions des titres d'identité (CNI - PASSEPORTS - IDENTITÉ NUMÉRIQUE)
- Débits de Boissons
- Recensement militaire
- Gestion des 4 cimetières communaux
- Accueil et orientation des demandeurs d'aide au numérique
- Organisation des élections nationales

ÉTAT CIVIL

1 012 naissances
83 mariages
954 décès
142 PACS / 171 dissolutions de PACS
867 livrets de famille (duplicata)
486 livrets de famille (naissances)

TITRES D'IDENTITÉ

Passeports :
2 906 instructions
3 038 remises

Cartes nationales d'identité :

4 345 instructions
4 463 remises

ANIMATION NUMÉRIQUE

61 cartes grises
68 permis
82 pré-demandes CNI
11 divers

CIMETIÈRE / VENTE

13 columbarium
28 caveaux
118 tombes
2 cavurnes

DÉBITS DE BOISSONS TEMPORAIRES

80 autorisations accordées

RECENSEMENT MILITAIRE

375 jeunes

ÉLECTIONS

1 406 nouveaux électeurs inscrits
1 381 électeurs radiés

RECENSEMENT DE LA POPULATION

768 adresses recensées,
correspondant à 1 353 logements

5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

POMPES FUNÈBRES MUNICIPALES ET CRÉMATORIUM

[19 agents]

Depuis 1985, la ville de Mont de Marsan se dote d'une régie municipale des pompes funèbres et a détenu le monopole de l'activité jusqu'en 1998, date de l'ouverture du marché à la concurrence.

La Régie devient alors un service public industriel et commercial (SPIC), doté de la simple autonomie financière et administré par un conseil d'exploitation.

Un premier funérarium est construit en 1992 ; puis un nouveau projet de complexe funéraire municipal (crématorium et funérarium) voit le jour en 2012. Une salle de cérémonie située au crématorium permet de rendre un dernier hommage au défunt.

Régie des Pompes Funèbres
Municipales
188 avenue Maréchal Foch

Complexé Funéraire Municipal
(crématorium et funérarium)
646 avenue de Canenx
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

- un directeur de Pôle
- une régisseuse (régie des PFM et régie du crématorium)
- un responsable technique du complexe funéraire (funérarium et crématorium) et maître de cérémonie au crématorium
- une responsable de service PFM et conseillère funéraire
- une personne à l'accueil de l'agence des PFM
- 5 conseillers funéraires et maîtres de cérémonies aux PFM
- 5 agents funéraires et porteurs au funérarium
- 1 agent funéraire et accueil au funérarium
- 3 agents maîtres de cérémonies au crématorium

Le pôle funéraire offre un accompagnement soigné et soucieux des attentes des familles en deuil, dans le plus grand respect de leurs volontés, coutumes, ou religions.

EN 2024

- Construction de la salle de convivialité du Crématorium

A VENIR

- Réception et ouverture de la salle de convivialité du crématorium municipal en avril 2025
- Étude de faisabilité pour l'agrandissement du complexe funéraire (acquisition d'un deuxième four et d'une deuxième salle de cérémonie d'environ 250 places pour le crématorium et 3 salons funéraires supplémentaires pour le funérarium)

EN CHIFFRES

2 005 680,18 €

C.A. des Pompes Funèbres Municipales

568

Convois funéraires

596

Admissions au funérarium

648 936,70 €

C.A. du crématorium

1 068

Crémations

5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

POLICE MUNICIPALE

[24 agents]

Troisième force de sécurité publique aux côtés de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale, la Police municipale (PM) est une police de prévention et de proximité. Placée sous l'autorité du Maire de Mont de Marsan, elle a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique.

6 place Général Leclerc
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

La police montoise est née sous les mandats du Maire Charles Lamarque-Cando (1962-1983) avec à ses débuts, trois agents en charge principalement du stationnement et des marchés. Ensuite, c'est Philippe Labeyrie, maire de 1983-2008, qui déploie des ilotiers vers la fin d'année 1996. Ils sont appelés « gardes municipaux » et sont associés à un service s'occupant du stationnement. La loi du 15 avril 1999 met en place leur cadre actuel et assure leur reconnaissance comme un élément important du paysage sécuritaire français et sur Mont de Marsan.

Nombre d'agents : 1 directeur de pôle, 15 policiers municipaux, 6 ASVP, 1 placier, 1 secrétaire et à partir du 01/07/2025, recrutement à venir de 2 gardes champêtres.

Quelques-unes des différentes missions de la Police municipale :

- Prévention et sécurité aux abords des établissements scolaires ;
- Gestion des objets perdus ou trouvés ;
- Déclaration de pertes de documents (carte nationale d'identité, etc.) ;
- Établissement des dossiers pour les regroupements familiaux ;
- Attestation d'accueil pour les étrangers ;
- Enregistrement des déclarations pour les chiens de 1ère et 2ème catégorie ;
- Surveillance générale et sectorielle des quartiers et de la voie publique ;
- Surveillance dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances ;
- Sécurité lors de certaines manifestations (patronales, culturelles, commémoratives, etc).



EN 2024

ÉVOLUTIONS NOTABLES EN 2024

- Création d'une brigade motorisée avec l'achat de deux Yamaha 900 Tracer. Unité inédite dans le Sud-Ouest
- Signature du contrat de sécurité intégrée (CSI) le 18 septembre 2024
- Mise à jour et reconduction de la convention de coordination entre les forces étatiques et la police municipale de Mont de Marsan le 10 juillet 2024

A VENIR

- Inauguration du poste de police municipale par le ministre de l'Intérieur, Monsieur Bruno Retailleau
- Juillet 2025 : déploiement de la partie salubrité publique et lutte contre les incivilités avec l'arrivée dans le service de deux gardes champêtres
- Renforcement et déploiement de la vidéoprotection (caméras) avec un budget alloué de 150 000 €/an sur trois exercices selon un plan triennal d'investissement
- Réhabilitation du Centre de Supervision Urbain
- Remplacement d'un véhicule de service. Achat d'un DACIA DUSTER



EN CHIFFRES

294 véhicules mis en fourrière

10 interpellations

135 interventions

1 011 mains courantes

76 chiens capturés et emmenés à la fourrière animale

275 passages de contrôle d'habitations dans le cadre de l'opération tranquillité vacances

1 494 procès-verbaux

3 218 procès-verbaux FPS. Le FPS est une redevance forfaitaire fixée par les collectivités qui ont pleine compétence en matière de stationnement payant sur la voirie publique.

5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

VIE DES QUARTIERS

[1 agent]

Le service vie des quartiers existe depuis 2009. Sa mission est d'encadrer et d'accompagner les conseils de quartiers montois. Ces instances de démocratie participative permettent aux habitants de se réunir. Leurs échanges abordent tous les éléments constitutifs de la vie quotidienne.

➤ **Hôtel de Ville**
2 place du Général Leclerc
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

Au total, 5 conseils de quartier sont formés sur le territoire municipal. Ils sont centrés autour de quartiers historiques : îlot 1 (Centre ville), îlot 2 (Saint Jean d'Août), îlot 3 (Barbe d'or), îlot 4 (Saint-Médard), îlot 5 (Dagas-Beillet). Composés d'élus(e) et de citoyens, ces groupes d'échange accouchent de concertations visant l'amélioration du cadre de vie. Les conseillers peuvent proposer des travaux d'aménagements mais également suggérer et encadrer des animations.

EN 2024

- **Fête des jardins :**
dimanche 28 avril 2024 - Parc Jean-Rameau

Budget : 3 033,47 €

5 000 visiteurs ont découvert les stands d'horticulteurs, de producteurs, de créateurs installés dans les allées du parc Jean Rameau. Une journée champêtre et animée sur le thème de la nature.



- **Halloween des conseils de quartier :**

jeudi 31 octobre 2024 - Hall de Nahuques - Budget : 1 656,07 €

Plus de 2 000 enfants montois ont passé une après-midi sur le thème d'Halloween au Hall de Nahuques. Au programme : bar à bonbons, jeux en bois, concours de déguisements et contes ensorcelés.



UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

VIE DES QUARTIERS

- Pique-nique républicain :

dimanche 14 juillet 2024 - Parc Jean-Rameau

Budget : 1 148,79 €

A l'occasion de la fête nationale, les montois étaient invités à partager un moment de convivialité autour d'un pique-nique, de jeux traditionnels en bois et d'une animation guinguette dansante.

ÉVOLUTIONS NOTABLES EN 2024

Au cours de l'année 2024, des réunions publiques ont été convoquées dans chacun des 5 îlots. En effet, ces moments d'échange permettant aux citoyens de prendre connaissance en détail, du travail des conseils de quartier, ont fait leurs retours. Au-delà c'est aussi l'occasion pour les montois de rencontrer et de dialoguer directement avec Monsieur le Maire. Toujours dans cette logique de démocratie locale et participative, les habitants des quartiers de Barbe d'or et du Pouy ont été concertés dans le cadre de suggestion de travaux à l'initiative des conseils de quartier. Afin de coconstruire des projets adaptés aux attentes et à la pratique quotidienne des riverains, des réunions préparatoires ont eu lieu directement sur place.

En terme d'animations, deux nouveaux événements ont fait leur apparition dans la programmation des conseils de quartier. D'abord le repas inter-quartiers des îlots 4 et 5 a fait son retour au printemps. Le pique-nique républicain s'est lui intégré au programme de la journée citoyenne proposée le 14 juillet 2024. Les montois étaient invités à venir pique-niquer sur les pelouses du parc Jean Rameau. Afin de passer une après-midi festive et champêtre à l'occasion de la fête nationale, un orchestre a donné le ton toute l'après-midi. Pour les plus jeunes et les plus joueurs, des jeux traditionnels en bois étaient ouverts à tous.

Enfin, les conseillers de quartier montois ont pris part à des projets commun tel que l'embellissement de la rue Molière coorganisé avec le Conseil Municipal des Enfants.

A VENIR

Pour l'année 2025, l'objectif majeur est de faire aboutir les nombreuses propositions de travaux formulées par les conseils de quartier tout en faisant perdurer et évoluer les animations existantes.

Bien évidemment, comme l'indique la charte des conseils de quartier, l'organisation du renouvellement des membres à l'horizon 2026 est un axe de travail important sur l'année à venir.

EN CHIFFRES

10 000 €

budget de fonctionnement

100 000 €

budget d'investissement

Environ

50

citoyens montois investis pour améliorer leur cadre de vie quotidien

22

animations organisées tout au long de l'année aux quatre coins de la ville

5

réunions publiques

2

réunions de présentation de projet aux riverains pour éclairage et validation avant le début des travaux



5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

[1 agent]

Le Conseil de Développement (Codev) de Mont de Marsan Agglomération, relevant de la Direction « Relations citoyennes et vie participative », représente une instance obligatoire de démocratie participative, comme dans tous les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants. Il constitue un espace indépendant et neutre de dialogue entre les citoyens, la société civile et les élus locaux.

Hôtel de Ville (bureau mutualisé DGS)
2 place du Général Leclerc
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

- 1 assemblée plénière de 64 membres bénévoles.
- 1 bureau composé de 9 membres issus de 3 collèges (citoyen.ne. s, corps constitués, corps de métiers et représentant.e.s des communes).
- 1 élue référente chargée des relations entre l'Agglo et le Codev.
- 4 missions principales :
 - renforcer le débat public, en créant des espaces de débats et de réflexions
 - aller à la rencontre et écouter les habitants et acteurs du territoire
 - construire collectivement des avis sur les projets et enjeux du bassin de vie
 - repérer les initiatives citoyennes, les mettre en relation, faciliter le relais avec la collectivité.

EN 2024

- Rencontre régionale des Conseils de développement de Nouvelle-Aquitaine :

vendredi 28 juin 2024 - Médiathèque Philippe Labeyrie Mont de Marsan

Budget : 1 000 €

Mont de Marsan a accueilli 25 Codev de la région dans une dynamique citoyenne conviviale et participative. Un travail riche d'échanges entre CoDEV, mais aussi avec le CESER NA dont les liens se sont renforcés par l'élaboration d'une charte de coopération.

Cette mise en réseau des connaissances et des bonnes pratiques à l'échelle régionale nous permet d'améliorer nos missions que sont la prise en compte de la parole citoyenne et l'élaboration de propositions à travers un processus d'écoute, de dialogue, de respect mutuel et de création de consensus.

- Présentation du dossier des autosaisines 2024 en bureau communautaire :

12 novembre 2024 - Auditorium Mont de Marsan Agglomération

Budget : 200 €

3 groupes de travail ont traité les sujets des énergies renouvelables et des projets citoyens, de la précarité alimentaire et des circuits courts. Au total, 20 réunions qui ont permis de rencontrer des acteurs locaux impliqués sur ces thématiques et de formuler aux élu.e.s du territoire par la voix du Président du Codev des propositions d'actions.



UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

- Conférence-débat « La Précarité chez les jeunes » :
lundi 9 décembre 2024 - Auberge landaise Mont de Marsan

Budget : 2 000 €

Cette conférence a accueilli 90 participant.e.s à l'Auberge landaise de Mont de Marsan pour échanger autour des difficultés rencontrées par les jeunes du territoire dans les domaines de l'alimentation, du logement, de la santé et de la mobilité. Cette soirée a permis également de faire le point sur les dispositifs existants et les actions engagées par les acteurs locaux pour répondre à ces problèmes quotidiens.



BONUS

Participation de représentants du Codev aux ateliers ABS (Analyse des Besoins Sociaux) initiés par le CIAS, au COPIL sur l'élaboration du PLH (Plan Local de l'Habitat), au séminaire des acteurs du Contrat Local de Santé de l'Agglomération.

ÉVOLUTION NOTABLE EN 2024

Collaboration renforcée avec le CESER NA par l'élaboration d'une Charte de Coopération avec la CRCO (Coordination Régionale des Conseils de développement) visant à consolider leurs échanges de méthodes, de pratiques, de publications respectives.

A VENIR

- Saisine 2025 du Président de Mont de Marsan Agglo sur le thème du « vieillissement »
- Conférence-débat sur les circuits courts le lundi 24 mars au CaféMusic
- Journée de travaux entre le CESER NA et les Codev de NA jeudi 10 avril au siège de Bordeaux Métropole
- Rencontre régionale annuelle des Codev de NA au Teich (Bassin d'Arcachon) vendredi 27 juin,
- 15^{èmes} Rencontres Nationales des Codev du 24 au 26 septembre à Toulouse, organisées par la CNCD (Coordination Nationale des Conseils de Développement).

EN CHIFFRES

3

réunions plénières décentralisées sur les communes de Campet-et-Lamolère, Gaillères et Geloux. Rencontre avec les élu.e.s locaux, échanges, débats

3

visites de sites (Plateforme sociale du Marsan, Sictom de Saint-Perdon, Cuisines centrales de Mont-de-Marsan) : meilleure connaissance des infrastructures du territoire

40

heures de réunions de travail sur les sujets d'autosaisines (rencontres, débats, échanges)

2

rencontres entre le Président de l'Agglo et le Président du Codev, permettant de discuter du fonctionnement du Codev et des propositions des groupes de travail

3

réunions de bureau permettant de conduire l'avancée des travaux du Codev.



5 UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

PARC TECHNIQUE MUNICIPAL

[129 agents]

Le Parc Technique Municipal (PTM) de Mont de Marsan, lié à l'existence de la commune depuis son origine, connaît sa forme actuelle depuis 2015, année de mutualisation des collectivités Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglomération.

Même si le périmètre, la nature ou le nombre de compétences ont évolué et continuent à le faire, son utilité et sa légitimité vont de pair avec le service public apporté par une collectivité locale : entretenir, réparer, moderniser, construire « en régie », sont dans l'ADN d'une structure communale ; le PTM n'y déroge pas.

111, rue Eugène Dauba
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

Le PTM a été réorganisé autour de 4 services « opérationnels » depuis le 1^{er} janvier 2024 : Moyens Généraux, Événementiel, Cadre de vie et Bâtiments. La dimension « administrative » est placée sous l'autorité directe de la Direction.

- **Administration** : service à l'utilisateur/ secrétariat, gestion budgétaire et commande publique, comptabilité analytique, ressources humaines, direction.
- **Moyens généraux** : magasin général mutualisé, garage mécanique, contrôles techniques, station-service et logistique. Placé au centre du dispositif opérationnel de la collectivité, il assure la fourniture des ressources matérielles pour un fonctionnement optimal et permanent des autres services/directions : mise à disposition de matériels, de matériaux, de consommables et fournitures diverses, ainsi que de services.
- **Cadre de vie** : propreté urbaine, brigade environnement, déchèterie, mobilier urbain et équipements dynamiques. Ce service est tourné vers la préservation, l'embellissement, la salubrité publique et la sécurité des équipements de l'espace urbain. Activé 365 jours/an, ce service est le plus « visible » par nos administrés car exposé quotidiennement aux interventions en extérieur.
- **Événementiel** : vie locale, fêtes et manifestations, gardiennage, nettoyage et entretien, prestations de service. Ce service est en charge de collecter et de traiter toutes les demandes de soutien aux festivités, manifestations, commémorations, locations de salles, mise à disposition de locaux, etc, pour que les demandeurs puissent bénéficier d'un soutien technique mais aussi administratif voire financier pour mener à bien un projet ou faire vivre leur association.
- **Bâtiments** : tous les corps d'état « essentiels » sont représentés : maçonnerie, charpente, menuiserie, électricité, plomberie, métallerie, peinture et un service d'intervention rapide. Service mutualisé pour intervenir dans/sur les bâtiments ; son savoir-faire et sa souplesse d'intervention le rendent incontournable pour entretenir, rénover, réparer, construire ou pallier toute urgence.



UN TERRITOIRE PROCHE DE SES HABITANTS

PARC TECHNIQUE MUNICIPAL

EN 2024

- Mise en œuvre de la réorganisation des services du PTM :

1^{er} janvier 2024 - Parc Technique Municipal

Réorganisation des services du PTM avec manœuvres RH engendrées (recrutements, réaffectations, ajustement du tableau des effectifs...)

Bonus : gain en clarté (interne/externe), en efficacité, en optimisation des moyens ainsi que sur la qualité de vie au travail.

- Mise en service d'une déchèterie interne :

printemps 2024 - Chemin de Macy

Budget : 223 000 € (2023) + travaux en régie (2024)

Mise en exploitation d'une déchèterie interne (non ouverte au public) pour assurer la collecte, le stockage et le tri des déchets produits et collectés, dans le respect des règles environnementales, de préservation de la santé et de la sécurité des agents. Accompagnée par la libération du « dépôt » du Pégly, avenue Pierre Mendès-France.

Bonus : réduire le coût d'évacuation et de valorisation des déchets produits ou collectés par les services techniques de la Ville, notamment Propreté urbaine, Bâtiments, Espaces verts...

- Réception des finales des Coupes des Landes de basket-ball :

1^{er} juin 2024 - Arènes du Plumaçon

Budget : NC (pilotage Cabinet Maire)

Participation technique et logistique à cet événement singulier et inédit à Mont de Marsan : préparation des arènes (piste, planchers, vestiaires éphémères, wifi, électricité et branchements, mise aux normes pour accueillir du public - près de 8 000 places assises dans les arènes - et les sportifs) ainsi que des abords (périmètre de sécurité, sens de circulation, chapiteaux et équipements pour les bodegas...).

Bonus : rayonnement de la ville au niveau national.



CHANGEMENTS EN 2024

- Réorganisation des services du PTM à effectif constant pour une amélioration globale des méthodes de travail, sans coût pour la collectivité.
- Mise en service déchèterie de l'Oranger pour faciliter la gestion des déchets et limiter leur coût de traitement.

A VENIR

- Mise en service d'unités de stockages et de distribution de carburant en vrac pour :

- respecter les normes environnementales
- augmenter la capacité et la diversité des carburants nécessaires aux outils de travail
- obtenir une meilleure autonomie pour maintenir la continuité du service public
- mutualiser les ressources entre services et collectivités (Ville/Agglo)
- mieux maîtriser les consommations
- contenir la fluctuation des coûts d'achat des produits pétroliers
- économiser sur les crédits d'achat de carburant (le vrac est moins onéreux qu'en station-service)

- Lancement d'une prospective et d'une pré-étude de déménagement du PTM :

- site du « Baradé » (PTM rue Dauba) en bout de course : contraintes environnementales difficiles à respecter, risque sanitaire (problème amiante), vétusté de la structure (toitures non étanches, huisseries simple vitrage, isolation défaillante...)
- site du « Baradé » trop exigu nécessitant des dépôts éparpillés sur le territoire communal (7 sites) : libération voire commercialisation des sites libérés.

- Mise en place d'un système partagé de suivi des travaux de bâtiments entre les services utilisateurs, les services gestionnaires et les services opérationnels :

- amélioration du suivi
- vecteur de communication interne

EN CHIFFRES

969 animations en 2024 : année record, soit **2,64 accompagnements** par jour en moyenne, y compris week-ends et jours fériés (accueil des finales de la Coupe des Landes de basket dans les arènes du Plumaçon, accompagnement de Handilandes, participation à la tenue de 2 concerts en août dans les arènes)

4 services « opérationnels » au PTM au lieu de 9 à compter du 1^{er} janvier 2024 pour plus de clarté, d'efficacité et de mutualisation des ressources

0 € : coût de la réorganisation des services du PTM, réalisée en interne (sans cabinet extérieur) et à effectif constant

2 913 factures traitées, dont **1 964** Ville et **949** Agglo

98,04 % du budget Fonctionnement Ville consommé



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DE L'ENFANCE ET DE LA RESTAURATION

[369 agents]

575 avenue du Maréchal Foch
BP 70171
40 000 Mont de Marsan

EN 2024

DESCRIPTIF HISTORIQUE

- gestion et animation des accueils de loisirs périscolaires (matin, midi et soir les semaines scolaires)
- gestion et animation des accueils de loisirs extrascolaires (mercredis, petites et grandes vacances)
- gestion des inscriptions scolaires
- gestion des dotations scolaires (fournitures, transport, subvention aux coopératives scolaires, transport savoir nager)
- appui logistique aux activités en temps scolaire
- gestion de la cuisine centrale et des cuisines en régie (Lucbardez / Pouydesseaux / Bostens / Mazerolles / Laglorieuse / Saint-Perdon / Saint-Martin d'Oney / Geloux)

ORGANISATION ET MISSIONS

- 35 écoles avec accueils périscolaires ouverts matin, midi et soir, déclarés auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (SDJES) sous la responsabilité d'un-e directrice-eur périscolaire
- 6 accueils de loisirs ouverts les mercredis et pendant les vacances scolaires déclarés auprès du SDJES sous la responsabilité d'un-e directrice-eur extrascolaire
- 1 cuisine centrale
- 2 guichets éducation (Saint-Pierre-du-Mont et Mont de Marsan) et 1 antenne dans chacune des autres communes de l'Agglomération

- « Éducation à l'alimentation et au goût phase II », poursuite du déploiement de l'approvisionnement en circuits courts :

septembre à novembre 2024 - écoles de Campagne, Gaillères, Pouydesseaux, Saint-Perdon

Poursuite du déploiement de l'approvisionnement en circuits courts sur deux écoles : livraison des repas en liaison chaude à l'école de Gaillères par la cantine de Pouydesseaux et à l'école de Campagne par la cantine de Saint-Perdon.

Les résultats des deux premières années de l'expérimentation sont satisfaisants : 50 % de produits répondent aux obligations de la loi EGALIM, dont 37 % issus de l'Agriculture Biologique (78 % de ces denrées sont produites dans un rayon de moins de 150 km autour de Mont de Marsan Agglomération), 14 % de produits sous label de qualité, 55 % de produits achetés en circuit court et 22 nouveaux fournisseurs en circuit court et locaux.

En 2025, les écoles concernées rentrent dans un processus de labellisation "Ecocert en cuisine" et participent à des journées de formation dispensées par le Collectif "Les Pieds dans le Plat".

L'expérimentation a permis le développement de multiples activités et accompagnements des enfants dans la découverte du goût, des produits et des modes de production. Le déploiement de ces deux nouvelles écoles a permis d'amener à environ 340, le nombre de repas faisant partie de ce dispositif. Cela représente environ 9 % des repas scolaires produits sur l'ensemble des sites de production de Mont de Marsan Agglomération.

- **Développement des outils numériques dans les établissements scolaires :**

2024 - écoles maternelles et élémentaires

Ressources : moyens humains et financiers, reconditionnement ordinateurs portables. Déploiement des ordinateurs dans les écoles maternelles : 72 ordinateurs portables de l'ancien socle des écoles élémentaires ont été reconditionnés et déployés avec l'installation d'un ensemble de logiciels à usage pédagogique recommandé par les enseignants référents aux usages numériques. Au total, 65 classes dans 19 établissements ont été dotées avec 3 ordinateurs minimum par établissement.

- Déploiement de la fibre prévu sur 29 écoles de l'agglomération dont 24 écoles raccordées et 19 écoles en service en 2024. Toutes les écoles de Mont de Marsan et de St-Pierre-du-Mont sont fibrées avec mise en service ; seules les écoles du Pégly maternelle et élémentaire ne sont pas encore éligibles à la fibre. Pour les autres écoles de l'agglomération, des travaux sont à prévoir afin de pouvoir procéder au raccordement.

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DE L'ENFANCE ET DE LA RESTAURATION

- Evolution du dispositif culture :

de janvier à juillet 2024 - Théâtre de Gascogne, Musée Despiau-Wlérick et Médiathèque Philippe Labeyrie - Budget : 12 500 €

Mis en place en 2021 par la Direction Éducation de Mont de Marsan Agglo, le Dispositif Culture ne cesse de se réinventer pour offrir aux écoliers des expériences culturelles enrichissantes.

S'appuyant sur les programmations du Théâtre de Gascogne, le Musée Despiau-Wlérick et la Médiathèque Philippe Labeyrie, un parcours varié mêlant lectures, pratiques artistiques, découvertes d'œuvres et activités ludiques à destination des élèves de petite section et de CP a été imaginé.

Lors de l'édition 2024, environ 1 000 enfants ont pu profiter de ce dispositif. Cette forte adhésion témoigne de l'intérêt des enseignants pour ce dispositif, mais représente aussi un défi logistique pour son organisation par la direction de l'éducation. Le défi de 2025 sera de faire évoluer le dispositif sous forme de parcours culturel afin que chaque enfant concerné, puisse profiter d'au moins 3 propositions culturelles.



ÉVOLUTIONS NOTABLES EN 2024

- Organisation interne de la direction :

- révision de la tarification des activités périscolaires à compter de septembre 2024
- révision et mise à jour du règlement intérieur des activités péri et extrascolaires avec application septembre 2024. Assouplissement de certaines mesures en novembre 2024 pour répondre aux difficultés des familles, avec application en janvier 2025
- suppression des sous-régies de recettes dans les communes au profit de la régie au guichet de Nahuques tout en conservant une sous-régie à Saint-Pierre-du-Mont
- réorganisation des missions des coordonnateurs : 2 coordonnateurs pédagogiques se partagent le territoire et une coordonnatrice assure le suivi logistique et administratif de tout le territoire

- un nouveau Vice-Président a été nommé et s'est installé au mois de juin

- une nouvelle direction éducation : un directeur de pôle arrivé au mois de novembre ainsi qu'une référente RH et une référente inclusion arrivées en septembre

- arrivée d'une chargée de coopération pour assurer le suivi, la coordination et l'évaluation du Projet Global de Territoire (PGT).

- Organisation des accueils péri et extrascolaires et du temps scolaire :

- maintien des dotations des écoles, des accueils péri et extrascolaires
- maintien de l'enveloppe culture en lien avec le théâtre, la médiathèque et le musée pour tous les élèves des classes de Petites Sections et Cours Préparatoire
- renouvellement des études surveillées sur les temps périscolaires dans toutes les écoles
- maintien de l'aide aux devoirs dans les écoles concernées (St-Jean d'Août, St-Médard, Bourg Neuf, Arènes, Beillet, Pouy)
- recensement des besoins en investissement dans les écoles et accueils périscolaires/extrascolaires en mai 2024. Arbitrage effectué au sein de la direction de l'éducation et commande passée au début de l'été 2024 pour livraison à la rentrée 2024/25
- participation aux fêtes de la Madeleine (participation des ALSH à la fête des Pitchouns) + fête de la science
- participation des élèves à la journée communautaire du festival Atout Cœurs à Benquet
- participation des écoles au concours écocitoyen « Mon sapin fait main et sans plastique »
- participation à la journée autisme et trisomie 21
- rénovation de l'accueil de loisirs de Bougue et organisation de l'accueil des enfants durant les travaux dans les écoles de Laglorieuse et Mazerolles (été 2024)
- fin de la prise en charge des AESH sur le temps de pause méridienne à compter de la rentrée 2024/25 et prise en charge par l'Éducation Nationale
- déménagement de deux classes maternelles de l'école du Centre vers les Arènes par les services techniques durant l'été 2024 pour la rentrée 2024/25 dans l'attente du diagnostic bâtimentaire de l'école du Centre.



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

DIRECTION DE L'ÉDUCATION, DE L'ENFANCE ET DE LA RESTAURATION

- Cuisine centrale et en régie :

- poursuite du déploiement de l'approvisionnement en circuits courts sur deux écoles : livraison des repas en liaison chaude à l'école de Gaillères par la cantine de Pouydesseaux et à l'école de Campagne par la cantine de Saint-Perdon
- renouvellement de la convention petit-déjeuners avec l'Éducation Nationale pour l'année scolaire 2024/25 uniquement sur les écoles classées en REP (Réseau d'Éducation Prioritaire avec l'école maternelle du Peyrouat et le Pégly à Mont de Marsan et Frédéric Mistral à Saint-Pierre-du-Mont classée en QPV (Quartier Politique de la Ville) soit 2 265 petits-déjeuners servis et financés à hauteur de 1,30 € par l'Éducation Nationale (2 944,50 €)
- poursuite du travail sur le projet de mutualisation de la cuisine centrale avec la cuisine de l'hôpital
- participation aux fêtes de la Madeleine (mobilisation de la cuisine centrale sur les temps forts : repas partenaires, repas Bandas, etc)

A VENIR

- Organisation interne de la direction :

- arrivée d'une nouvelle directrice adjointe au mois de février 2025
- renouvellement du marché fournitures et transports en 2025
- acquisition d'un minibus pour les accueils extrascolaires subventionné par la CAF
- raccordement du site de Nahuques au cœur de réseau informatique de la collectivité

- Organisation des accueils péri et extrascolaires et du temps scolaire :

- poursuite de l'étude structure sur l'école du Centre
- travail en cours sur l'étude de la compétence scolaire

- Cuisine centrale et en régie :

- application de loi Egalim : 53 % de produits durables dont 18 % de Bio, 99 % de viandes sont d'origine française, dont 59 % sous les signes de qualité Label rouge, IGP, AOP
- réflexion sur les contenants réutilisables pour la livraison des repas en liaison froide (constitution d'un groupe de travail)

EN CHIFFRES

4 036 élèves à la rentrée de septembre 2024 dont **1 379 maternels** et **2 727 élémentaires**

Fréquentation quotidienne des accueils de loisirs : **478 enfants** en juillet et 277 enfants en août

Augmentation moyenne de fréquentation des accueils périscolaires du matin de **3,22 %** et baisse le soir de **2,90 %** entre septembre/décembre 2023 et 2024

Baisse moyenne de **2,90 %** de la fréquentation de l'accueil périscolaire de la pause méridienne entre septembre/décembre 2023 et 2024

701 000 repas/an en liaison froide produits par la cuisine centrale et 92 418 repas/an directement dans les cantines en régie

3 600 repas sont produits tous les jours pour les écoles en période scolaire et **600 repas par jour** hors période scolaire pour les 6 accueils de loisirs sans hébergement

600 repas jour pour le service de portage à domicile, l'EHPAD Jeanne Mauléon, les Clubs de 3^{ème} age et l'association Trait d'Union LISA

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

DIRECTION DE LA JEUNESSE

[8 agents]

Le Pôle Jeunesse est un centre de ressources destiné aux jeunes de 11 à 30 ans. Il offre un espace dynamique et inclusif proposant divers services et opportunités pour rendre les jeunes acteurs de leur projet, développer leurs compétences, acquérir de l'expérience et réaliser des projets personnels et collectifs. Il contribue également à la vie locale.

15 rue Lacataye
40 000 Mont de Marsan

EN 2024

ORGANISATION ET MISSIONS

4 services clés sont proposés :

- **Information Jeunesse** : C'est une mission de service public. Les informateurs jeunesse, conformément à la Charte de l'Information Jeunesse, accueillent et renseignent les jeunes sur tous les aspects de la vie quotidienne. Ils les orientent vers des partenaires pertinents, les accompagnent dans leurs projets individuels ou collectifs et animent des actions éducatives avec et pour les jeunes, telles que des ateliers en groupe, des interventions en milieu scolaire, des actions de terrain pour aller à la rencontre du public, ainsi que l'organisation ou la participation à des événements.
- **Espace Ados** : Un lieu destiné aux jeunes de 11 à 17 ans déclaré « Accueil de loisirs sans hébergement ». Véritable passerelle vers l'âge adulte, il favorise l'apprentissage de la vie en communauté et de la citoyenneté, tout en encourageant les rencontres, les échanges et le partage.
- **Maison des Étudiants** : Cet espace propose des lieux de détente, de loisirs, de coworking et d'information, tout en soutenant les projets étudiants et en facilitant les mises en relation avec des partenaires. Il vise également à simplifier l'accès aux services sociaux et à améliorer l'accès des étudiants aux soins et aux services médicaux.
- **Service civique** : Accompagne les jeunes dans leur engagement au sein du programme de Service Civique, favorisant ainsi l'implication citoyenne à travers des missions de solidarité, d'éducation et de développement durable.

- Séjour :

août 2024 – Gramat - Budget : 11 514 € - cofinancement sdjes, caf, conseil départemental, participation famille

L'équipe de l'Espace Ados a organisé le séjour avec soin pour atteindre les objectifs éducatifs du dispositif "Colos apprenantes". Le séjour a été encadré par un directeur et deux animatrices, qui ont accompagné les jeunes à chaque étape, en s'assurant que chacun participe et trouve sa place dans la vie collective.

Avant le départ, une réunion a été organisée avec les familles pour leur présenter le projet éducatif, les activités et les valeurs du séjour. Cette rencontre a permis de renforcer la confiance des parents.

Les activités étaient conçues pour développer l'autonomie, le sens des responsabilités et le respect des autres. Les adolescents ont participé aux décisions collectives dès les préparatifs, ce qui a favorisé leur engagement et leur prise de responsabilités.

Le séjour s'est déroulé comme prévu, avec des objectifs clairs centrés sur l'épanouissement et l'autonomie des jeunes. Ils ont découvert le Lot et son patrimoine à travers des visites et des activités en plein air, tout en se connectant à sa culture et à sa nature. L'équipe pédagogique a également mis l'accent pour que les jeunes puissent vivre de véritables moments de vacances avec des activités de loisirs.

Vivre ensemble dans un gîte en autogestion a permis aux adolescents d'apprendre la vie en collectivité. Ils ont partagé des responsabilités, respecté des règles de groupe et développé des compétences comme la coopération et la gestion des tâches quotidiennes. Le travail de préparation avant le séjour a facilité des interactions positives entre eux et l'équipe encadrante. L'autonomie et la responsabilisation étaient au cœur du projet. Les jeunes ont participé activement aux décisions concernant les repas, les activités et la répartition des tâches, ce qui a renforcé leur autonomie et leur sens des responsabilités. Ils ont exprimé une grande satisfaction et de la fierté d'avoir pu gérer certaines tâches de manière indépendante.

Le respect de l'environnement a également été intégré au programme. Des actions concrètes comme le tri des déchets et la gestion éco-responsable des ressources ont encouragé les jeunes à adopter des comportements respectueux de la nature.

Les retours des participants ont été très positifs, certains décrivant ce séjour comme "leurs meilleures vacances". Cela montre que les activités, l'autonomie accordée et l'ambiance conviviale ont marqué cette expérience.

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

DIRECTION DE LA JEUNESSE

- Intervention hors les murs – Cyber harcèlement : année 2024 - Établissements Mont de Marsan Agglo - Budget : 0 €

La structure Information Jeunesse mène depuis 2024 des interventions en milieu scolaire à travers des ateliers sur le cyberharcèlement, visant à sensibiliser les jeunes aux dangers du numérique, à mieux comprendre les mécanismes du harcèlement en ligne et à leur fournir des outils concrets pour se protéger et réagir face à ces situations.

Ces interventions sont menées en double voix par un informateur jeunesse, également Promeneur du Net, et une conseillère numérique. Cette approche complémentaire permet d'apporter une expertise diversifiée, alliant une connaissance approfondie des usages numériques des jeunes et un accompagnement pratique sur les bonnes pratiques et les outils de protection en ligne.

Les ateliers, interactifs et adaptés à l'âge des participants, abordent des thématiques essentielles telles que l'impact psychologique du cyberharcèlement, les droits et responsabilités en ligne, ainsi que les stratégies pour signaler et se défendre contre ces comportements. En favorisant l'échange et la réflexion collective, ces actions permettent aux jeunes de partager leurs expériences et de développer un regard critique sur leurs usages numériques.

Au-delà de la sensibilisation, ces interventions participent activement à la prévention des risques et à la construction d'une culture numérique responsable et bienveillante au sein des établissements scolaires.

- Olympiades – Vie étudiante :

avril 2024 - Les arènes à Mont de Marsan

Budget : 6 833 € (cofinancement avec et Bureaux des Étudiants)

Organisé par le collectif BDE, représentant l'activité estudiantine de Mont de Marsan, les Olympiades "Festayres" ont marqué la clôture de l'année universitaire, invitant les étudiants du territoire à participer à cet événement alliant divertissement, esprit sportif et héritage culturel des traditions landaises.

Lors de nos réunions préparatoires, nous avons consacré du temps à la réflexion sur les éléments de communication. Les étudiants ont mis leur créativité à contribution en concevant différents visuels, parmi lesquels nous avons organisé un concours pour sélectionner le meilleur. Cette démarche collaborative a permis d'aboutir à des supports visuels attrayants et pertinents pour promouvoir l'événement.

Par ailleurs, le soutien apporté par certains chefs

d'établissement a été déterminant pour assurer une communication interne de qualité, en relayant efficacement l'information auprès des étudiants et en mobilisant leurs ressources au service de la réussite de cette initiative.

Conformément au planning, cette journée s'est tenue le 11 avril 2024, rassemblant 400 étudiants issus de différents établissements sur la place des arènes. Les activités se sont déroulées dans les arènes, le fronton et à « la Tumade », proposant des jeux landais tels que les quilles, le lancer de béret, l'initiation à la course landaise, le lever de laine de mouton, la course d'échasses, et le concours landais. Les participants ont soutenu leur établissement respectif selon leurs préférences, accompagnés de trois représentants d'établissements et près de 30 visiteurs. Trois stands de prévention et de sensibilisation aux risques en milieu festif étaient également présents lors de l'événement, permettant à tous les étudiants d'échanger avec les acteurs de la prévention avant de participer aux animations. Une entreprise de restauration rapide a proposé une formule de sandwiches à prix très avantageux. Des pizzas, des quiches et boissons ont également été proposés pour tous les étudiants.

Les objectifs fixés ont été pleinement atteints :

le rassemblement des étudiants dont les établissements sont répartis sur le territoire de Mont de Marsan Agglomération, la promotion de leur insertion sociale et territoriale par la découverte de la culture locale, leur participation active à la vie citoyenne, et le rapprochement des étudiants des services et offres qui leur sont destinés en vue de la rentrée prochaine, tels que la Maison des étudiants, la SIJ, les acteurs culturels et de santé.

Les étudiants ont exprimé leur grande satisfaction envers ce moment de convivialité, exprimant le souhait de voir cette action renouvelée.



UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

DIRECTION DE LA JEUNESSE

- Organisation d'une formation des référents et volontaires :

novembre 2024 - Mont de Marsan - Budget : 2 500 €

Titre de la formation : « Génération Z : comprendre ses besoins et ses valeurs ».

Avec l'intervention d'Elsa Helleu, conceptrice de l'approche de la communication vivante. Formation départementale destinée aux tuteurs et accompagnateurs de jeunes volontaires en Service Civique.

Organisée par le Pôle Jeunesse, en partenariat avec la SDJES des Landes. Participants inscrits :

- 28 tuteurs et accompagnateurs (journée)
- 12 volontaires en Service Civique (midi et après-midi).

Cette formation a permis d'explorer les spécificités de la Génération Z, en mettant en lumière leurs attentes, leurs valeurs et leurs priorités.

L'après-midi a été consacré au renforcement des liens intergénérationnels, à travers une méthodologie favorisant l'expression des besoins et la clarification des attentes, afin d'améliorer la communication et la collaboration entre les volontaires et leurs tuteurs.

Bonus : Formation de 2 volontaires au BAFA financée entièrement par Mont de Marsan Agglo / Poursuite de la convention Pôle jeunesse / Mission Locale concernant le projet d'avenir des jeunes.



de la communauté éducative de l'enseignement supérieur, des collectivités territoriales, et du CROUS Bordeaux-Aquitaine a favorisé l'émergence d'initiatives innovantes, notamment dans le cadre du Projet Global de Territoire et du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

La vie étudiante à Mont de Marsan est bien implantée, avec l'ambition de faire de l'agglomération une ville moyenne où il fait bon étudier.

Le concours d'éloquence se distingue cette année comme un événement majeur, contribuant à la fois au développement des compétences oratoires des étudiants, au dynamisme de la vie étudiante et à la promotion de la culture, du débat et de l'engagement citoyen.

L'évolution du projet vise à rassembler les étudiants issus de tous les établissements du territoire, en leur proposant un parcours enrichissant comprenant des ateliers de formation, des événements culturels (projections de films, stand-up, rencontres avec des opérateurs culturels) et des moments de cohésion. Tous les participants, qu'ils soient sélectionnés pour la finale ou non, auront accès à ces différentes phases, apportant une réelle valeur ajoutée à ceux qui ne seront pas finalistes, grâce aux compétences en éloquence et en expression orale qu'ils auront acquises.

L'événement final rassemblera étudiants, communauté éducative, acteurs culturels et entrepreneurs autour d'un concours d'éloquence qui intégrera également un spectacle en lien avec le thème choisi.

Les étudiants seront pleinement impliqués dans le projet à différents niveaux : mobilisation, choix des thèmes, communication, présentation oratoire, et organisation d'un moment convivial à l'issue du concours ou du spectacle.

A VENIR

- Projet confirmé

Depuis 2022, le Campus Connecté, en collaboration avec Campus Landes, organise un concours d'éloquence destiné à ses étudiants. Cette initiative a démontré sa valeur ajoutée en enrichissant les compétences des participants.

Forts de cette expérience, l'objectif est désormais d'élargir l'événement à tous les étudiants de Mont de Marsan Agglomération, avec la coordination de la Maison des Étudiants, en alignement avec les orientations stratégiques locales.

Ces dernières années, la mobilisation conjointe

EN CHIFFRES

771

personnes accueillies, informées, orientées sur tous les sujets de la vie quotidienne

9 273

personnes accueillies en action collective

136

accompagnements projets individuels ou collectifs

16

interventions hors les murs : établissements scolaires, centre de formations, structure d'insertion sociale et professionnelle...

2

formations organisées par le Pôle jeunesse à destination des acteurs locaux et des jeunes

UN TERRITOIRE DYNAMIQUE

SERVICE CIVIQUE

[1 agent]

15 rue Lacataye
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

Coordination du Service Civique dans la collectivité de Mont de Marsan Agglomération

A VENIR

- Continuer à développer un réseau de partenaires autour du Service Civique de Mont de Marsan Agglo pour compléter leur acquisition de connaissances, de compétences et mieux structurer leur projet d'avenir, toujours avec la participation de la Mission locale.
- Participer au projet « J'peux pas j'ai climat » organisé par l'ADAME, l'agence nationale du Service Civique et Unicités en 2025.

EN CHIFFRES

10

agréments donnés par la SDJES pour accueillir 10 volontaires au Pôle Jeunesse

10-24 ans

la tranche d'âge des jeunes volontaires en 2024

1

volontaire en situation de handicap accueilli au sein de la promotion 2024

8

mois de missions lorsqu'un jeune s'engage en Service Civique

EN 2024

- **Peinture, embellissement de la rue Molière et de l'entrée du Pôle Jeunesse, en lien avec le Conseil Municipal des Enfants (CME) de Mont de Marsan : mars, avril 2024 - rue Molière à Mont de Marsan**
Budget : 2 000 € environ

Participation de nos 8 volontaires en Service Civique au projet décoration de rue initié par le CME de Mont de Marsan, encadrement des enfants lors des ateliers peinture ouverts aux classes de CM2 de 5 écoles montoises (Bourg Neuf, Pouy, Argenté, St-Jean d'Août, Jean Moulin), 300 enfants environ des écoles et sur inscriptions libres y ont participé.



- **Animation envers les enfants en situation de handicap : mai 2024 - Association Ma Maison bleue à Mont de Marsan**
Budget : 200 €

Organisation par les volontaires d'une fête déguisée comprenant des ateliers festifs à l'attention d'enfants en situation de handicaps ou de maladies. Projet en lien avec l'association « Entre parenthèse » et « Ma Maison bleue ».

- **Formation des référents des volontaires et des 10 jeunes : novembre 2024 - Mont de Marsan**
Budget : 2 500 €

Formation animée par Elsa Helleu, organisé par le Service Civique du Pôle Jeunesse et en partenariat avec la SDJES. Temps sur la thématique de la communication vivante, avec une cinquantaine de participants, issus du département des Landes.



Bonus : formation de 2 volontaires au BAFA financée entièrement par Mont de Marsan Agglo / Poursuite de la convention pôle jeunesse / Mission Locale concernant le projet d'avenir des jeunes.

NOUVEAUTÉS

- Mise en place d'ateliers en direction des jeunes volontaires, et notamment de la boxe thérapie afin d'améliorer leur confiance en soi, leur bien-être et leur santé.
- Projets collectifs et ou de formation en lien avec de nouveaux partenaires : La Maison bleue, UFOLEP, la Maison éco-citoyenne, Entre Parenthèse, les conseils de quartiers de Mont de Marsan, le Conseil Municipal des Enfants, la référente handicap de Mont de Marsan Agglo.
- Un engagement plus grand des 8 volontaires dans les évènementiels du Pôle jeunesse : Jobs d'été et de l'engagement, cafés des langues, olympiades étudiants, E.sport.



UN TERRITOIRE DURABLE

7 UN TERRITOIRE DURABLE

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

[2 agents]

➤ **Pôle technique**
8 rue Maréchal Bosquet
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

développer les dossiers structurants relatifs à la transition écologique du territoire ; assurer la mise en œuvre de la stratégie de transition écologique de la collectivité en interne et en externe, dans l'ensemble de ses dimensions (changement climatique, énergies renouvelables, gestion des déchets, mobilité, etc).

EN 2024

- Approbation du Plan Climat Air Énergie Territorial :

4 juin 2024

Le Plan Climat Air Énergie Territorial de l'Agglomération a été approuvé en conseil communautaire, marquant le lancement de la mise en œuvre de son programme d'actions 2024-2030 pour atteindre les objectifs fixés dans la stratégie territoriale contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations énergétiques, l'augmentation de la part d'énergie renouvelables, l'amélioration de la qualité de l'air et l'adaptation au changement climatique.



- Journée d'inauguration au site des Neuf Fontaines :

5 juin 2024 - Site des Neuf Fontaines à Bostens

Après une longue période de fermeture d'une partie du site des Neuf Fontaines suite à la rupture de la digue du grand étang en 2021, ce site emblématique du PNU a pu rouvrir au grand public dans son intégralité début 2024 après des mois de travaux. Pour célébrer cette réouverture, à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, une inauguration a été organisée, avec des ateliers et animations nature.



A VENIR

- **Réalisation du bilan d'émissions de gaz à effet de serre de la collectivité** : lancé fin 2024, ce « BEGES » du patrimoine et des compétences de la collectivité permet d'avoir une estimation des postes d'émissions inhérents au fonctionnement de la collectivité et de travailler à la réduction de ces émissions. Il viendra s'articuler avec le plan climat air énergie territorial puisqu'un plan de transition de la collectivité doit être proposé à l'issue de ce bilan.

- **Installation de maraîchers sur la zone de « Malage » dans le cadre du projet ETAL40 mené avec le Département des Landes** : des travaux d'aménagement de la zone agricole ont été entamés et se poursuivent sur 2025 pour pouvoir accueillir 2 maraîchers courant du second semestre, engageant une dynamique territoriale pour favoriser l'implantation de projets agricoles maraîchers sur l'Agglomération.



7 UN TERRITOIRE DURABLE

SERVICE DES ESPACES VERTS

[52 agents]

500 av. de Canenx
40 000 Mont de Marsan

EN CHIFFRES

Transhumance :

35 km parcourus durant la transhumance 2024

450 écoliers et de résidents d'EHPAD ayant assisté aux animations de l'édition 2024

Plantations :

2 000 arbres plantés à l'échelle de la dernière mandature

- Effectifs et personnels du service des espaces verts :

1 jeune en service civique

2^{ème} année de notre apprenti (diagnostiqué avec des troubles du spectre de l'autisme, accompagné dans le cadre de la politique d'accueil des personnes en situation de handicap du SEV)

3 titularisations au sein du service

Animations nature :

50 petits écoliers de la maternelle du Pouy ont participé à l'extraction du miel des ruches pédagogiques. L'animation a eu lieu au sein de leur école au printemps 2024.

12 modules jardinage effectués au parc Jean Rameau par Christophe Caron

EN 2024

- Pollinarium sentinelle :

année 2024 : période de test. Inauguré le 18 mars 2025 - Parc Jean Rameau

Budget : Constitué essentiellement de matériaux de récupération et de végétaux prélevés dans la nature

Le site aménagé comme un jardin regroupe des espèces de la flore sauvage (arbres, graminées et plantes vivaces) ayant un caractère allergène lors de l'émission de leur pollen. Cet aménagement a été créé en lien avec l'Association des Pollinariums Sentinelles (APS), l'ARS, l'ATMO, Mont de Marsan Agglomération et des médecins allergologues.

Une observation du début et de la fin d'émission des pollens est effectuée quotidiennement par les jardiniers, les données sont transmises sur le site de l'APS qui diffuse des alertes auprès des personnes allergiques.

Ce « jardin » à vocation de santé publique s'inscrit dans la mise en place d'un réseau national.



- Création d'un poulailler landais au parc de Nahuques :

fin 2024 début 2025 - Parc animalier de Nahuques - Budget : 2 000 €

Dans le cadre de l'orientation vers la présentation d'animaux locaux et de la préservation des races d'aquitaine, un abri a été construit sur le modèle des poulaillers traditionnels des Landes. Des poules de race landaise y sont élevées.



- Aboutissement du projet 2 000 arbres :

année 2024 début 2025 - 2000^e arbre planté au square des Anciens Combattants (Érable de Freeman)

L'année 2024 a vu l'atteinte du seuil des 2000 arbres fixé par la mairie dans le cadre du plan climat et de la réduction des îlots de chaleur.

A VENIR

- Prise en charge de l'entretien des nouveaux espaces verts avenue Henri Farbos et îlot Laulom.

- Développement des activités et animations à la « Maison du Parc ».



7 UN TERRITOIRE DURABLE

PÔLE CYCLE DE L'EAU

[60 agents]

Ce pôle constitué en 2021 regroupe les régies de l'eau et de l'assainissement, le service Pluvial et GEMAPI et la régie du chauffage Urbain et Géothermie.

➤ **Maison de l'eau**
7 Place Francis Planté
40 000 Mont de Marsan

La structure est organisée avec des services généraux (direction, comptabilité, gestion du personnel, gestion des marchés publics, gestion des conseils d'administration et d'exploitation municipal, commission de l'eau, accueil des usagers et régie de recette et d'avance, bureau d'étude) et des services opérationnels eau et assainissement.

Les services opérationnels disposent des moyens humains et matériels pour intervenir sur tout type d'intervention urgente sur les domaines de compétences de l'eau, de l'assainissement et du chauffage urbain et géothermie.

Pour le volet « Pluvial », les compétences sont réparties sur de nombreux services de Mont de Marsan Agglo (direction Voirie, Centre Technique Communautaire, Parc Technique Municipal). La gestion du service est donc une gestion transversale par le responsable du service de l'assainissement en étroite collaboration avec la direction Voirie.

Quant à la compétence GEMAPI, elle est portée par une personne chargée de mission et également par délégation aux syndicats de rivières Syndicat Midou Douze (SMD), et Syndicat Adour Midouze (SAM), dont le suivi est assuré par le directeur du Cycle de l'eau.

EN 2024

-Interconnexion des réseaux d'eau potable :

De 2022 à 2026 - Communes de Bretagne de Marsan / Benquet / Haut-Mauco - Budget : 5 M €

Mont de Marsan Agglo a mené en 2022 et 2023 des travaux d'interconnexion des communes de Saint-Avit, Lucbardez-et-Bargues et Bostens sur celle de Mont-de-Marsan. Cette opération visait à faire bénéficier aux abonnés de ces communes d'une eau exempte de métabolites de pesticides tout en fiabilisant l'exploitation des installations d'adduction. Après la mise en service des installations en 2023, la construction des réservoirs pour les communes de Bretagne, Benquet et Haut Mauco a démarré à l'automne 2024.

Les travaux se poursuivront en 2025 avec les réseaux entre les communes.



- Schéma Directeur Pluvial :

De 2023 à 2025 - tout le territoire de l'Agglo - Budget : 200 k €

Ce schéma directeur va permettre :

- de définir un plan d'action sur le territoire pour la gestion des inondations à certains endroits en cohérence avec une gestion de l'infiltration pour l'alimentation des nappes souterraines
- d'établir un Zonage pluvial, avec un règlement pluvial associé, qui sera intégré dans le PLUi précisant les règles d'urbanisation (infiltration à la parcelle, coefficient biotope...).

Cet outil permettra de faire évoluer l'urbanisation pour une meilleure prise en compte de la gestion de l'eau et de l'environnement.

L'étude et les propositions de règlement ont été présentées aux communes (Délibération des 18 communes) et seront présentées au Conseil Communautaire au printemps 2025.

7

UN TERRITOIRE DURABLE

CYCLE DE L'EAU

- Travaux de restauration de berges :

hiver 2024 - Auberge Landaise - Budget : 150 k €

Suite aux forts épisodes pluvieux, les berges de la Douze et du Midou ont été endommagées à de nombreux endroits (glissement de berge), avec dans certains cas la mise en danger d'aménagements ou d'ouvrages publics tels que l'Auberge Landaise, la station d'épuration du Conte, le futur site du Pôle Omnisports Montois et la zone des terrains de tennis (y compris la passerelle).

Au travers du service GEMAPI (Gestion de l'eau, des milieux aquatiques et prévention des inondations) et donc de la taxe GEMAPI, avec l'appui du Syndicat rivière SMD (Syndicat Midou-Douze), il est programmé les travaux de confortement sur 2024-2025-2026.

Fin 2024, les travaux ont débuté au niveau de l'Auberge Landaise, avec notamment la suppression de la bâche incendie et l'enlèvement des arbres qui avaient glissé lors du mouvement du terrain, constitués à 95 % du robinier-pseudo-acacia, ligneux envahissant à faible système racinaire.

Le principe des travaux est d'assurer la stabilité de la berge avec un ouvrage constitué de caissons en châtaigner le temps que la végétation qui sera implantée dans ces caissons développe un système racinaire, qui, au fur et à mesure, relâiera l'ouvrage (celui-ci a vocation à se dissoudre dans le talus en humus à moyen terme, de 25 à 50 ans) dans le maintien physique du talus.

Le plan de végétalisation sera proposé en fin de réalisation de l'ouvrage à la validation des élus, et répondra à divers objectifs : offrir le meilleur compromis entre le développement des systèmes racinaires, la prise au vent réduite de leur partie aérienne, et répondre au panel d'essences endémiques des forêts rivulaires de la Douze.



ÉVOLUTION NOTABLE EN 2024

Au sein du Cycle de l'eau, les régies intercommunales de l'eau et de l'assainissement sont devenues Mont de Eau Agglo (M2O Agglo), Établissement Public et Commercial. Ce changement totalement transparent pour l'abonné permet d'apporter à cet outils de Mont de Marsan Agglo la réactivité pour les prises de décisions au travers d'un conseil d'administration, la souplesse d'une structure pour répondre au mieux aux compétences Eau potable, Assainissement collectif et non collectif, la capacité à s'améliorer en permanence dans un souci de qualité du service en maintenant les compétences propres de nos métiers.

A VENIR

- Certification sur le périmètre agglo du Cycle de l'Eau sur les normes Qualité (ISO 9001), Sécurité (ISO 45001) et Environnement (ISO 14001) : objectif mars 2025
- Gestion patrimoniale des réseaux en 2024 : route de Saint-Sever, avenue de Sabres, Bostens
- Projet de REUT : Réutilisation des Eaux Usées Traitées. Étude de conception et réglementation en cours. Objectif de mise en service 2027-2028
- Géothermie : extension du réseau (nouvel EHPAD Saint-Anne, réaménagement du site École Carboué, gendarmerie Saint-Jean-d'Août)
- Projet de valorisation géothermie : projet de valoriser des déchets au travers d'un process utilisant la géothermie et le solaire. Études réglementaires en cours
- Projet photovoltaïque : photovoltaïque flottant sur le bassin de Beaussiet sur une surface de 3 ha. Démarrage en 2023 du dossier réglementaire.

EN CHIFFRES

Eau et assainissement :

25 000

abonnés

- Volume eau potable :

2 732 000 m³

rendement du réseau 96% (jour maximum : 11 700 m³)

Contrôle sanitaire eau potable :

100%

des analyses conformes

Collecte des eaux usées :

4 500 000 m³

Production de Biométhane :

1 300 000 kWh

PCS

Géothermie :

12 934 MWh

produit soit l'équivalent de la consommation en chauffage de 1 500 à 1 700 foyers

4 000

tonnes de rejets CO₂ évités

7

UN TERRITOIRE DURABLE

MOBILITÉ

[1 agent]

Créé en 2008, le service possède la compétence mobilité (transport urbain, transport scolaire, modes doux de déplacements, modes alternatifs).

 **Pôle technique**
8 rue Maréchal Bosquet
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

Procédure de renouvellement et Gestion du contrat de délégation de service public pour les transports en commun, politique vélo (actions sensibilisation, aide achat VAE, guide vélo), organisation du transport scolaire et gestion du contrat OSP (Organisation Service Public), études mobilité.

EN 2024

- Transport Marsan Agglomération :

toute l'année - tout le territoire - Budget : 3 400 000 €

Lignes de bus de transport en commun et scolaire TMA sur le centre urbain de Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont, transport à la demande, fêtes en bus.

- Transport scolaire :

septembre à juin - communes rurales de l'agglomération

Budget : 660 000 €

Organisation du transport scolaire pour les élèves domiciliés sur les communes rurales de l'agglomération.

- Aide à l'achat Vélo à Assistance Électrique (VAE) :

septembre à décembre - 18 communes de l'agglomération

Budget : 30 000 €

Aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique pour un montant de 250 €. Subvention attribuée aux habitants de l'agglomération (1 par foyer) pour l'achat d'un vélo chez un revendeur de l'agglomération.

EN CHIFFRES

898 000

voyages sur le transport urbain

tous services confondus (transport urbain tous publics, Transport à la demande, Transport scolaire urbain, transport fêtes en bus)

1 000

élèves inscrits

au transport scolaire

sur les communes rurales



8 UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

DIRECTION DES SPORTS

[34 agents]

La Direction des Sports représente la structure concernée et compétente pour tous les domaines qui touchent directement ou indirectement au domaine sportif

Château de Nahuques
Allée de Nahuques
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

La Direction des Sports est chargée :

- de mettre en œuvre la politique sportive municipale
- d'encourager la pratique sportive du plus grand nombre
- d'accompagner les clubs sportifs dans leurs pratiques
- de soutenir l'excellence dans la pratique sportive

La direction des sports est organisée en 3 services :

- **Service installations sportives : 16 agents :**
 - connaissance du milieu sportif local
 - gestion des installations sportives municipales (entretien, maintenance, gardiennage, surveillance, planning d'utilisation...)
 - gestion du matériel (sportif et d'entretien), des installations (achat, renouvellement, réparation...)
 - gestion du personnel de ces installations
- **Service Animations sportives - évènementiel : 5 agents :**
 - les éducateurs proposent un panel d'activités sportives vers tous les publics : scolaires, adultes, enfants
 - divers événements sont programmés tout au long de l'année
- **Service piscine municipale : 12 agents :**
 - accueil du public et entretien des locaux : 6 agents
 - savoir nager à l'école, école de natation enfants et adultes, surveillance baignade : 6 maîtres nageurs

EN 2024

- Couverture et rénovation de 2 courts de tennis à la Hiroire : début des travaux septembre 2024 / livraison avril 2025 - Tennis la Hiroire - Budget : 922 891 € TTC dont 415 720 € HT par ville

- Modernisation de l'éclairage du terrain de football du BEILLET : septembre 2024 - terrain de football du Beillet -

Budget : coût total 98 846 € HT

Subvention SYDEC : 24 712 €

Subvention Fédération française de foot : dossier en cours d'instruction

ÉVOLUTIONS NOTABLES EN 2024

Réorganisation de la Direction des Sports avec 3 services :

- Installations sportives
- Animations sportives - évènementiel
- Piscine municipale

A VENIR

- Étude sur le devenir des installations sportives de l'Argenté et Codibois
- Couverture de 2 courts de tennis à l'Argenté en 2025
- Organisation du S3Tour le 17 mai 2025



EN CHIFFRES

57 000 €
budget fonctionnement

65 000 €
de budget investissement

9 660
entrée à la piscine,
pour un montant de 63 495 €

622
participants avec le Pass Sport montois,
pour un montant de 20 000 €

90
classes, dont 54 avec maîtres nageurs
et 36 avec éducateurs sportifs

UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

MUSÉE DESPIAU - WLÉRIK

[10 agents]

5 rue Gaston Phoebus
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

- Programmation artistique, scientifique et culturelle des collections du musée, expositions temporaires :
- 1 directrice / 1 conservateur en chef / 1 responsable du service des publics / 1 régisseuse des collections / 2 agents documentation
- Actions de médiation tous publics et parcours EAC pour les scolaires :
- 1 responsable du service des publics ; 1 assistante de médiation ; 1 assistante administrative.
- Pilotage et suivi du projet de rénovation/ extension du musée en collaboration avec le Pôle Technique et les services de la ville – déménagement et chantier des collections : équipe complète + ville de Mont de Marsan + partenaires (DRAC Nouvelle-Aquitaine, CD40, SMF, Région Nouvelle-Aquitaine).

EN 2024

- Validation APD du projet du musée et finalisation du scénario du parcours muséographique du futur musée : 650 œuvres prévues dans le parcours
- Désignation du maître d'œuvre des réserves externalisées (Hugues Fontenas Architectes) bouclage du plan de financement des réserves et lancement des études
- Bouclage du marché d'emballage et conditionnement des 2 500 sculptures de la collection et de la collection Dubalen (700 taxidermies emballées) et finalisation du récolement décennal des sculptures (obligation légale pour 2025).

UN PROGRAMME RICHE ET DIVERSIFIÉ

- Musée en famille :

toute l'année

Des visites guidées et des ateliers artistiques variés pour petits et grands.

- Conférences et intervenants :

toute l'année

Des conférences autour de thématiques liées aux collections du musée et à l'art.

- Accueil des scolaires :

toute l'année

Des visites guidées et ateliers artistiques adaptés (maternelle, primaire, secondaire)

- Ateliers de dessin :

toute l'année

Des cours de dessins hebdomadaires, pour adultes, d'après modèle vivant. Et pour les enfants, un samedi / mois avec des thématiques

- Participation à la Nuit des Musées et aux Journées Européennes du Patrimoine :

Mai et septembre 2024

- Balade « L'Art dans la rue » / nouveauté :

Depuis septembre 2024

Balade libre dans les rues de la ville autour de la sculpture et du street art.

PRÊT DE COLLECTIONS ET PROGRAMMATION HORS LES MURS

- Partenariat avec le CHI du Marsan :

septembre 2024

Mise en place d'un prêt longue durée de 7 sculptures au sein des différents services du CHI de Mont de Marsan.

UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

MUSÉE DESPIAU-WLÉRIK

- Partenariat avec la Médiathèque :

octobre 2024 à mars 2025

Partenariat « Passerelle(s) » sur la thématique de l'Animal sculpté (expo, visites, animations d'ateliers).

- Itinérance de « écho » :

de juin à octobre 2024

Avec la communauté de commune de Villeneuve de Marsan, en partenariat avec Arte Flamenco (visites et animations d'ateliers).

- Acquisitions : Donation Daniel Bartelletti :

juin 2024

Ensemble de sculptures issu d'un transfert de propriété du musée Camille Claudel de Nogent-sur-Seine.

- Programmation scientifique : récolement décennal :

décembre 2024

Fin du récolement décennal de la collection de sculptures, ainsi que de la collection archéologique et sciences naturelles.

ÉVOLUTIONS NOTABLES EN 2024

Le futur musée : avancée du projet :

Le Musée Despiau-Wlérick s'est engagé dans un important projet de rénovation, de réhabilitation et d'agrandissement. La maîtrise d'œuvre du projet est assurée par le cabinet lyonnais Vurpas Architectes, associé au cabinet de scénographie parisien Designer's Unit.

Après sa réouverture prévue en 2027, le musée Despiau-Wlérick a vocation à devenir un pôle national de référence sur la sculpture figurative du XX^e siècle.

- Chantier des collections :

décembre 2024 : fin de l'emballage des œuvres anciennement exposées dans le donjon et le bâtiment Dubalen.

- Nouvelles réserves :

décembre 2024 : désignation de la maîtrise d'œuvre des réserves et lancement d'études

fin 2025 : lancement des travaux

- Archi et Muséo :

- fin 2024 : validation de la phase PRO ; finalisation du futur parcours permanent : 554 œuvres prévues

Déménagement de l'administration du musée dans l'ancienne salle d'exposition temporaire.

- début 2025 : désamiantage des bâtiments et démarrage du chantier de démolition.

Consultation des entreprises.

Fouilles archéologiques.

A VENIR

- 2025 : année Robert Wlérick :

- juin : exposition « Robert Wlérick, à la recherche du modèle » (travail de l'artiste autour de la figure féminine)

- octobre : exposition aux Halles de la Madeleine présentant une sélection d'œuvres inédites du sculpteur montois conservées dans les collections du musée. Centre d'un parcours urbain ponctué d'expositions, d'ateliers et de conférences, cet événement inspiré de « Mont de Marsan Sculptures » clôturera l'année 2025.

- Réouverture temporaire : la galerie du musée :

L'ancien Musée Dubalen fait peau neuve pour proposer un programme d'expositions et d'animations culturelles pendant les travaux. Baptisé Galerie du musée, cet espace de 250 m² ouvrira le 6 juin 2025 avec une exposition consacrée au sculpteur montois Robert Wlérick (1882-1944).

- Les ateliers déménagent à partir de 2025 :

Tous les cours de dessin et ateliers pédagogiques seront organisés à l'Atelier du Musée situé au 11, rue Robert Wlérick.

- Le musée s'invite à l'étranger :

La collection du musée nous fait voyager grâce à des prêts d'œuvres internationaux :

Turin, Donjon de la Citadelle et Shangaï, Pudong Art Museum.

EN CHIFFRES

3 180 visiteurs venus au Musée, dont **135 visiteurs** libres durant l'exposition temporaire « Transitions »

2 800 enfants et adultes accueillis dans le cadre de visites guidées et/ou d'ateliers proposés par le pôle des publics – service éducatif

8 conférences organisées autour de thématiques artistiques et historiques : 246 auditeurs

829 sculptures déménagées dans le cadre du chantier de rénovation du Musée ; 829 sculptures et plus de 25 000 items issus des collections du Musée ont été mises en caisse et placés dans leur réserve provisoire

106 nouvelles acquisitions (donations de sculptures et de peintures)

1835 sculptures récolées dans le cadre du récolement ; **693 taxidermies** ; **2 548 boccas fluides**

Budget de fonctionnement consommé (hors personnels et bâtiment) : **190 000 €**

UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

MÉDIATHÈQUE PHILIPPE LABEYRIE / LECTURE PUBLIQUE

[25 agents]

La médiathèque intercommunale Philippe Labeyrie se définit comme un lieu de culture et de loisirs, de travail et de détente, de citoyenneté, de sociabilité et de convivialité, ouvert à tous les habitants du territoire de façon libre et gratuite.

Place du 6^{ème} R.P.I.Ma
40 000 Mont de Marsan

MISSIONS

La médiathèque donne accès à une collection de plus de 120 000 documents représentant les grands domaines de la culture et du savoir : Albums jeunesse, romans, littératures, documentaires, livres d'art, fonds local, BD, mangas, CD, DVD, revues, ressources numériques...

La carte du lecteur, permettant l'emprunt, est gratuite pour tous, sans exceptions.

Les bibliothécaires organisent des accueils tout au long de l'année (accueil de classes, ateliers informatiques...). Chaque année, ce sont plus de 150 animations (ateliers, conférences, expositions, spectacles, rencontres, projections) qui sont organisées.

Enfin, la médiathèque intercommunale coordonne et anime le réseau de lecture publique composé de 8 autres équipements répartis sur l'agglomération.

EN 2024

1. Des actions en faveur du réseau de lecture publique :

janvier à décembre - Benquet - Bougue - Campagne - Gaillères - Geloux - Mont de Marsan - Pouydesseaux - Saint-Martin d'Oney - Saint-Perdon

Le réseau de lecture publique s'est doté d'une nouvelle charte graphique permettant de mieux identifier son existence auprès des habitants. Cette charte graphique a été utilisée pour créer les nouvelles cartes du lecteur, un dépliant présentant la carte de l'agglomération et les horaires d'ouvertures des 9 équipements et des roll-up installés lors des manifestations culturelles.

Les bibliothécaires du réseau ont aussi participé pour la première fois au Gasc'on tour sur trois lieux afin de mettre en valeur le réseau et de proposer des animations pour les familles.

Enfin, une matinée d'information et d'échanges, animée par l'organisme Culture et territoires, a été organisée le 8 novembre à destination de tous les maires de l'agglomération. Cette matinée a été dédiée aux grands enjeux et mutations que connaissent les médiathèques aujourd'hui. Et comment ces lieux de culture deviennent de nouveaux lieux de sociabilité et de rencontres intergénérationnelles.

- Des actions en faveur du jeune public :

janvier à décembre

La médiathèque Philippe Labeyrie a une mission essentielle envers le jeune public pour faire découvrir le livre et susciter l'intérêt de la lecture dès le plus jeune âge.

En 2024, ce sont 56 classes qui ont ainsi été accueillies soit 2 214 enfants. Sur ces 56 classes, 28 ont bénéficié du dispositif Culture mis en œuvre par l'agglomération et permettant aux enfants de fréquenter plusieurs lieux culturels dans le cadre d'un parcours.

Les familles ne sont pas oubliées puisque hors temps scolaire, ce sont 573 enfants qui sont venus avec leurs parents lors des animations et 239 bébés qui ont été accueillis pour les séances des bébés lecteurs.



UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

MÉDIATHÈQUE PHILIPPE LABEYRIE / LECTURE PUBLIQUE

- Mise en œuvre de la phase 1 du projet patrimonial :
juillet à décembre - Budget : 11 375 € TTC financé
à 50 % par la DGD

La collection patrimoniale composée de 12 000 documents a subi deux sinistres entraînant des moisissures et une détérioration du fonds. C'est la raison pour laquelle le projet patrimonial pluri-annuel a priorisé la conservation et la restauration des documents. Les dépenses 2024 correspondent majoritairement à l'achat d'aspirateurs spécifiquement conçus pour prélever les poussières organiques générant des moisissures, à l'acquisition d'un kit de sauvegarde et d'un meuble à plans permettant de conserver les documents dans les meilleures conditions. En interne, en mobilisant l'équipe, un important travail de dépoussiérage a ainsi pu être mené.

Bonus :

- 10 août 2024 : signature de la convention d'adhésion au réseau de lecture publique des Landes avec le Département
- 10 septembre 2024 : signature du Contrat territoire lecture (2024-2026) avec la DRAC Nouvelle-Aquitaine

ÉVOLUTIONS NOTABLES EN 2024

Réorganisation du service qui a consisté notamment en la suppression du poste de direction adjointe (cat A) et de la création d'un poste de bibliothécaire (cat C) dédié à 60 % à la gestion du fonds patrimonial.

A VENIR

Plusieurs nouveaux services sont en cours de construction et seront mis en œuvre en 2025 :

- le prêt de matériel d'écoute et de visionnage (lecteurs CD, DVD, blu-ray, platine vinyle),
- le prêt d'une nouvelle collection : vinyles,
- la création d'un nouveau service avec une salle dédiée pour la pratique du jeu vidéo,
- la mise en œuvre de la phase 2 du projet patrimonial : le signalement des collections antérieurs à 1830.

EN CHIFFRES

76 588

personnes ont fréquenté la médiathèque

154

animations et actions culturelles

avec plusieurs temps forts : le Printemps des poètes (mars), Révisé tranquille (juin), Animations autour des JO (juillet), exposition, ateliers et show case à l'occasion de la réouverture du CaféMusic (septembre), Nus pieds sur le chemin - autour des œuvres de Gérard Auban (octobre).

1 822

nouveaux inscrits

228 062

emprunts de documents

2

semaines de fermeture dues à l'inondation du 2 octobre et qui a occasionné la dégradation de 1 359 documents

209 875 €

Budget de fonctionnement consommé (hors personnels et bâtiment)

UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

THÉÂTRE DE GASCOGNE

[15 agents]

Né en 2016 de la mutualisation de la politique culturelle de la ville de Mont de Marsan et de son agglomération, le Théâtre de Gascogne, établissement public administratif, déploie ses activités dans les trois théâtres de l'agglomération et dans les villes et villages du département des Landes

Le Pôle

190 avenue Camille Claudel
40 280 St-Pierre-du-Mont

Le Molière

9 place Charles de Gaulle
40 000 Mont de Marsan

Le Pégly

rue du Commandant Pardaillan
40 000 Mont de Marsan

ORGANISATION ET MISSIONS

Le Théâtre de Gascogne, c'est une saison culturelle, le Festival Gasc'On Tour, des rendez-vous de médiation et du soutien aux équipes artistiques régionales. L'enjeu est de favoriser la rencontre et le dialogue entre les populations et les artistes au sein des territoires de l'agglomération de Mont de Marsan et du département des Landes. Par le développement de projets de territoire, le soutien à la création et la diffusion d'œuvres nourrissent la mise en place de formes de médiations implicatives afin de mieux appréhender le rapport aux œuvres.

EN 2024

- Festival Gasc'On Tour #4 :

du 25 au 30 août 2024 - Mont de Marsan Agglomération

6 jours, 7 communes, 8 spectacles, 16 représentations, 3 700 spectateurs, des ateliers en partenariat avec le réseau des médiathèques, telle est la recette de ce rendez-vous gratuit et familial des derniers jours de l'été.

- Le Théâtre en fabrique :

septembre 2024 - Le Pôle, Théâtre Le Molière, Théâtre du Pégly

En septembre se déploie le dispositif « Le Théâtre en Fabrique ». Les scènes du Théâtre de Gascogne s'ouvrent aux artistes pour les accompagner dans la création en leur proposant du temps au plateau. Six compagnies en ont bénéficié en 2024 et ont restitué leur travail au public lors d'une soirée de « fête de la Fabrique ».

- Accueil du spectacle de la compagnie de cirque australienne « A simple space » et construction des gradins par l'équipe du Théâtre de Gascogne :

novembre 2024 - Le Pôle

Pour l'occasion, l'équipe du Théâtre a développé son savoir-faire par la construction d'un gradin démontable afin de proposer une configuration scénique aux spectateurs leur permettant de pouvoir profiter au plus près des circassiens. Un événement au Théâtre après plus de mille représentations dans le monde entier.



UN TERRITOIRE RICHE DE SON IDENTITÉ

THÉÂTRE DE GASCOGNE

ÉVOLUTIONS NOTABLES EN 2024

2024 est une année d'ouverture de nouvelles perspectives avec l'arrivée d'une nouvelle direction en mars et la préparation d'un nouveau projet artistique et culturel pour 2025-2028. C'est également l'année d'un nouveau rapport au public avec la création d'une « Carte TdG » qui permet plus de souplesse, d'avantages et de spontanéité dans son rapport à sa venue au Théâtre de Gascogne.

A VENIR

- Une appellation « Scène conventionnée d'intérêt national » 2025/2028 :

Le renouvellement du conventionnement pour le projet avec l'appellation « Scène conventionnée d'intérêt national, mention art en territoire » pour la période 2025-2028 est un enjeu majeur des Théâtres de Gascogne.

- Des lieux de Théâtre conçus comme des lieux de vie culturelle et conviviaux :

Pour le Pôle, il existe le projet en réflexion d'un espace de convivialité dans le hall afin de pouvoir se retrouver avant et/ou après les spectacles, entre publics, avec les artistes. Il est important de pouvoir échanger autour d'un spectacle, de partager son expérience et les Théâtres de Gascogne travaillent à aménager des espaces qui facilitent ces échanges.

Un Théâtre inclusif, accessible à toutes et à tous :

La question de l'accueil de tous les publics, du très jeune public, des familles et aussi des personnes en situation de handicap, participe à faire des Théâtres de Gascogne des lieux inclusifs, où chacun peut se sentir accueilli et profiter d'un spectacle ou d'une rencontre. La qualité de l'accueil des publics, des artistes, des prestataires, des collaborateurs, des partenaires, est d'ailleurs un objectif principal de l'année 2025.

- « Théâtres de Gascogne, l'audace culturelle », le nouveau projet artistique et culturel :

Pour la saison 2025-2026, des évolutions vont advenir via la mise en œuvre du projet artistique et culturel : le temps de présentation de saison en juin sera repensé, laissant une place importante à des moments de partage artistique.

Les Théâtres de Gascogne vont aussi pérenniser le temps de la fête de la Fabrique, en octobre ; un rendez-vous pour venir découvrir les artistes en création, voir les spectacles en train de se fabriquer. Enfin, 2025 marque le début d'une aventure avec cinq artistes complices, chacun associé à des actions différentes portées par les Théâtres de Gascogne qui accompagneront les équipes, les publics, les artistes sur le territoire, les partenaires sur les quatre prochaines années afin de prendre le temps de la rencontre.

EN CHIFFRES

16 109

billets émis

112

structures partenaires accueillies

3 322

nouveaux spectateurs

11 €

le tarif moyen au Théâtre de Gascogne

110

rendez-vous avec le public et les artistes

